Sommaire



>	Éditorial: Par le Général de corps d'armée B. CLÉMENT-BOLLÉE	p. 3
>	L'adresse du Commandant de l'EMSST Le Général O. JUMELET	p. 5
۶.	.Un penseur militaire Le rôle déterminant de la logistique à Na San: l'action du Colonel Gilles Par le Commandant PA. PY	p. 8
>	Articles d'intérêt général	
	Mali: l'intervention militaire française en perspectives Par le Colonel M. GOYA	p. 14
	La mémoire qui flanche: 1873, une crise durable	p. 19
	Par Madame le professeur F. THIBAULT	p. 21
	Le développement durable dans l'armée de l'Air: la base aérienne 123 Par le Colonel (Air) L. de RANCOURT	μ. Ζ ι
>	Libres opinions¹	
	Quelle éthique des nouvelles technologies dans la guerre? Par le Chef de bataillon X. DUBREUIL	p. 28
	Un principe d'externalisation: ni monopole ni monopsone Par le Commandant A. MESSAGER	p. 31
	La charia aujourd'hui: usages de la référence au droit islamique Par le Chef d'escadron O. LASSALLE	p. 33
	La France doit sauver la FINUL Par le Chef d'escadrons A. MEZAN de MALARTIC	p. 36
	Armée française: le syndrome du gladiateur? Par le Commandant G. ALLAIRE	p. 40
	La tentation technologique Par le Commandant T. KUNTZMANN	p. 44
	Le smartphone militaire: avenir ou utopie? Par le Chef d'escadron A. MARTIN	p 48
	De la NEBà l'info-valorisation: gagner la confiance des utilisateurs Par le Capitaine C. BEDEZ	p. 51
>	Un chef dans l'action	
	Le Maréchal de Rochambeau	p. 55
	Par le Chef de bataillon COURTIAU	

¹ Comme son nom l'indique, cette rubrique comporte des articles qui n'engagent que leurs auteurs.

	Nouvelles d'Amérique La continuelle montée en puissance des drones aux USA Par le Colonel P. TEYSSERENC	p. 63
>	Nouvelles du Royaume-Uni L'armée de Terre britannique de 2013 en quelques tableaux Par le Colonel BAYLE	p.
>	On a aimé	
	Les guerres de partisans et les nouveaux conflits De Pierre PAGNEY ———————————————————————————————————	p. 67

Directeur de la publication:
Gca (2°s) HOUBRON (Association MINERVE)

Comité éditorial:
Col ROCHET,
Col TROISTORFF,
Col de MADRE,
Col (H) MAZEL (Association MINERVE),
Lcl VENTURA,
Lcl (R) MISSET

Rédacteur en chef:
Lcl VENTURA

Rédacteur en chef adjoint:
Lcll (R) MISSET

Rédacteur en chef adjoint technique:
Col (H) MAZEL

Éditorial

Par le Général de corps d'armée Bertrand CLÉMENT-BOLLÉE, Commandant les forces terrestres



La liberté d'action



Les armées connaissent une évolution permanente, au rythme de celles d'un monde en pleine mutation, permettant ainsi à la France de continuer à tenir son rang: construction européenne et réforme de l'OTAN, réduction des formats d'armées et crise financière, évolution de la menace, nouvelles conditions d'engagement, y compris sur le territoire national...l'actualité nous impose à coup sûr de poursuivre cet incessant travail d'anticipation et de restructuration dans un environnement toujours plus instable.

Engagée sur tout le spectre des opérations militaires, l'armée de Terre démontre une exceptionnelle capacité d'adaptation et de réaction unanimement saluée, et les FT continuent à remplir avec un succès remarqué l'ensemble des missions opérationnelles exigeantes qui lui sont confiées. L'organisation des forces et du commandement, la qualité des hommes et des femmes qui en constituent le cœur ainsi qu'un entraînement particulièrement éprouvé permettent, en dépit des contraintes budgétaires croissantes, de relever cet immense défi.

Le nouveau Livre blanc fixe à nouveau le cap pour continuer à répondre aux défis stratégiques de la France dans la mesure de ses ressources financières. Suppléant le Livre blanc de 2008 dont le modèle était devenu inaccessible faute de financement, cette nouvelle orientation repose sur l'idée du maintien de l'effort de défense à zéro valeur¹. L'enjeu est de taille car, comme le rappelait récemment le CEMA aux membres de la commission de la défense nationale, «notre liberté d'action politique est directement liée à l'effort que nous consentirons en matière de préparation opérationnelle de nos forces».

Le spectre capacitaire de l'armée de Terre, même s'il est par certains aspects à l'état échantillonnaire, offre encore un panel complet d'options d'engagements militaires dans la résolution toujours politique des crises. Cette cohérence, cette modularité et cette polyvalence sont des atouts indéniables pour conserver la liberté d'action stratégique qui conditionne le succès de tout engagement.

La liberté d'action conditionne la victoire

Tandis que les combats d'ampleur sont terminés au Mali et que s'ouvre la phase de stabilisation, il me paraît important de revenir sur les enseignements d'une opération d'entrée en premier hors norme, d'une ampleur et d'une fulgurance inégalées depuis plusieurs décennies.

Revenons rapidement sur les faits: l'alerte Guépard, assurée par la 3^{ème} BM, est activée le 12 janvier pour un déploiement immédiat au Mali. Dans la foulée de son déploiement au sol, les villes de Gao puis de Tombouctou sont libérées en quelques jours. Les djihadistes sont repoussés au nord de la boucle du Niger fin janvier. Fin février, la frontière algérienne est atteinte. Le mois suivant, le sanctuaire de l'Adrar des Ifhogas tombe, l'adversaire est chassé des zones de peuplement. Le premier but stratégique et politique de l'opération est atteint: stopper l'offensive vers Bamako, détruire et désorganiser la nébuleuse terroriste, aider au rétablissement de l'intégrité territoriale du Mali.

La réussite de cette campagne est d'abord l'aboutissement logique d'une mission aux objectifs parfaitement définis et assumés depuis le sommet de l'État jusqu'au niveau tactique. Elle résulte également d'une chaîne de décision politico-militaire particulièrement réactive, d'une liberté d'action laissée aux militaires dans l'engagement et d'une montée en puissance réalisée pour une fois sans tyrannie des effectifs. Cette réussite consacre également deux points clés de l'entrée en premier: la pertinence du dispositif des forces prépositionnées, ainsi que l'efficacité de l'échelon d'alerte Guépard nouvellement redéfini. Elle renvoie les tenants d'une approche strictement indirecte de la gestion des crises et les partisans du «tout FS» à deux principes de réalité: la liberté d'action qui conditionne le succès d'une opération suppose de conserver un large panel d'options militaires dont seule la combinaison permet de faire la différence face à un adversaire déterminé et manœuvrant. Et tout commence au sol et se finit au sol!

Contrairement à ce qu'avaient connu nos forces en Afghanistan, cette opération a été caractérisée par l'immédiateté et la violence des premiers engagements opérationnels sans attendre la fin du processus de montée en puissance, dans le souci de reprendre l'initiative sur un ennemi que l'on cherche non plus à contenir mais à détruire, au prix d'un déséquilibre logistique permanent. Renouant avec le combat offensif sur de larges espaces, les forces terrestres ont pu mener presque tous les types d'opérations, combinant actions blindées, débarquées et aéromobiles en zone urbaine, désertique ou montagneuse, grâce à des capacités bien différenciées mais parfaitement complémentaires. C'est en appliquant les principes élémentaires du combat aéroterrestre interarmes et interarmées que la brigade SERVAL a su garder l'initiative, favoriser l'audace et finalement surprendre et défaire l'adversaire.

¹ L'inflation constituerait donc pour le ministère de la Défense sa participation conséquente à l'effort de réduction de la dette publique.

Seul un travail d'état-major abouti mêlant réflexion et anticipation permet de conserver l'initiative. La préservation de la liberté d'action du chef au combat s'accommode mal de l'intuition et de l'entrisme. Elle exige au contraire l'application rigoureuse des principes du commandement (subsidiarité, autonomie, imagination et contrôle) et une démarche capacitaire respectueuse des fondamentaux tactiques («pas un pas sans RAPFOR, sans appui, sans liaison, sans logistique dont les moyens d'évacuation sanitaire»). C'est bien cet ensemble de principes éprouvés par l'entraînement et le RETEX qui confère agilité tactique et souplesse aux forces aéroterrestres engagées au feu.

La liberté d'action, cela s'apprend, cela se travaille, cela s'entretient

Manifestement, et fort heureusement, les unités engagées ont capitalisé l'expérience des dernières opérations sans faire d'aucune d'elles une référence exclusive. L'opération au Mali préfigure sans doute d'autres engagements à venir, mais il ne saurait en constituer l'unique paradigme. Pour être efficace, notre outil de combat ne peut pas être rigide; il doit être flexible, réactif, adaptable. Or, cette nécessaire remise en cause permanente n'est possible que parce que le dispositif de préparation opérationnelle est lui-même flexible et éminemment évolutif.

Je suis convaincu que notre système de préparation opérationnelle, tel qu'il s'est construit patiemment mais sûrement au cours de 15 ans d'engagements opérationnels, constitue l'un de nos atouts majeurs pour répondre aux exigences toujours nouvelles des opérations à venir. C'est en d'autres termes notre liberté d'action et notre assurance tout-risque pour garantir un engagement réussi des forces terrestres.

L'opération SERVAL fait là aussi figure de valeur test: les succès remportés sont d'abord l'expression d'une manœuvre interarmées réussie. Et cette manœuvre n'est, je crois, que la restitution de savoir-faire acquis en école de formation, à l'entrainement et répétés sur le terrain autant que nécessaire. La préparation en amont de la prise d'alerte s'était en effet appuyée sur le parcours normé générique, mais en ciblant les activités sur les engagements les plus probables: bascules de PC, combat interarmes en zone urbaine (CENZUB) et ouverte (CENTAC), parcours de tirs à Canjuers, sans oublier le travail sur le «fond de sac» qui permet de tenir dans la durée, de savoir rester rustique sur le terrain en dépit de conditions extrêmes. Contrairement à certains de nos alliés, nous avons fait le choix de conserver une préparation opérationnelle générique complétée par une mise en condition spécifique. Ce choix de la liberté d'action s'est à nouveau révélé payant.

La liberté d'action, principe directeur et objectif intermédiaire de toute stratégie

Assurément, nos engagements d'aujourd'hui, majoritairement de type asymétrique et menés au sein des populations, nous conduisent naturellement à une relecture des principes et modalités du commandement en opération, mais relecture ne signifie en aucun cas remise en cause.

Asymétrie des moyens, des modes d'action, mais aussi asymétrie des comportements et des référentiels éthiques et moraux, la stratégie de contournement systématiquement employée par l'adversaire de nos engagements les plus probables ne vise qu'un seul objectif: nous forcer à jouer sa partition, sur son terrain, à son tempo et selon ses propres règles voire son absence de règle et, partant, nous priver de toute initiative.

Si, comme je le crois profondément, cette guerre d'aujourd'hui, certes asymétrique, reste, comme celles d'hier, l'affrontement de deux volontés, alors avons-nous véritablement le choix de chercher, ailleurs que dans cette relecture, les conditions et les clés du succès opérationnel? Ne sommes-nous pas encore plus incités à rechercher la voie de l'avantage sur tous les champs matériels et immatériels pour préparer, permettre, et entretenir cette initiative qui n'est finalement dans l'art de la guerre que la simple, mais difficile, maîtrise du coup suivant?

Ainsi, la liberté d'action dans ces engagements les plus probables reste, mais sans doute un peu plus qu'auparavant, à la fois principe directeur et objectif intermédiaire de la stratégie et cela quel que soit le niveau de commandement considéré. Chaque action engagée doit dès lors, par ses effets produits, directs ou indirects, contribuer à générer ou entretenir une somme élevée d'alternatives. Car plus une force dispose d'alternatives, plus son action est difficile à prédire par l'ennemi. Par voie de conséguence, sa vulnérabilité en sort amoindrie et, de fait, sa liberté d'action renforcée.

Répondre à l'asymétrie par la «symétrisation» dans les champs où cela reste juridiquement envisageable et déontologiquement admissible est une voie de préservation et d'entretien de cette liberté d'action. Ainsi, former l'armée afghane ou les forces maliennes en ne dénaturant pas leurs aptitudes naturelles et leurs schémas tactiques traditionnels, mais en les optimisant, participe de cette approche de «symétrisation» face à la menace talibane ou djihadiste. Mais il doit être parfaitement clair que cette «symétrisation» ne peut en aucun cas être celle des comportements. Chacun sait que la guerre irrégulière peut entraîner la tentation de la réaction irrégulière. À l'évidence, pour le soldat français, il ne peut être question d'y céder.

Opposer à l'asymétrie une autre asymétrie en adoptant une posture nouvelle aléatoire, innovante, qui induira chez l'ennemi un effet de surprise et de vulnérabilité, est une autre forme de conquête de liberté d'action. Ainsi, la mise en œuvre actuelle de «sous-groupements désert» au Mali est bien de nature à donner à la brigade SERVAL une mobilité tactique équivalente à celle de l'ennemi et, partant, une agilité opérationnelle innovante. Ce mode de réponse s'inscrit bien dans le cadre de la reprise de l'initiative: il s'agit d'introduire une règle du jeu encore différente, pour placer l'adversaire dans des postures qui ne lui sont plus favorables.

Bref, un art simple, mais tout d'exécution!



L'adresse du Commandant

du Collège de l'enseignement supérieur de l'armée de Terre

Le Général Olivier JUMELET



année scolaire s'est achevée avec la publication du projet de Loi de Programmation Militaire; elle s'ouvre sur l'incertitude



liée aux restructurations à venir. Ces interrogations pèsent sur l'ensemble de la communauté militaire et a fortiori sur les stagiaires de l'enseignement supérieur de l'armée de Terre. Elle confère à cette rentrée une tonalité particulière.

Au-delà de ce cadre général, le CESAT développe une nouvelle physionomie. D'abord les trois commandants d'école, les Colonels Jean-Michel Paupert, Thierry de Ladoucette et Jean-François Coppolani sont partis occuper d'autres fonctions, nous devons saluer leur action. Il faut ici leur rendre hommage car ils ont marqué les promotions dont ils ont eu la charge, tant il est vrai que dans le système militaire la personnalisation du chef est constante car nécessaire. La rentrée est aussi marquée par la disparition du CSEM et la mise en place de la Direction de l'enseignement supérieur interarmes (DESTIA) et par la séparation achevée de la DRAT et de l'ESORSEM. Il est donc nécessaire de présenter le nouvel encadrement, les éléments principaux de la réforme de l'EMS et de rendre compte des principales activités du début des scolarités.

* *

Le Colonel Philippe Troistorff a pour mission de mettre sur les rails la DESTIA. Ancien chef d'état-major de la 2^{ème}BB, il dispose d'une solide culture opérationnelle, Il a notamment été récemment engagé en Afghanistan et en Côte d'Ivoire. Il devient le spécialiste de l'armée de Terre pour l'enseignement de l'interarmes aux officiers supérieurs.

Le Colonel Guy Rochet détient également une culture opérationnelle étendue. Arrivant de l'état-major Otanien de Madrid et engagé en Afghanistan pendant toute l'année 2012, il sera un guide précieux pour les ORSEM.

Enfin le Colonel Wallerand de Madre a quitté le poste d'adjoint de la brigade franco-allemande pour prendre la direction de l'EMSST. Nul doute que cet ancien élève d'HEC saura nouer des rapports fructueux avec les universités et grandes écoles pour obtenir une offre académique de qualité pour les officiers de l'armée de Terre.

* *

Le «8+3» est désormais effectif, cette formule curieuse devrait d'ailleurs être nommée le «3+8». En effet la scolarité à l'École de Guerre (EdG) commence par 3 mois d'enseignement spécifique d'armée avant de traiter les sujets interarmées pendant les 8 mois suivants. Le CESAT, avec la DESTIA, est en appui de l'EdG pour faciliter la mise en œuvre des modules du spécifique Terre. Le contenu, l'articulation, le cadencement, les évolutions de cet enseignement sont de la responsabilité de l'armée de Terre. L'EdG a la charge de la mise en œuvre de ce module spécifique, le CESAT ayant placé des «mentors» auprès des chefs de groupe afin d'apporter l'expertise technique construite depuis des années par le CSEM en liaison avec le CDEF. Un séminaire a été organisé à la fin du mois d'août pour affiner les processus adaptés entre les cadres professeurs (EdG) et les mentors (CESAT). La DESTIA s'occupe aussi des lauréats qui rejoindront l'EdG en septembre 2014, elle pilote leur désignation pour les six mois d'OPEX, elle veille à ce qu'ils acquièrent les prérequis nécessaire à leur entrée à L'EdG par le biais des modules d'enseignement assisté à distance (EAD). Elle fournit enfin un appui à l'ESORSEM pour la conduite des Périodes d'Enseignement Dirigé (PED). En effet pour les officiers de réserve la mise en place d'une sélection par contrôle continu, expérimentée l'an dernier, a été validée et s'articule désormais autour de six PED en fin de semaine complétées par des modules EAD. Les stages pour les lauréats se déroulent toujours au mois d'août.

* *

La reprise des scolarités a été initiée dès le 23 août. Les écoles du CESAT se sont retrouvées à cette date pour la cérémonie de baptême de la promotion ORSEM. Cette belle journée a débuté par un rassemblement matinal sous l'Arc de triomphe auprès du soldat inconnu, pour déposer une gerbe et chanter La Marseillaise, sous le regard intéressé des touristes. Elle s'est poursuivie par la prise d'armes dans la cour d'Honneur de l'École Militaire, présidée par le major général, avec remise de décorations, de diplômes et attribution du nom de la promotion. Le Colonel Demolins, décédé en 2012 est désormais le parrain

Adresse du COMCESAT

de cette promotion. Grand soldat, brillant administrateur, ce compagnon de la Libération, grand-croix de la légion d'honneur est un ancien de Bir Hakeim, El Alamein et de la Campagne d'Italie. Son fils, le Général Demolins de la gendarmerie a participé à la cérémonie avec des anciens de la 1^{ère} DFL.

Madame Claude Revel, spécialiste de la mondialisation et des interactions de la France, nommée déléguée interministérielle à l'intelligence économique par décret au mois d'août 2013 a été reçue par le CESAT le 2 septembre.

Cette énarque de la promotion Voltaire a présenté aux stagiaires, lors d'une conférence de très haut niveau, les enjeux et les risques induits par le nouveau monde numérisé. Enfin le CEMAT est venu dresser un point de situation de l'armée de Terre et a partagé un moment de convivialité avec l'ensemble des stagiaires de l'enseignement militaire supérieur.

À l'occasion de cette rentrée, le CESAT, maison mère de l'enseignement supérieur de l'armée de Terre, a pu une nouvelle fois récompenser les stagiaires pour la qualité de leurs actions et de leurs réflexions. Ainsi en liaison avec l'association Minerve regroupant les anciens de l'EMSST, quatre officiers DT et FS ont reçu des prix Sabatier du nom du général fameux qui créa l'EMSST. La fondation Maréchal Leclerc a pour sa part primé les articles de trois officiers du CSEM. Ces écrits ont été choisis pour leur intérêt et parce qu'ils portent l'esprit Leclerc que la fondation a vocation à préserver et à promouvoir. Cela mérite d'être souligné au moment ou un ancien CEMA regrette les évolutions du ministère de la Défense qui ferment la porte à Foch, Lyautey, Leclerc ou de Lattre.

Les articles primés et bien d'autre encore peuvent être consultés sur le site internet accessible par le lien www.penseemiliterre.fr. Ce site nouveau a vocation à diffuser toutes les réflexions sur les problématiques de l'armée de Terre. Cette action s'inscrit dans la perspective plus large du rayonnement de l'armée de Terre que le CEMAT souhaite structurer pour lui donner plus d'efficacité et permettre son pilotage. Dans ce cadre le CESAT, riche de la production des stagiaires, s'attache à promouvoir ces pensées reflétant la richesse humaine et la vitalité de l'armée de Terre.

Les personnels du CESAT souhaitent une bonne rentrée aux lecteurs de ces cahiers.



Un penseur militaire



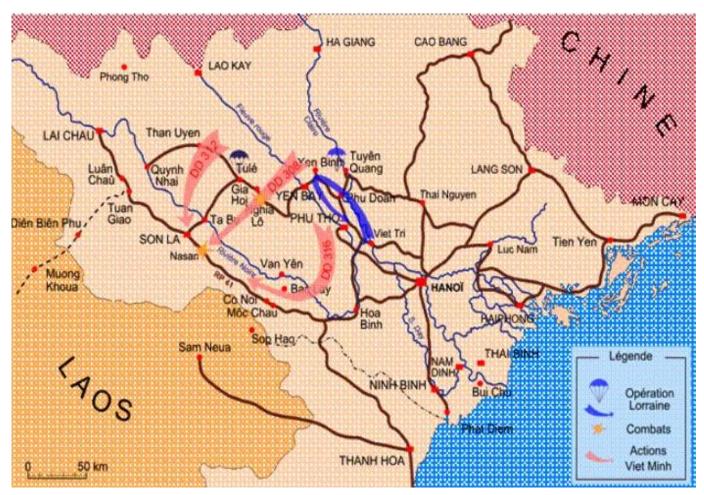
Le rôle déterminant de la logistique à Na San: l'action du Colonel Gilles



Par le Commandant Pierre-Antoine PY

La logistique a joué un rôle majeur à Na San parce que le Colonel Gilles, commandant le groupement opérationnel de la moyenne Rivière Noire (GOMRN), a su mettre en place une organisation efficiente du soutien capable de s'adapter aux évolutions de la situation opérationnelle. En cela, cette organisation et cette action préfiguraient celles de la logistique moderne au plus près des forces, que nous connaissons aujourd'hui.

A l'automne 1952, alors que la situation militaire est délicate en Indochine et que le Viet-Minh prépare une offensive qui se veut décisive au nord du Tonkin, le Général Salan, commandant en chef du corps expéditionnaire français, décide de regrouper les forces de la Rivière Noire et de la Haute région. Les ordres qu'il transmet le 17 octobre au Général de Linarès, commandant les forces terrestres du Nord-Vietnam (FTNV), prévoient le lancement d'une puissante contre-offensive sur les arrières viet-minh



(opération *Lorraine*) et l'installation du camp retranché de Na San. La définition des missions données à la base de Na San au mois d'octobre 1952 revêt deux aspects majeurs : d'une part, constituer un môle défensif capable d'arrêter les unités régulières du Général Giap ; d'autre part, permettre le ravitaillement opérationnel et le soutien logistique direct de toutes les unités de la région.

La logistique a joué un rôle majeur à Na San parce que le Colonel Gilles, commandant le groupement opérationnel de la moyenne Rivière Noire (GOMRN), a su mettre en place une organisation efficiente du soutien capable de s'adapter aux évolutions de la situation opérationnelle.

La montée en puissance de la base

Hameau du pays Thaï noir situé à 200 km d'Hanoï environ, dans une vallée d'environ 6 km de long sur 2 km de large, le site de Na San a été choisi pour trois raisons essentielles. Tout d'abord, sa piste d'aviation en terre battue est «dakotable» en toutes saisons. Une vaste plate-forme naturelle la prolonge et peut permettre le stationnement des avions ainsi que leurs mouvements au sol. Ensuite, le site est idéalement situé sur les axes de communication en direction du nord et du Laos puisqu'il se trouve à trente kilomètres de Son-La, à proximité immédiate de la RP 41. Enfin, l'aménagement en points d'appui (PA) des pitons qui entourent le site permet de garantir autant que possible l'intégrité de la piste.

La base de Na San voit ses missions précisées et doit désormais jouer un triple rôle dans les opérations à venir. En premier lieu, les PA qui entourent le site doivent servir à briser l'offensive viet-minh et le Général Giap doit y perdre ses meilleures divisions. Deuxièmement, la constitution d'importants dépôts opérationnels doit favoriser le soutien au plus près des bataillons



engagés. Troisièmement, la présence de bataillons (réserve mobile) en alerte immédiate auprès du PC doit permettre de lancer les contreattaques et rayonner autour du site.

La logistique est ainsi au cœur des combats de Na San. D'une part, compte tenu des forces françaises et de l'Empire engagées, il devient impérieux de recueillir les unités du nord de la rivière Noire en cours de repli, de ravitailler au jour le jour et par tous les moyens les éléments qui mènent le combat retardateur, de fournir aux 12.000 hommes du centre de résistance les moyens de tenir les PA, puis de soutenir directement ceux qui reprennent l'offensive en direction de Son-La, Yen-Chau et Conoï. D'autre part, afin de s'opposer aux unités viet-minh lancées à l'assaut du pays Thaï, il faut perturber, voire interdire les voies de communication et les circuits d'approvisionnement. Éloignées de leurs bases et privées de leur propre soutien, elles seront ainsi contraintes de se retirer.

L'aménagement et la montée en puissance de la base de Na San s'effectuent en un temps record (20 octobre au 30 novembre) sous les ordres du Colonel Gilles. Les responsables de la logistique sont directement installés au PC opérationnel et travaillent en étroite liaison permanente avec le commandement de l'opération et avec l'armée de l'Air. «Dans cette machine énorme qui s'appelle une opération aéroterrestre, chacun a sa place et sa mission à remplir. Le succès d'un tel programme

ne peut être total que si chacun se plie aux règles des urgences fixées par le commandement, et que si chacun accepte de tenir compte des servitudes techniques qui conditionnent le fonctionnement des différentes armes et services. C'est exactement ce qui s'est passé à Na San. L'admirable camaraderie de combat qui s'est créée là-bas, dès le premier jour, autour du Colonel Gilles, s'est traduite dans le domaine du ravitaillement aéroterrestre par un travail d'équipe extraordinaire qui a contribué plus que tout au succès d'un tel programme...»¹.

La totalité du ravitaillement, dans tous les domaines, arrive par voie aérienne. En période de pointe, il se pose un avion toutes les dix minutes, et le trafic atteindra jusqu'à 440 mouvements en 36 heures. Sachant qu'un Dakota embarque trois tonnes de fret utile et un Junker deux tonnes, les volumes mis en place à Na San sont particulièrement impressionnants: pour la seule période du 21 novembre au 11 décembre 1952, 3.950 tonnes de matériel (plaques PSP², barbelés...), de munitions (obus³, mines...) et d'armement sont aérotransportées. À ces matériels il faut ajouter les chargements les plus divers: pièces d'artillerie, camions-bennes, bulldozers et bétonneuses, mulets et animaux de bât. Il est alors nécessaire de recourir aux avions gros porteurs de l'époque «Bristol», dont la carlingue s'ouvre à l'avant, permettant l'embarquement des charges les plus lourdes ou volumineuses.

Organisation et missions de la logistique

Malgré sa dépendance vis-à-vis du pont aérien, le dispositif logistique de la base aéroterrestre de Na San tire sa force à la fois de sa capacité à répondre aux évolutions de la situation opérationnelle et de l'intangibilité de son organisation.

Tout en assurant la montée en puissance de la base et le ravitaillement des unités présentes sur le site, les services soutiennent également les éléments les plus avancés du dispositif français: «... souvent le commandement demande que le ravitaillement soit poussé par nos soins jusqu'aux positions de l'avant: chaque fois qu'il faut monter ces convois très risqués, il se présente plus de volontaires qu'il en est besoin...»⁴.

La mission de la logistique est en permanence adaptée aux besoins opérationnels. Elle comporte chronologiquement quatre phases qui répondent à l'impératif défini par le Général Salan : « Na San doit être considérée comme base opérationnelle intangible et comme telle défendue coûte que coûte». Jusqu'au 19 octobre 1952, il s'agit de soutenir les unités du nord de la

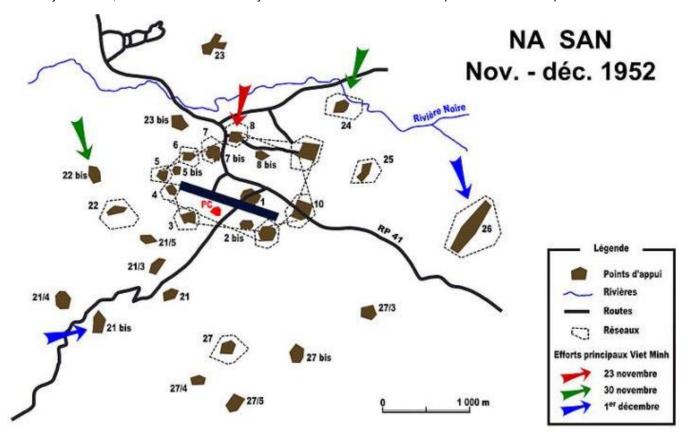
^{1 «} Le service de l'Intendance à Na San », Intendant militaire de 2^e classe Bunel (chef de l'intendance opérationnelle du Tonkin à lépoque), Revue de l'Intendance - N°27 - 1953.

² Plus de 10 000 plaques PSP sont nécessaires pour aménager et renforcer les 1 200 mètres de la piste d'aviation.

³ Pour contrer les offensives viet-minh du 30 novembre et du 1^{er} décembre, l'artillerie tire entre 12 000 et 15 000 obus ; or 90 coups de 105 avec leur emballage pèsent à eux seuls environ 2,5 tonnes, soit le chargement d'un Dakota.

¹ « L'Intendance militaire en opérations en Indochine », Intendant militaire de 1^{re} classe Bunel, Revue Historique des Armées - N°4 - 1957.

Rivière Noire en cours de repli. Du 19 octobre au 23 novembre 1952, il faut ravitailler en permanence et par tous les moyens les éléments qui mènent un combat retardateur au sud de la Rivière Noire. Du 23 novembre à la mi-décembre, il faut tenir Na San face aux attaques du Viet-Minh et, en particulier, fournir aux points d'appui les vivres, l'eau et les munitions. De la mi-décembre à la fin juillet 1953, la mission consiste à rayonner autour de la base et à reprendre l'initiative après les combats de fin



novembre-début décembre, et donc ravitailler Son-La, Yen-Chau et Conoï.

Cette évolution est conforme à l'«instruction personnelle et secrète» du 19 octobre 1952 dans laquelle le Général de Linarès demande au Colonel Gilles «d'organiser la défense de la Rivière Noire en la centrant sur Na San qui sera la base de ravitaillement de la zone».

Si les missions de la logistique à Na San évoluent, son organisation restera la même de novembre 1952 jusqu'au démontage de la base en juillet 1953, ainsi que l'a démontré le Général Favreau dans son ouvrage «*Na San, la victoire oubliée (1952-1953)*». Le site est organisé à la fois autour d'un «centre de résistance» chargé de garantir l'intégrité de la place forte pour la partie opérationnelle et d'une «base» au sein de laquelle œuvrent les services pour la partie logistique. C'est le Colonel Gilles, chef du GOMRN et du centre de résistance qui coordonne les actions opérationnelles et le soutien logistique: «il décide de l'implantation des services suivant un plan d'ensemble. Il veille à ce qu'ils soient parfaitement protégés et qu'ils assurent leur défense rapprochée par leurs propres moyens»⁵. Le lieutenant Bertrand (2^{ème} BEP) souligne également dans son journal de marche «l'impulsion que donne le Colonel GILLES. C'est un «vieux fantassin» qui commandait déjà à Hao Trach sur la RC 6 et ici, son obsession, c'est l'organisation du terrain. (...) Finalement il harcèle tout son monde et oblige à un tel travail que chacun est motivé et que Na San devient un centre de résistance très solide…»⁶.

L'ensemble des composantes du soutien sont représentées à Na San.

Au terme de sa montée en puissance, le Service de Santé, comprenant une antenne chirurgicale (antenne chirurgicale mobile n° 901) et un organe de maintenance sanitaire, dispose sur place des matériels et des médicaments nécessaires au soutien de dix bataillons opérationnels pendant 30 jours. Un dépôt de ravitaillement sanitaire adapté assure les approvisionnements des bataillons isolés opérant dans le pays Thaï.

Dévolue au soutien en carburants, huiles, ingrédients et produits spéciaux, la 730 ème compagnie de ravitaillement en essence assure l'approvisionnement des avions, des hélicoptères et des véhicules. Ravitaillé par fûts de 200 litres, le dépôt opérationnel des essences dispose de stocks initiaux permettant cinq jours d'autonomie, progressivement portés à 12 jours, soit plus de 50.000 litres d'ingrédients et de carburants divers.

Le Service du Matériel (11^{ème} compagnie moyenne de réparation du matériel) doit en particulier soutenir un parc vieillissant de plus de 150 véhicules et gère un dépôt de munitions correspondant à 45 UF⁷ pour les bataillons et à cinq UF pour l'artillerie.

_

⁵ Jacques Favreau, Nicolas Dufour, «*Na San, la victoire oubliée (1952-1953)*», Économica, 1999

⁶ Extraits du journal de marche du Lieutenant Bertrand (2^{ème} BEP) à la date du 24 novembre 1952

⁷ Unités de feux: dotations en munitions

Dans le même temps, le groupe d'exploitation de l'intendance aménage et équipe ses dépôts enterrés: magasins à vivres, magasins d'habillement, boulangeries de campagne, chambres froides, économats. Il dispose des réserves nécessaires pour continuer son action en cas de rupture du pont aérien.

La dépendance au pont aérien constitue indéniablement le point faible de la base logistique de Na San. Bien que les moyens aériens soient limités en Indochine, une coopération interarmées exemplaire a permis de planifier les approvisionnements en fonction de leur urgence et des priorités opérationnelles. En outre, les différents services ont su s'adapter face aux difficultés qui ont affecté le bon fonctionnement de la logistique.

Enseignements de Na San

À court terme, Na San a constitué un succès tactique⁸ dont les Français n'ont pas su tirer les meilleures leçons, ce qui n'a pas été le cas du Général Giap.

Outre les erreurs tactiques que furent la non-exploitation des succès obtenus au plus fort de la bataille et l'évacuation⁹, l'étatmajor français commettra l'imprudence de s'enfermer dans un «confort intellectuel» 10 en érigeant le concept de base aéroterrestre en véritable doctrine. Malgré un succès incontestable, le modèle proposé à Na San ne constitue qu'une solution tactique à une situation particulière. En mars 1953, le Général Salan tiendra les propos suivants au Maréchal Juin: «Le besoin de bases aéroterrestres est indispensable, mais il n'est pas question pour moi de m'y enfermer et de m'y faire détruire. Na San a été un moment de cette guerre, il ne s'agit pas de renouveler des Na San... Ces bases sont des pions de manœuvre... des pions cela se bouge, cela se manie!» Malgré cet avertissement, le haut-commandement voudra appliquer stricto sensu les principes de cet «heureux coup de dés»¹¹ à Diên Biên Phu sans prendre en compte deux contraintes liées à la logistique. Tout d'abord, en raison de la fermeture des aérodromes de Lai-Chau et de Na San, Diên Biên Phu ne pouvait compter que sur la voie aérienne pour assurer son ravitaillement. Le Général Salan écrira à propos de Diên Biên Phu dans ses mémoires: «cette base ne se conçoit pas puisque nous ne sommes plus à Na San et à Lai-Chau et, qu'isolée, loin d'Hanoï pour nos avions, elle devient une proie possible pour la masse de manœuvre viet-minh, libérée des charges que représentait pour elle la fixation des deux autres postes. Le Laos peut être défendu avec l'ensemble Na San, LAI-Chau, Diên Biên Phu. Les trois bases, qui constituent les pointes d'un triangle, sont situées à une centaine de kilomètres les unes des autres et peuvent se soutenir» 12. Si l'on peut considérer le soutien logistique comme le centre de gravité d'une base aéroterrestre, la capacité à ravitailler constitue l'un de ses besoins fondamentaux. En raison de cette dépendance vis-à-vis du pont aérien et des élongations supérieures 13 piste en est l'une des vulnérabilités critiques. À Diên Biên Phu, l'organisation du terrain conjuguée à l'emploi de l'artillerie (enterrement des batteries viet-minh, inefficacité des tirs de contre-batterie français) n'ont pas permis de protéger la piste d'aviation et le centre de résistance.

À l'inverse, le Général Giap a su tirer les meilleurs enseignements de son échec à Na San. Sur le plan logistique, il en a déduit que pour assiéger et réduire une base aéroterrestre, il lui fallait disposer d'un soutien sans faille qui assure l'approvisionnement en vivres, en munitions et en explosifs. C'est ce qu'il mettra en pratique par la construction de la route carrossable qui va de la Chine jusqu'à Tuan Giao, soit à 50 km de Diên Biên Phu. Ainsi que l'a expliqué le Général Favreau, «ce soutien logistique lui donnera le temps d'étudier et de reconnaître son terrain avant de lancer ses attaques et de mener un long siège de plusieurs mois » 14.



À long terme, on peut cependant considérer que le soutien logistique à Na San préfigure celui de nos forces terrestres actuelles.

En premier lieu, l'organisation du commandement dans laquelle les responsables de la logistique sont installés au PC opérationnel n'est pas sans rappeler celle du Commandement des forces terrestres. En effet, le COMFT dispose non seulement d'une division logistique au sein de son état-major, mais également d'un général adjoint logistique qui lui est directement subordonné.

En outre, la présence de l'ensemble des composantes de la logistique (soutien au stationnement, maintenance, ravitaillement, intendance, soutien santé, soutien pétrolier) illustre la similarité entre la base aéroterrestre de Na San et les bases logistiques actuelles (BLT, BLD) telles qu'elles sont décrites dans les différents manuels d'emploi du

groupement de soutien terre¹⁵ et du groupement de soutien divisionnaire¹⁶. Ces bases comprennent différentes zones liées aux domaines logistiques: ravitaillement-transports, maintenance, soutien du combattant, essences, santé.

⁸ Le Maréchal Juin qualifiera Na San de «chef d'œuvre d'art défensif»

⁹ Effectuée en totale coordination interarmées entre les forces aériennes et logistiques, cette opération délicate a été parfaitement menée, en conformité avec les planifications de l'état-major

Selon l'expression du Général Bart

¹¹ Selon l'expression du Général Blanquefort.

¹² Général Salan, «*Mémoires – Tome II – Le Viêt-Minh mon adversaire*», Paris, Presses de la Cité, 1971

¹³ Diên Biên Phu est à 300 km d'Hanoï.

¹⁴ Jacques Favreau, Nicolas Dufour, «Na San, la victoire oubliée (1952-1953)», Économica, 1999

¹⁵ LOG 31-911 - Manuel d'emploi du groupement de soutien terre. Approuvé le 22 juillet 2005 sous le n°565/DEF/CDEF/DEO/B.LOG - Édition 2005.

Enfin, en termes d'accomplissement de la mission, certains aspects apparaissent très actuels. Dans le domaine du soutien sanitaire, on retrouve dans la description qui en a été faite par le Général Favreau le principe du soutien de l'arrière vers l'avant tel qu'il est pratiqué par la chaîne santé (relève, ramassage, triage): «chaque point d'appui dispose d'un poste de secours qui demande les évacuations des blessés qui sont brancardés jusqu'à un véhicule ou enlevés par hélicoptère si c'est possible et si la gravité de leurs blessures le nécessite. Au centre de triage, le médecin détermine le degré d'urgence des évacuations et n'opère sur place que les cas présentant une extrême urgence qui sont immédiatement transportés à Hanoï après réanimation»¹⁷. Dans le domaine de l'intendance, les principes des rations alimentaires différenciées adaptées aux spécificités culturelles (européens, annamites, thaïs, musulmans...), des rations «G»¹⁸, des vivres frais, du pain rappellent la gestion actuelle des vivres opérationnels.

En définitive, le succès obtenu à Na San, dans lequel la logistique joua un rôle déterminant, l'a été par la conjonction de différents facteurs mis en exergue par le Chef de bataillon Casso:

- «Un chef, un homme d'airain, comme on en retrouve dans les Pyrénées catalanes;
- Un heureux dosage de troupes excellentes, soutenues par des services qui connaissaient l'enjeu d'une lutte dos au mur;
 - Une organisation défensive, moulée au terrain et adaptée aux moyens;
 - Un pont aérien sans défaillance, c'est-à-dire un soutien logistique soustrait à l'insécurité des pistes;
- Enfin, une conception opérationnelle qui avait inspiré, *a priori*, au commandement, une confiance totale que son efficience devait, par la suite, lui mériter» ¹⁹.

Ainsi, l'effort logistique consenti à Na San a préfiguré l'importance croissante du soutien dans les engagements actuels des forces terrestres. «L'intendance suivra», disait Napoléon. Devenue logistique, elle accompagne désormais la manœuvre interarmes à laquelle elle s'intègre pleinement depuis la phase d'entrée en premier jusqu'au désengagement et peut constituer la condition de la victoire.

Issu de l'EMCTA (promotion 1999-2000), le Commandant Py a servi comme lieutenant au 2ème GLCAT, puis comme commandant d'unité au 4ème GLCAT. Après avoir été affecté au sein des organismes centraux du Commissariat, il est aujourd'hui stagiaire au Cours supérieur d'état-major (126ème promotion)



¹⁶ LOG 32-911 - Manuel d'emploi du groupement de soutien divisionnaire. Approuvé le 24 janvier 2005 sous le n°66 /DEF/CDEF/DEO/B.LOG - Édition 2005.

¹⁷ Jacques Favreau, Nicolas Dufour, «*Na San, la victoire oubliée (1952-1953)*», Économica, 1999

¹⁸ Rations de guerre

¹⁹ Chef de bataillon Casso, «Na San aérodrome retranché», Revue du Génie militaire, Tome LXXXVI, n° de mai-juin 1953.

Articles d'intérêt général



Mali: l'intervention militaire française en perspectives

Par le Colonel Michel GOYA

Cet article du Colonel Michel Goya a été publié sous le titre «La guerre de trois mois: l'intervention militaire française au Mali en perspectives»1 dans la revue de l'Institut français des relations internationales2, Politique étrangère, volume 78, n°2, été 2013.

intervention au Mali a permis de réduire significativement le potentiel des djihadistes opérant au Sahel. Ce succès a été rendu possible par la conjonction d'une prise de décision politique claire et d'un dispositif militaire efficace. Cette opération a toutefois révélé des carences, notamment capacitaires, et mis en avant la nécessité d'apporter un soutien durable à l'armée malienne qui ne pourra faire face, même appuyée par une force onusienne, à une possible reconstitution des groupes djihadistes.

Devant l'urgence des événements au Mali, la France a rompu avec des années d'hésitations dans l'emploi de la force pour frapper directement et violemment un ennemi clairement identifié. Contrairement aux idées alors admises, il s'avérait donc que l'action unilatérale était encore possible, dès lors qu'existait une volonté politique permettant d'engager des troupes au sol et de

La victoire militaire au Mali, pour brillante qu'elle soit, est cependant encore incomplète et surtout limitée. La France a gagné une bataille. Elle n'a pour autant ni stabilisé le pays ni surtout vaincu le djihadisme au Sahel, et il ne suffira pas de le dire pour faire disparaître nos ennemis. Il reste à faire en sorte que cette guerre de trois mois victorieuse ne soit pas un coup d'épée dans le sable, ce qui suppose au moins une vision stratégique de la région et le maintien de capacités militaires adaptées.

Une surprise stratégique française

L'intervention militaire au Mali, le 11 janvier 2013, est d'abord une surprise stratégique pour les djihadistes qui, en lançant la veille leur offensive vers le sud du Mali, n'avaient probablement pas anticipé la réaction française. Du côté français, les moyens d'intervention aériens et terrestres étaient pourtant visibles et relativement proches, de la Côte d'Ivoire au Tchad en passant par le Gabon et le Burkina Faso, sans parler du dispositif d'alerte métropolitain. Très clairement, nos ennemis n'ont pas cru que la France, c'est-à-dire le président de la République, oserait s'en servir.

Cette erreur d'appréciation doit certainement à une vision d'États occidentaux réticents à s'engager vraiment après l'expérience afghano-irakienne, mais aussi de plus en plus empêchés de le faire par un Conseil de sécurité des Nations unies renouant peu à peu avec les grippages de la guerre froide. L'intervention en Libye en 2011, elle-même très indirecte et non suivie d'une opération de stabilisation au sol, a pu apparaître comme le chant du cygne d'une volonté déclinante. Les atermoiements qui ont suivi face à la guerre civile syrienne semblaient confirmer que l'on avait effectivement atteint un point bas.

Plus localement et à plus court terme, l'idée qu'aucune puissance extérieure n'interviendrait au Mali pouvait s'appuyer sur un certain nombre de déclarations françaises. Un ancien responsable des opérations des armées françaises n'affirmait-il pas luimême en juillet 2012 que «les enseignements tirés des opérations en Afghanistan interdisent, de fait, pratiquement toute intervention terrestre menée par les Occidentaux dans un pays musulman» ? Plus important, le président de la République incarnation de la dissuasion française, qu'elle soit nucléaire ou conventionnelle – déclarait en octobre et en novembre 2012 qu'il n'y aurait pas d'intervention directe au Mali mais seulement un appui à une force régionale. La simple absence d'une unité de protection terrestre, comme cela avait été le cas dans le passé dans plusieurs capitales africaines lorsque les ressortissants et les intérêts français avaient été gravement menacés, semblait visiblement témoigner que nous n'étions pas prêts à «mourir pour Bamako».

Dans ces conditions, face à une Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) particulièrement lente à se mettre en place et à une armée malienne décomposée, les organisations djihadistes ont pu croire qu'elles bénéficieraient d'une grande liberté d'action pendant quelques mois, liberté dont elles ont voulu profiter. Leur analyse était en partie juste: un point bas avait effectivement été atteint dans la manière de mener des interventions militaires, mais ce point bas était aussi un point d'inflexion.

¹ Les photos ne faisaient pas partie de l'article

² Le comité de rédaction des Cahiers du CESAT remercie cet Institut ainsi que l'auteur qui ont bien voulu l'autoriser à publier cet article

Le retour au système d'intervention rapide classique français

L'opération Serval et, dans une moindre mesure, l'aide au président ivoirien Alassane Ouattara en avril 2011 consacrent d'abord le retour à une forme classique d'intervention rapide de la France, proche de celle que l'on connaissait durant la guerre froide. Dans un contexte géopolitique de retrait relatif des États-Unis et de poussée croissante de menaces en Afrique, la France a mené 14 opérations de guerre en Afrique de 1977 à 1980, qui ont toutes été des succès militaires. Ces succès résultaient d'un système spécifique reposant sur des institutions autorisant un processus de décision rapide, un consensus sur cet emploi «discrétionnaire» des forces, des unités prépositionnées, des éléments en alerte en métropole, des moyens de transport et de frappe à distance, la capacité à fusionner avec des forces locales et la combinaison tactique du combat rapproché au sol et des appuis aériens.

Ce système permettait aux forces françaises d'éteindre les incendies au plus tôt, sans y consacrer beaucoup de moyens et sans rester sur place outre mesure. L'autorité politique n'étant pas inhibée par les pertes (33 soldats tués en mai-juin 1978 au Tchad et au Zaïre), elle s'immisçait peu dans les opérations. Celles-ci avaient donc de plus fortes chances de succès et, *in fine*, les pertes restaient limitées puisque la durée des opérations l'était également.

Les opérations françaises ont commencé à perdre de leur efficacité lorsqu'on est sorti de ce système. De la force d'interposition des Nations unies au Liban en 1978 à l'opération Licorne débutée en 2002 en république de Côte d'Ivoire, l'armée française a payé cher l'abandon de la notion d'ennemi. De l'engagement en Bosnie au conflit afghan, elle a découvert les limites des opérations en coalition: lenteurs du processus de décision et de mise en place, disparité des cultures militaires, imposition des méthodes du meneur de la coalition, schizophrénie de ses membres poursuivant à la fois des objectifs nationaux propres et des objectifs communs. Dans le cas afghan, elle a goûté également à la paralysie par l'intrusion politique.

La spirale de l'inefficacité militaire

La spirale de l'inefficacité militaire a finalement atteint son point bas en avril 2012 avec la conquête du nord Mali par les indépendantistes touaregs et les djihadistes, puisqu'on a pu y constater simultanément l'échec de l'approche indirecte américaine d'aide aux armées locales et la stérilité des solutions militaires régionales. Sans l'offensive djihadiste, et après 15 années de renforcement de capacités africaines de maintien de la paix, il aurait fallu pratiquement une année complète pour faire intervenir l'équivalent d'une brigade légère, ce qui aurait sans doute constitué une des projections de forces les moins dynamiques de l'Histoire. Il est vrai que cette projection avait encore été ralentie par la très modeste implication de l'Union européenne (UE), autre faible substitut à l'intervention directe française depuis la fin des années 1990. Rétrospectivement, on ne peut d'ailleurs que constater l'impuissance dont aurait été frappée cette première MISMA face à la puissance, pourtant connue, des organisations djihadistes.

Il aura donc ainsi fallu aller jusqu'au bout d'un processus, jusqu'à son blocage final, pour stimuler l'audace de nos ennemis et, au bout du compte, ne laisser d'autre choix que le retour à une forme classique des interventions militaires «à la française». La clé de voûte du mouvement étant ici une volonté politique claire, assumant d'emblée l'idée de guerre, et sans intrusion tactique. Ce préalable acquis, le reste du système d'intervention a été prompt à se réactiver.

Campagne éclair sur le fleuve Niger

La surprise stratégique de la décision a pu dès lors se doubler d'une surprise opérative, grâce à la rénovation du dispositif d'alerte en métropole et surtout au maintien du réseau de bases dans la région, renforcé du dispositif des forces spéciales au Burkina Faso. Cette proximité, et l'aide de nos alliés, ont permis par ailleurs de compenser l'affaiblissement de nos moyens de transport aérien. L'opération Serval a été ainsi l'occasion de valider le premier exemple de mise en commun d'équipements européens. Sans l'existence du commandement européen du transport aérien et l'appui du Canada et des États-Unis, il aurait été plus délicat de disposer des transporteurs lourds indispensables. Après des débuts timides, les États-Unis y ont ajouté un soutien en matière de ravitaillement aérien et un appui en renseignement dronique à partir du Niger. Le volume relativement restreint de l'opération – environ 10% du contrat opérationnel – a permis de surmonter les rigidités de la nouvelle organisation française du soutien.

Il a été ainsi possible de porter très rapidement un coup d'arrêt à l'offensive en cours au centre du Mali par des moyens aériens tout d'abord puis, en l'espace de quelques jours, par la mise en place d'une brigade terrestre. En deux semaines, les forces engagées ont dépassé en volume le plus fort de l'engagement en Afghanistan. Pour des raisons politiques, ou matérielles, aucune armée au monde n'aurait été capable d'une telle prouesse à ce moment-là et à cet endroit.

Le bénéfice de la surprise s'est maintenu avec la prise de risque d'une contre-offensive immédiate, sortant largement des normes établies depuis le conflit afghan de longue mise en condition du personnel et des matériels, le tout en flux tendus logistiques et sous la direction rapprochée, parfois jusqu'au microcommandement, du Centre de planification et de conduite opérationnelle (CPCO).

La rapidité de l'offensive, avec une combinaison inédite de modes d'action (opérations aéroportées, poser d'assaut, logistique aéromobile) en direction de Gao et Tombouctou a permis de libérer la boucle du Niger dès le 28 janvier 2013. La capacité à enchaîner rapidement les sous-opérations s'est confirmée avec la dissociation de l'opération Serval: un groupement tactique a été chargé de la sécurisation de la région de Gao avec les forces armées maliennes (FAM), alors que le reste de la brigade française occupait les villes du nord et formait une nouvelle coalition avec les forces tchadiennes, mais aussi avec des éléments touaregs retournés (diplomatie opérative très souple, mais porteuse de germes de contradictions politiques).

Dans ce type de conflit, où aucun traité ne vient officialiser la victoire, c'est au politique de marquer symboliquement les succès. Tel fut l'objet du voyage du président de la République le 2 février, consacrant la réussite de la première partie de la mission donnée aux armées: la restauration de l'autorité de l'État malien sur l'ensemble du territoire. La deuxième partie, la destruction des organisations ennemies, se limitait alors à la disparition d'Ançar Dine, l'organisation radicale touarègue. Les trois autres mouvements armés djihadistes – le Mouvement pour l'unicité du jihad en Afrique de l'ouest (MUJAO), Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et les Signataires par le sang de Mokhtar Belmokhtar – conservaient encore la majeure partie de leur potentiel, en dépit des frappes aériennes.

La victoire du Tigharghar

Les organisations armées non étatiques peuvent être classées en fonction de leur degré d'implantation sociale et de la sophistication de leur armement. Les organisations «telluriques», à forte implantation locale, bénéficient d'avantages multiples (ressources, renseignement, dissimulation et surtout capacité de recrutement) et ne peuvent être contrées que par une approche globale, plutôt centrée sur le contrôle de la population. Face aux organisations exogènes ou «réticulaires», à l'instar de beaucoup de franchises d'Al-Qaida, la destruction des forces peut être recherchée. Cette recherche de la destruction nécessite cependant une manœuvre aéroterrestre plus ou moins complexe, suivant que cet ennemi dispose ou non d'un armement terrestre «anti-accès» (missiles antiaériens et antichars sophistiqués).

AQMI se classe dans la catégorie des organisations ne disposant ni d'un soutien local lui permettant de reconstituer rapidement ses forces, ni d'un armement empêchant les moyens d'appui-feu français d'agir au mieux de leur efficacité. Il ne s'agit pas pour autant d'un adversaire facile. Les combattants d'AQMI sont aguerris, motivés jusqu'au fanatisme et, s'ils ne disposent pas de lance-missiles, possèdent un arsenal redoutable de mitrailleuses lourdes. Logiquement, cet adversaire s'était installé dans la vallée de l'Ametettaï, au nord du massif de Tigharghar, profitant à la fois de la protection des massifs et de la proximité de la grande vallée du Timlési, axe essentiel entre le fleuve Niger et l'Algérie. Plusieurs centaines de combattants djihadistes ont pu y organiser leur bastion pendant des années, le gouvernement malien fermant les yeux sur leur présence pour concentrer ses efforts sur les rebelles touaregs.

Après avoir localisé cette base grâce à un déploiement inédit de moyens de renseignement et de surveillance, les forces françaises ont accepté le combat rapproché, ce qui a sans doute constitué une nouvelle surprise pour des djihadistes convaincus de la réticence des armées occidentales à cette prise de risque. Après une manœuvre de bouclage menée par les forces françaises et tchadiennes, la zone a été conquise à pied par un groupement d'infanterie légère, fortement appuyé par artillerie et moyens aériens. Preuve a ainsi été faite de la puissance de la combinaison combat au contact/appuis de la troisième dimension. Ces derniers, en particulier par les hélicoptères Tigre, ont assuré la majorité des pertes ennemies; mais ils ne sont pleinement efficaces qu'avec des combattants pour déceler et fixer l'ennemi, avant de lui porter le coup décisif. Preuve est ainsi faite également que, dans un combat asymétrique, le «fort» ne l'emporte que s'il va aussi sur le terrain du «plus faible» et rivalise avec lui dans le combat rapproché en milieu difficile.

Après un mois de combat, du 19 février au 21 mars 2013, et au prix de la vie de deux militaires français et de vingt-six tchadiens, le bastion d'AQMI au Mali a été détruit, avec tous les équipements qui y étaient stockés; près de 200 de ses combattants, dont le chef de katiba Abou Zeïd, ont été tués et une vingtaine d'entre eux faits prisonniers. De nombreux renseignements ont également été trouvés qui permettront à différents services de poursuivre la traque. Ce succès ne suffit pas pour proclamer la destruction d'AQMI au Mali, mais il est certain que son potentiel de combat y a été très sérieusement entamé.

Combat asymétrique à Gao

La situation dans la région de Gao est plus délicate. Contrairement à AQMI, le MUJAO y poursuit depuis le 5 février un combat asymétrique, fait de multiples actions d'éclat combinant attaques suicides, infiltrations et tirs de harcèlement. Ces attaques ponctuelles témoignent à la fois de la motivation des membres du mouvement, assez éloignée de l'image de groupe de bandits parfois présentée, de la persistance de leur présence et donc aussi de l'incomplétude de l'opération Serval. Classiquement, le MUJAO mène une campagne de communication appuyée par des actions de combat, là où la France fait l'inverse. Son recrutement local, y compris dans les ethnies songhaï et peule, et régional, notamment en Mauritanie, peut lui permettre de prétendre au leadership régional à la place des Algériens d'AQMI. Le MUJAO détient aussi un otage français.

Face à cette menace, les forces alliées franco-maliennes dans la région du fleuve Niger, les Touaregs (toujours ennemis de l'État malien) du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) plus au nord dans la région de Bourem et le bataillon nigérien près de la frontière à Ménaka s'efforcent de contrôler le terrain et de mener des opérations offensives de nettoyage. Le MUJAO y a subi des coups, notamment à Imenas où, le 2 mars, plus de 50 rebelles ont été éliminés au prix de la vie d'un soldat français. La zone est cependant encore loin d'être définitivement pacifiée.

Pour autant, comme la visite du président du 2 février, celle du ministre de la Défense le 7 mars a voulu marquer politiquement la fin d'une nouvelle sous-opération. La phase d'intervention est considérée comme terminée et celle de la stabilisation commence, tandis que les forces françaises engagent leur repli.

Mission non encore accomplie

Après trois mois de combats, la mission assignée par le chef des armées – rétablir la souveraineté de l'État malien sur l'ensemble de son territoire et y détruire les organisations terroristes – est donc considérée comme accomplie. Cela induit-il pour autant une normalisation de la situation et la fin de l'engagement militaire français?

Les forces alliées, et avant tout françaises, ont repris le contrôle de la totalité des villes tenues par les rebelles depuis janvier 2012 mais, avec seulement 12 ou 13 bataillons français ou africains, il n'est pas possible de contrôler étroitement un territoire deux fois grand comme la France.

Sur les six organisations qui faisaient face au gouvernement malien, les deux organisations touarègues ont pratiquement disparu, comme Ançar Dine, ou se sont associées aux forces françaises, comme le MNLA; AQMI a subi des pertes sévères et semble désorganisé; le MUJAO, et sans doute aussi le groupe de Mokhtar Belmokhtar, ont également subi des pertes, mais dans des proportions moindres. Ces résultats militaires remarquables ne sont cependant pas décisifs et comportent plusieurs incertitudes.

AQMI a subi des coups sévères

Si AQMI a subi des coups sévères, il dispose à proximité d'un front où l'ex-Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) peut enfin justifier pleinement son adoubement par Oussama Ben Laden. Il faut donc s'attendre très probablement à des actions offensives de sa part. Celles-ci peuvent encore avoir lieu au Mali, s'il reste à AQMI des forces dans le massif des

Ifoghas et s'il est possible de les renforcer ou les renouveler. La surveillance aérienne, la tenue des villes de la région par les forces alliées, le quadrillage accru de l'armée algérienne dans le Sahara et la coopération des Touaregs réduisent néanmoins les possibilités de manœuvre dans ce secteur. Le mode d'action le plus probable pour AQMI consiste donc plutôt dans des opérations contre les Français, dans l'ensemble de sa zone d'action. Par ailleurs, AQMI détient toujours six otages français après le décès probable de l'un d'entre eux. Ces otages sont désormais vraisemblablement hors du Mali.

La deuxième incertitude concerne les organisations armées des Touaregs. La France coopère ouvertement avec le MNLA alors que celui-ci, déclencheur des événements en janvier 2002, est toujours en guerre contre le gouvernement malien. Ançar Dine a disparu, mais ses combattants n'ont pas tous été éliminés, loin s'en faut. Certains ont rejoint le MNLA ou le nouveau Mouvement islamique de l'Azawad, d'autres poursuivent sans doute le combat, peut-être avec AQMI. Cette alliance avec le MNLA illustre certaines difficultés du «combat couplé». La coopération des Touaregs est une des clés de la sécurisation du nord-Mali et même de la région. Toutefois – outre qu'elle suppose de s'associer avec d'anciens ennemis (beaucoup d'entre eux ayant combattu avec Mouammar Kadhafi), dont des islamistes radicaux –, cette alliance irrite surtout les gouvernements alliés de la région.

L'action du groupe de Mokhtar Belmokhtar, indépendant d'AQMI depuis la fin 2012, est floue dans ce paysage tactique. Proche du MUJAO, il combat peut-être à ses côtés; mais certains témoignages tendent à montrer que non seulement Belmokhtar, un temps donné pour mort, est toujours vivant, mais qu'il se serait réfugié en Algérie. Une organisation qui a été capable d'organiser la prise d'otages du site gazier d'In Amenas peut surprendre à tout moment.

Qui pour combattre les djihadistes?

Face à ces groupes encore très actifs, les forces locales sont faibles. Les contingents de la MISMA sont arrivés rapidement sur le territoire malien, mais le plus souvent sans équipement et sans financement suffisant. De fait, l'action de la MISMA se limite au contingent tchadien à Kidal – lui aussi en recherche de financement et rattaché depuis peu à la MISMA –, au contrôle de Ménaka par le bataillon nigérien et à une présence sur les axes routiers du sud. Quant aux forces armées maliennes, elles sont désorganisées. Tout au plus peuvent-elles mettre en œuvre huit petits bataillons très mal équipés et mal encadrés. Sans appui français, les FAM sont clairement incapables de sécuriser le fleuve Niger, sans même parler du massif des Ifoghas. La Mission européenne de formation de l'armée malienne a commencé son travail de 15 mois de formation de quatre bataillons de 650 hommes. Avec une UE au moins aussi réticente à financer et armer l'opération *European Training Mission* (EUTM) que la Communauté économique des États d'Afrique de l'ouest (CEDEAO) avec la MISMA, la reconstitution de l'armée malienne risque de prendre beaucoup de temps.

Quant à la force de l'Organisation des Nations unies (ONU) annoncée pour englober et remplacer la MISMA, son intérêt principal, outre d'élargir le champ des contributeurs, est surtout de transférer aux Nations unies le financement des opérations. Ce soulagement financier se paierait d'une moindre efficacité tactique, les forces onusiennes étant incapables de mener des opérations offensives. On les voit mal, même avec un mandat du chapitre VII et un volume de plus de 12.000 hommes (qu'il reste à réunir), résister longtemps à un adversaire résolu. On peut espérer qu'AQMI se détourne d'un adversaire aussi peu gratifiant, mais ce ne sera sûrement pas le cas du MUJAO. Le secrétaire général des Nations unies a d'ailleurs admis implicitement l'inefficacité de cette force en demandant la présence d'une force parallèle qui, en l'occurrence, ne peut être que française. Tous ces mouvements de forces sont censés s'effectuer alors que débute un processus électoral devant initier la normalisation politique, lui-même source de tensions.

Les dihadistes ne sont forts que parce que les États sont faibles

Plus largement, ces atermoiements militaires démontrent que la vraie force des organisations non étatiques armées réside surtout dans la faiblesse des États qu'elles affrontent. Or ceux-ci ne sont pas faibles parce que leurs armées le sont; c'est l'inverse qui est vrai, et les tendances ne sont pas favorables.

Autant AQMI et ses alliés bénéficient des réseaux sombres de la mondialisation (armes légères en abondance, parasitage des trafics en tous genres), autant les États locaux ont vu leurs moyens d'action publique se réduire. Cela vaut pour les instruments de sécurité, mais aussi pour une action sociale qui laisse le champ libre aux organisations privées islamiques. Pire, les financements extérieurs, licites (aide du Fonds monétaire international [FMI]) ou non (drogue), ont tendance à accroître nettement une corruption endémique qui, par contraste, rend l'offre des organisations islamistes, dure mais honnête, de plus en plus séduisante. Dans une zone sahélienne où la population risque de doubler d'ici à 20 ans, les recruteurs du MUJAO ou de tous les groupes qui sont amenés à naître ou à se transformer n'auront aucun mal à trouver des volontaires. Le coup d'État militaire de mars 2012 au Mali doit être considéré aussi comme une tentative locale de réaction contre cette dérive générale.

Pour autant, ces pays du Sahel, Mali compris, disposent de ressources importantes dans leur sous-sol. Leur exploitation peut être une chance, à condition de parvenir à réserver une partie notable des revenus à la consolidation des structures étatiques et à l'assainissement des administrations.

À court terme, et sans préjuger des évolutions du monde arabe tout proche, l'apaisement des tensions avec les Touaregs est une condition sine qua non de la victoire contre les djihadistes. À long terme, recensements, plans cadastraux, systèmes de retraite, éducation, juges et administrateurs suffisamment bien payés pour être honnêtes, élections transparentes sont les meilleurs instruments pour couper les racines de mouvements qu'armées et polices pourront mieux affronter grâce à de vraies rentrées fiscales. Dans l'incapacité de créer ce cercle vertueux et sans États forts, la guerre contre les djihadistes sera une «guerre de Sisyphe».

La France peut-elle mener une guerre au-delà d'un trimestre?

La France a prouvé la persistance, un temps oubliée, de sa capacité d'intervention rapide et de sa capacité à mener des opérations de haute intensité et d'une grande complexité sur plusieurs mois. Comme toutes les opérations, celle-ci a mis en évidence des lacunes mais aussi des renforcements.

Un million d'euros de surcoût par jour

Cette «nouvelle intervention rapide» en Afrique est financièrement un peu plus coûteuse que les précédentes, de l'ordre d'un peu plus d'un million d'euros de surcoût par jour pour l'emploi d'une brigade aéroterrestre contre moins d'un million pour l'ensemble des opérations extérieures françaises de 1978 – du fait en grande partie des coûts d'emploi élevés des matériels les plus sophistiqués. On notera aussi que presque la moitié de ce surcoût provient du transport logistique, et on peut imaginer ce que la proximité des bases africaines a permis d'économiser en la matière. Ces opérations sont aussi moins coûteuses humainement, du fait d'un meilleur système de protection des combattants, mais aussi des savoir-faire tactiques acquis en Afghanistan. Le rapport de pertes entre amis et ennemis n'a jamais été aussi favorable aux soldats français depuis 100 ans. Outre les insuffisances matérielles bien connues et anticipées – affaiblissement de la capacité de ravitaillement en vol et de transport aérien, réduction rapide de la flotte d'hélicoptères, retard pris dans la constitution d'une flotte de drones de surveillance et de combat, vieillissement d'une grande partie du parc terrestre –, l'opération Serval a également mis en évidence des lacunes organisationnelles, comme la rigidité du soutien logistique et la difficulté à mettre en place une structure de commandement totalement cohérente sur le théâtre.

On s'étonnera enfin de la faible médiatisation et, ce qui est lié, de la faible compréhension par le public de cette opération. Cette sous-exposition et cette sous-explication, qui prolongent en les accentuant celles des opérations de reconquête de Tombouctou et Gao, ne sont peut-être pas étrangères à l'érosion du soutien de l'opinion publique.

Il reste maintenant à démontrer la capacité française à poursuivre les opérations dans la durée, car il ne faut pas se leurrer: le combat initié au Mali s'inscrit dans un affrontement de longue haleine. Dans des conditions assez proches, il aura fallu trois ans d'engagement au Tchad pour y rétablir provisoirement la sécurité. À l'époque, la force de la France reposait sur une intégration assez réussie de tous ses moyens d'action sous un commandement unique. La diplomatie ne se focalisait pas sur le repli le plus rapide possible des forces françaises, mais sur la manière de réunir les pays de la région dans un même combat, de dissocier le mouvement local de ses sponsors et d'aider à la résolution des problèmes ethniques locaux. Elle participait, avec les militaires qui, de fait, fournissaient la quasi-totalité du personnel engagé, à la restructuration parallèle de l'administration et de l'armée locales. De son côté, un contingent moyen de 2.500 hommes a conduit le combat jusqu'à ce qu'on soit certain que l'armée locale était capable de prendre le relais. Cela se passait quelques années seulement après la guerre d'Algérie, bien plus traumatisante pourtant que le «syndrome afghan». L'opinion publique était alors beaucoup plus réticente à ce type d'engagement qu'aujourd'hui où, malgré une chute rapide dans les sondages — qui interroge —, une majorité de Français soutient l'opération Serval.

Conservant le souvenir du sort de ses bataillons «casques bleus», la France a pris soin de préserver l'autonomie de sa force résiduelle au Mali, de la valeur d'un groupement interarmes, par rapport à la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Cette force, associée aux forces spéciales de l'opération Sabre et au dispositif de frappe régional, mènera-t-elle une action indépendante de lutte contre les organisations djihadistes, à la manière de l'opération américaine Liberté immuable, au risque d'irriter profondément l'Algérie, acteur clé de la sécurité de la région? Pourra-t-on se désintéresser de cette force ONU, dont on ne peut que prédire les difficultés, au risque de connaître un destin «afghan», l'efficacité de l'armée nationale afghane en moins?

* *

Après avoir gagné la guerre de trois mois, il est désormais urgent de définir une stratégie française pour la région et d'intégrer à sa réalisation des moyens de puissance autres que militaires. Cela nécessitera la préservation des attitudes et des moyens qui ont permis le succès initial, afin de pouvoir le rééditer. Cela impliquera aussi, de la part de l'échelon politico-militaire, des qualités de résilience et de confiance dans les exécutants qui ont parfois fait défaut dans le passé.

Officier dans l'armée de Terre, breveté de l'École de guerre et docteur en histoire, le Colonel Michel Goya a notamment publié «Res militaris. De l'emploi de la force au XXIème siècle» (Paris, Économica, 2010).



La mémoire qui flanche: 1873, une crise durable

Par Madame le professeur Françoise THIBAULT

L'auteur de cet article nous a déjà donné la preuve de son esprit libre et original dans un précédent numéro des Cahiers. Elle nous rappelle ici un épisode économique méconnu de la seconde moitié du XIXème siècle, en faisant une comparaison entre les maux endurés à cette époque et ceux connus aujourd'hui, ainsi que les solutions alors adoptées. Quant à celles qui pourraient l'être en ce début de XXIème siècle, elle laisse le lecteur choisir.....

Europe – telle qu'elle est – traîne derrière elle tant d'Histoire, d'histoires et de souvenirs et, pour le dernier siècle, tant de photos, de récits et de films, qu'elle oublie parfois l'essentiel de périodes charnières qui n'ont pas toute l'attention de nos contemporains.

Comme l'a dit souvent Warren Buffet, expert en la matière, aucune crise ni aucune croissance ne ressemblent à celles qui les ont précédées: «Il est inutile, voire dangereux, de s'inspirer du passé, car l'économie est essentiellement volatile et ses éléments mêlés sont imprévisibles». Le grand Warren appelle cela «le syndrome du rétroviseur» et ajoute: «Si le passé était tout ce qu'il faut savoir, les bibliothécaires seraient les individus les plus riches du monde».

Pourtant, même si nous sommes laminés par le rappel de la crise de 1929, une autre période de crise nous interpelle: celle qui se révéla en 1873.

1929 est essentiellement un crack boursier qui répercuta sa faillite sur les systèmes économiques, les schémas de production, le marché du travail... avec les conséquences que l'on sait, puisque cela n'était jamais – dans l'ère moderne – arrivé et que l'on avait aucune recette. Les turpitudes des banques US découvertes en 2007 déclenchèrent ce que l'on sait, et l'assimilation à 1929 se fit ainsi.

Le krach de 1873

1873 est plus proche de l'actuelle situation de l'Europe. Il faut inverser l'approche: il s'agit d'une crise structurelle en profondeur, bien plus que financière.

La guerre de 1870 entre la France et la Prusse, assortie de la chute du Second Empire, de la révolte de la Commune (révolte qui ne se limita pas à Paris, comme on le croit trop souvent) et de ses saccages, stoppèrent net le formidable élan de croissance des vingt années précédentes. Cet Empire effondré en quelques semaines fut en effet la période de croissance économique la plus forte et la plus rapide de toute notre histoire (comparable aux plus belles années de la Chine moderne). Cette guerre ruina non seulement ses protagonistes (la France perd 1,6 million de citoyens et doit une indemnité de 5 milliards), mais l'ensemble de l'Europe. Par ailleurs, le canal de Suez, inauguré en novembre 1869, énormément dispendieux, est un échec: le transit est inexistant, il ne rapporte rien alors que de grands espoirs d'internationalisation de l'économie européenne avaient été fondés sur lui.

Le désastre commence par la faillite de deux banques autrichiennes et du Crédit foncier, en mai 1873. De multiples petites banques et organismes financiers suivent à travers l'Europe. L'Italie, la Belgique sont atteintes. La croissance de la Grande-Bretagne ralentit de moitié. L'action coloniale (et ses profits) stagne. Le chômage croît à une vitesse phénoménale car, après la surproduction des belles années, les entreprises sont contraintes de ralentir et de mettre leurs ouvriers sur le pavé. À cela s'ajoute «l'invasion des sarrasins», étrangers venus de l'est et du sud, qui travaillent à bas prix et font baisser les salaires. À Londres, un habitant sur quatre dort dans la rue. Seule une politique drastique d'expatriation vers les plus lointaines colonies permet de ralentir le flot des nécessiteux.

Comment l'Europe s'en est-elle sortie?

Cette récession terrifiante a duré de 15 à 23 ans selon les pays. Les leaders les plus clairvoyants ont été d'accord pour admettre qu'il ne s'agissait pas uniquement de banque, mais de la nécessité de passer à une nouvelle forme de structures, d'entreprendre d'indispensables réformes: il était temps de sortir du XVIII ème siècle et du système Metternich.

L'État français, aux prises avec un laborieux retour à la République, stagnera jusque vers 1881/82 pour retrouver, avec la stabilité politique, une croissance à 6,8% en 1883, puis à 8,2 à partir de 1885. À partir de ce moment, avec de grands travaux, le regroupement de nombreuses activités jusqu'alors trop dispersées, de sensibles économies sur le train de vie de l'État central, la réorganisation du territoire, des impôts de répartition, une politique de logement ouvrier, la création du système d'éducation nationale et l'extraordinaire offre d'emplois qui s'en suivit, le développement minier, routier, portuaire...tout contribuera à la renaissance d'une économie florissante et d'une population apaisée. Les plus belles années commencent vers 1890, puis culminent après 1900 entre 1909 et 1913.

La Grande-Bretagne, dépoussiérée sous la houlette de Gladstone, domine l'échiquier international: Victoria devient impératrice des Indes en 1976, le trafic établi avec l'Orient rentabilise enfin le canal de Suez qui devient un outil d'échange mondial tel qu'on l'espérait. De l'autre côté de l'Atlantique, les jeunes États-Unis, après avoir réglé leur problème intérieur, entreprennent une vaste «conquête de l'Ouest» et développent leurs potentiels industriel au nord-est et agricole au centre, devenant un interlocuteur économique de premier ordre.

La Prusse, l'Autriche, l'Italie et même la Russie entreprennent de profondes réformes; la Belgique découvre les joies du charbon; la saga européenne des Rothschild, Wendel, Hottinguer et tant d'autres commence vraiment à ce moment avec, lentement, une meilleure connaissance des procédés financiers, le développement des assurances, la structuration du travail dans les entreprises et l'instauration du secours social. Sans doute ce n'est pas entièrement satisfaisant: le code pénal est redoutable, la révolte gronde facilement mais, au moins, la quasi-totalité de la population mange à sa faim, même si 1917 apporte un tournant décisif dans les relations entre l'argent, le pouvoir politique et le monde ouvrier.

L'expression «dépression» émerge d'un ouvrage d'un économiste belge publié en 1895, pour lequel «la dépression exprime une décroissance de vitesse et d'intensité dans le mouvement social de la richesse: c'est comme un retrait lent et graduel, dont les effets s'aggravent avec sa prolongation, et dont on ne voit pas le terme»... «cette dépression envahit peu à peu l'ordre moral»...

Globalement, la Grande Dépression de 1873 – rampante, stagnante, dévastatrice – a laminé l'Europe pendant plus ou moins vingt années. Le tout est de savoir quand a commencé la nôtre, d'autant plus complexe que les économies ne sont plus analysables pays par pays, mais sont interdépendantes¹.

L'histoire ne se répète jamais, surtout si elle est économique. Mais peut-être pourrions-nous commencer à retrousser nos manches?



¹ On lira avec intérêt sur ce sujet les travaux du regretté Jacques Marseille, économiste et historien, ainsi que ceux d'Antoine Brunet, ancien chef de la stratégie chez HSBC.

Le développement durable dans l'armée de l'Air: la base aérienne 123

Par le Colonel Luc de RANCOURT1

Cet article figure dans les Cahiers avec l'aimable autorisation de Penser les Ailes françaises, revue dans laquelle il est paru il y a quelques mois. Le développement durable est en effet une préoccupation de l'ensemble du ministère de la Défense, et pour contraignant qu'il soit, est maintenant une notion incontournable, gravée dans la loi. Même si l'exemple de la BA 123 représente certainement un cas extrême car emblématique, nombre de régiments ou de bases de défense à dominante terre auront à connaître l'expérience vécue par le Colonel Luc de Rancourt. À ce titre, son témoignage a toute sa place dans les Cahiers; il met en lumière la difficulté du chef militaire à concilier deux objectifs a priori contradictoires: la mise en œuvre locale de la politique de développement durable et la pérennité de l'outil de combat.

La base aérienne: une plate-forme opérationnelle

La base aérienne est avant tout l'outil de combat de l'armée de l'Air. Elle est aussi l'échelon local de mise en œuvre de la politique de développement durable du ministère. Toute la difficulté pour le commandant de base est donc de concilier ces deux objectifs qui, de prime abord, peuvent paraître contradictoires. Le développement durable peut, en effet, être perçu comme une contrainte supplémentaire, susceptible d'obérer nos capacités opérationnelles en posant des exigences qui iraient à l'encontre des besoins de réactivité et de confidentialité et qui alourdiraient à la fois nos procédures et nos organisations.



¹ Commandant de la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy

Cependant, il n'est pas inutile de remettre en perspective cette politique, voulue par l'armée de l'Air depuis de nombreuses années, avec les profondes restructurations qui bouleversent aujourd'hui notre outil de défense. Nous sommes effectivement en train de construire un nouveau modèle, pour lequel la nécessité du développement durable s'impose naturellement.

Pour autant, n'oublions pas que, pour être crédible, le développement durable requiert un investissement financier important qui, parfois, peut s'avérer hors de portée du commandant de base tant les besoins sont immenses.

Enfin, il est nécessaire de rappeler que cette politique doit s'inscrire dans la durée et que, loin de l'effet de mode qu'elle pourrait susciter dans certains cénacles, elle a pris corps sur la base aérienne 123.

Le choix de la base aérienne 123 comme site pilote du développement durable

Les raisons qui ont présidé au choix de la base d'Orléans comme site pilote du développement durable sont, de toute évidence, liées au projet A400M, dont le premier exemplaire arrivera en 2013. Les investissements nécessaires à ce projet font d'Orléans une base pérenne pour de longues années.

Cependant, si ce projet phare a tendance à catalyser toute l'attention, il ne saurait à lui seul justifier ce choix. Le cas de la base aérienne 123 est intéressant à plus d'un titre. Il s'agit tout d'abord d'une base majeure de l'Air par son histoire (aussi ancienne que celle de l'armée de l'Air), par sa superficie et par les installations qu'elle accueille (plus de 750 hectares, 180.000 m² de surfaces bâties, 46 ICPE, 15 ouvrages soumis à la loi sur l'eau), et par ses effectifs (2.600 personnes dont la variété des missions et l'engagement opérationnel sont soutenus). La base se retrouve ensuite au cœur de la modernisation du ministère de la Défense puisqu'elle est, depuis le 1^{er} septembre 2010, le siège de la base de défense (BdD) d'Orléans-Bricy (soit une communauté de 6.200 militaires).

Tous ces éléments sont à prendre en considération dans les dimensions sociales, environnementales et économiques que recouvre le développement durable. Les enjeux en la matière sont donc importants et font d'Orléans-Bricy un laboratoire unique.

Le volet environnemental

L'environnement est par nature le volet le plus visible et le plus concret de la politique de développement durable. Pour dresser un état des lieux objectif de la base, nous nous sommes appuyés sur trois audits: un audit environnemental, un bilan carbone et un audit énergétique. L'analyse des données collectées a été réalisée selon les thématiques suivantes:

- les déplacements et la mobilité: analyse des déplacements engendrés par les activités de la base à l'intérieur et en dehors de son périmètre, ainsi que des modes de déplacement utilisés;
- *les bâtiments*: recueil des données quant à l'état des bâtiments de la base d'un point de vue énergétique (isolation, déperditions constatées);
- *l'énergie*: analyse de la consommation énergétique, distinction selon les sources et les utilisations (chauffage, climatisation, carburants, alimentation électrique);
 - les télécommunications: appréciation des installations de télécommunications existant sur la base;
- *l'eau*: analyse des ressources en eau potable, des usages de l'eau, des moyens de collecte et de traitement des eaux pluviales et usées;
- *les déchets et les pollutions*: recensement des risques de pollution sur la base, modalités de stockage, de collecte et de traitement des déchets;
 - l'air et le bruit: résultats des campagnes de mesures réalisées durant la première quinzaine de juillet 2010;
- *la faune, la flore et le paysage*: prise en considération de la biodiversité locale et problématiques paysagères engendrées par la base;
- les achats et les approvisionnements: besoins exprimés en matière d'achats publics et modalités de passation des marchés.

Le développement durable...

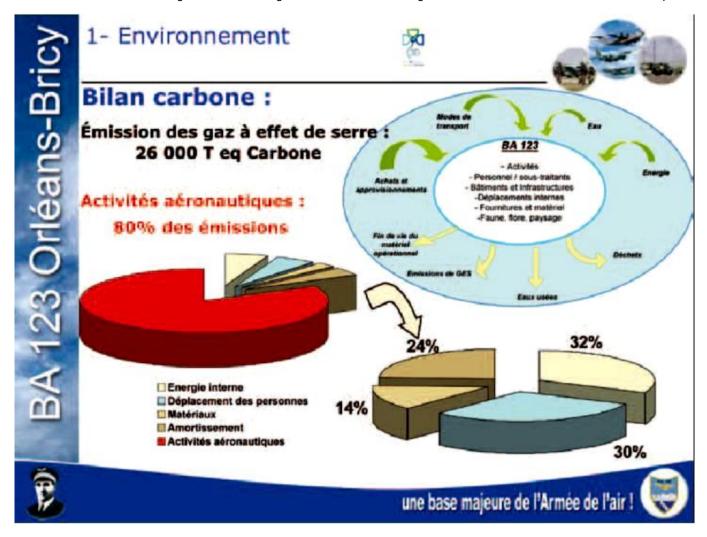
Ces audits ont conduit à établir un plan en 55 actions dont 20 ont été retenues par la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA). Dix d'entre elles s'inscrivent dans un cadre réglementaire de mise aux normes des installations et les dix autres dans un cadre non réglementaire guidé par les seuls objectifs d'un développement responsable des activités de la base. À titre d'exemple, le bilan carbone illustre parfaitement la difficulté à intégrer la dimension opérationnelle dans la démarche de développement durable: 80 % des émissions de gaz à effet de serre sont directement liés à l'activité aéronautique. Ces audits nous ont toutefois permis d'obtenir une cartographie intéressante de l'activité de la base, mettant en lumière les quatre plus gros postes d'émission que sont l'énergie, le déplacement des personnes, le secteur patrimonial et les approvisionnements. Quatre principaux axes d'effort ont en conséquence été définis: les déplacements, la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets.

Concernant la **gestion de l'eau**, la qualité des eaux mesurée et analysée régulièrement est satisfaisante, notamment au terme de la filière d'épuration des eaux usées. Cela témoigne du bon fonctionnement de l'épuration naturelle par le réseau des bassins de lagunages en série qui équipe la base. Toutefois, pour ce qui concerne le réseau d'eau potable, le forage de la base ne répond plus aux normes de potabilité; qui plus est, nous y mesurons 30% de pertes. Aussi ai-je décidé, en janvier 2010, d'opter pour une solution différente qui s'appuierait sur le réseau public des communes environnantes et qui aboutirait, sur cinq ans, à la réhabilitation du réseau de distribution. Des systèmes de récupération des eaux de pluie seront, par ailleurs, installés sur les nouveaux bâtiments et sur la prochaine aire de lavage de l'A400M. De même, un projet visant à supprimer les fuites d'eau de trois bâtiments, qui représentent environ 16% de la consommation globale d'eau de la base, a été proposé.

Pour ce qui est de la **gestion de l'énergie**, la base compte sept chaufferies, dont deux fonctionnent au gaz naturel, alimentant en chauffage le mess et la majorité des bâtiments d'hébergement. Les travaux d'aménagement prévus pour l'A400M seront d'ailleurs l'occasion de changer une de ces chaufferies, particulièrement consommatrice, en une chaufferie au gaz naturel. Le tiers des bâtiments de la base est équipé de compteurs d'énergie électrique; en 2010, nous avons bénéficié de crédits supplémentaires pour équiper une vingtaine de bâtiments. Enfin, à la suite de l'audit énergétique conduit sur 61 bâtiments de la base, un plan d'action d'économies d'énergie a été proposé au Commandement de soutien des forces aériennes (CSFA). Ce plan d'action vise à mettre en place des solutions rapides et peu onéreuses, telles que l'amélioration de la ventilation, la rénovation de l'éclairage ou l'optimisation de l'isolation. Afin de limiter les pertes de chaleur dues au renouvellement d'air, il a également été envisagé d'installer des ventilations double flux avec récupération de chaleur en remplacement des ventilations mécaniques contrôlées (VMC) classiques; cette solution reste toutefois onéreuse.

Dans le domaine des **déplacements**, 22% du personnel de la base ont recours à des modes de transport collectifs, que ce soit le covoiturage ou les sept lignes de bus mises en œuvre par la base. Pour développer davantage ces modes de transport et limiter les émissions de CO² lors des déplacements domicile-travail, nous avons mis en place un logiciel sur le site Intradef de la base aérienne; à ce jour, les résultats sont mitigés. Quant aux déplacements sur la base aérienne, une piste cyclable a été construite afin de promouvoir les modes de transport dits «doux». Dans les faits, ce projet n'a pas permis une réelle modification des habitudes. Aussi ai-je fait appel à l'école Polytechnique de Tours pour reprendre le plan de circulation de base. Cinq étudiants, dans le cadre de leur projet de fin d'études, m'ont présenté trois options axées sur la modification des habitudes de déplacement, avec une utilisation accrue des trajets piétons et cyclistes, ainsi qu'une étude d'un projet sans voiture. Enfin, dix véhicules électriques ont été commandés et devraient être livrés cette année.

La gestion des déchets est aussi prise en compte par la base aérienne 123. Celle-ci, équipée d'une déchetterie, traite ses déchets conformément à la réglementation en vigueur sur les déchets dangereux. Grâce au tri sélectif et aux différents points



de collecte disséminés sur la base (en particulier pour les déchets polluants placés à proximité des principaux utilisateurs), le tri est aujourd'hui relativement bien suivi par l'ensemble des unités. Au bilan, ce sont près de 250 tonnes de déchets qui sont collectés et valorisés chaque année. Les marchés que nous avons passés dans ce domaine font exclusivement appel à des entreprises certifiées ISO 9001 et ISO 14001. En ce qui concerne les déchets médicaux, la base a recours à un circuit spécialisé pour l'ensemble des Déchets des activités à risque infectieux (DASRI) et des déchets tranchants, coupants et piquants; ces déchets sont stockés dans des conteneurs dédiés, puis scellés avant d'être collectés et incinérés. Il reste encore à prévoir un stockage individualisé des matières plastiques (bouteilles notamment) et un suivi des ordures ménagères. Les zones de stockage des gravats et des matériels réformés doivent également faire l'objet d'un traitement. Enfin, il existe, à mon sens, un axe de progrès important directement lié à l'activité de la base, à savoir le processus de retrait de service de nos vénérables C-160 *Transall*. Les carcasses de ces appareils sont stockées sur la base aérienne 279 de Châteaudun. Or, si le ministère s'est engagé à prendre en compte l'environnement dans les équipements de défense, et notamment lors de cette phase de retrait de service des matériels, nous constatons aujourd'hui qu'il n'a pas les moyens de cette politique car la base aérienne de Châteaudun n'est pas en mesure d'éliminer ces déchets.

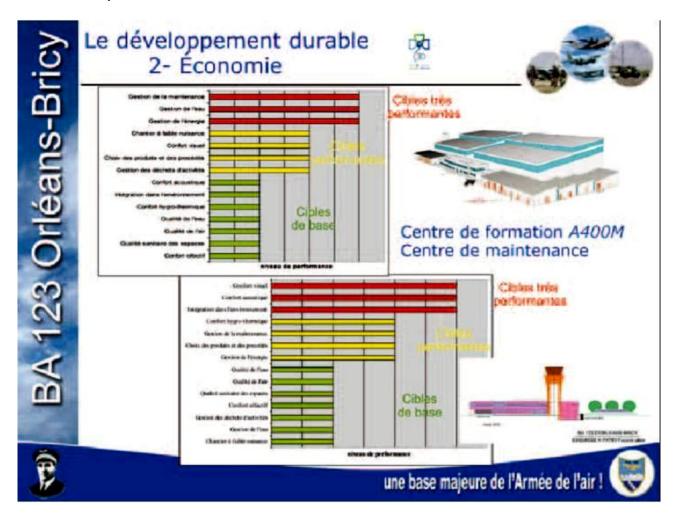
Je voudrais désormais aborder la question des opérations de **dépollution pyrotechnique** qui ont rythmé, pendant près de deux années, l'activité de la base. La base aérienne a été lourdement bombardée en 1940 et 1944. Aussi, pour engager les travaux d'infrastructure nécessaires à l'accueil de l'A400M, une dépollution était réglementairement nécessaire. Ces opérations ont induit des contraintes lourdes pour l'ensemble du personnel et les riverains. Elles ont nécessité une coordination étroite avec les services de la préfecture et les municipalités avoisinantes. Au final, cette opération aura coûté 11 millions d'euros, sans compter les coûts indirects (disponibilité de la flotte, contentieux, réaménagement des bâtiments); 27.327 cibles ont été identifiées et traitées; 330 munitions ont été détruites et seulement 10% d'entre elles ont nécessité la mise en place d'un périmètre de sécurité.

Sur une base aérienne, la question de la **gêne sonore** est aussi un souci constant. Dans ce domaine, la BA 123 dispose d'un avantage non négligeable car elle est très peu soumise à la pression urbaine. Cela ne nous a cependant pas empêchés de conduire une étude afin d'intégrer l'arrivée de l'A400M dans l'espace aérien orléanais.

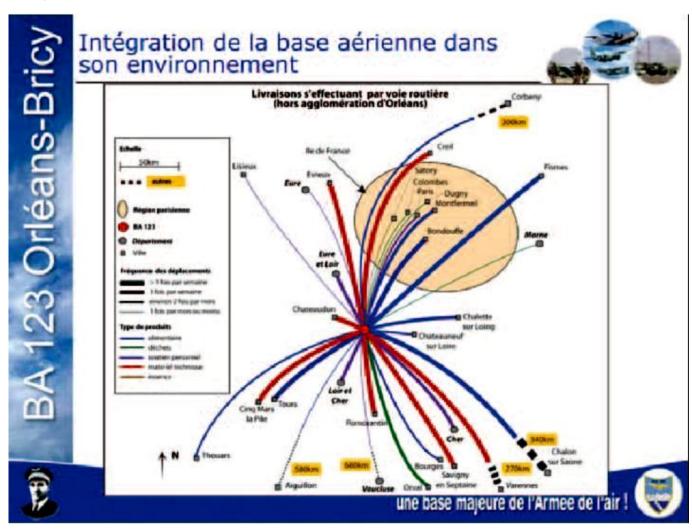
Quant à la **qualité de l'air**, la campagne de mesure du dioxyde d'azote et du benzène en 2008 n'a pas mis en évidence d'enjeux marqués.

Enfin, la base aérienne présente de nombreux **espaces naturels** boisés qui, par leurs espèces animales et végétales, présentent une richesse biologique importante. Dans ce cadre, une convention avec le Conservatoire des espaces naturels pour l'étude de la flore est en cours de finalisation. De même, nous sommes engagés dans un partenariat avec l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Une société de chasse assure, par ailleurs, la gestion cynégétique de la base.

Le volet économique



Pour ce qui est de l'aspect économique, la principale difficulté rencontrée porte sur les **lourds investissements** qu'induit la mise en œuvre de la politique de développement durable de l'armée de l'Air. Le retour sur ces investissements ne peut s'envisager que sur le long terme. L'audit des chaufferies montre, par exemple, que le passage au gaz naturel de toutes les centrales de chauffe de la base permettrait, pour un investissement de 2,2 millions d'euros, une économie annuelle de 25% et un amortissement sur neuf ans. L'audit énergétique a également évalué qu'un investissement financier de 8 millions d'euros permettrait une économie de 300.000 euros par an, soit un amortissement sur vingt-sept ans. Du reste, les nouveaux programmes d'infrastructure visent à atteindre les normes HQE (haute qualité environnementale). Or, le surcoût associé reste difficile à évaluer. L'objectif initial de réaliser de tels bâtiments pour les infrastructures dédiées à l'A400M a donc été révisé à la baisse. Initialement programmé aux alentours de 5%, il s'approche aujourd'hui, selon les entreprises du bâtiment et travaux publics (BTP), des 20-30%. Le projet conserve néanmoins une ambition certaine; nous veillerons autant que faire se peut à respecter ces normes HQE (normes définies en fonction de la destination du bâtiment). Ainsi, pour le centre de formation, l'effort portera sur l'acoustique; pour la tour de contrôle, sur le confort visuel et acoustique; et pour le bâtiment de maintenance, sur la gestion des déchets et de l'eau.



L'audit environnemental de 2008 a, de plus, attiré mon attention sur l'origine des fournisseurs de la base. Plus de la moitié en sont éloignés de plus de 50 kilomètres. En recentrant notre a**pprovisionnement sur les réseaux locaux**, nous favoriserons l'intégration de la base aérienne dans son environnement tout en réduisant nos émissions de CO² (les émissions liées à l'approvisionnement représentant 14% des émissions de la base, hors activité opérationnelles). Cette opération a néanmoins un coût qu'il nous faudra intégrer. À cet égard, le passage en BdD est un facteur d'évolution intéressant.

La plus grande autonomie financière dont disposera à terme le commandant de cette BdD lui permettra d'intégrer plus aisément le développement durable dans les clauses techniques des différents marchés. À cet égard, le ministre de la Défense a adressé un courrier à chacun des commandants de base de défense, dans lequel il nous enjoint d'intégrer à notre fonctionnement les préoccupations de développement durable. Des consignes ont donc été données au service achats-finances de la BdD d'Orléans pour réduire le poids des déplacements routiers dans le cadre des achats et des approvisionnements. La base doit être rendue «éco-consommatrice». Nous n'en sommes cependant qu'aux balbutiements. En effet, la vision budgétaire à long terme n'est pas encore totalement entrée dans les mœurs des finances publiques. Si le ministère de la Défense bénéficie désormais d'une planification budgétaire à trois ans, il n'en est rien pour la base aérienne. En conséquent, il peut être délicat de porter des projets dont la rentabilité économique ne peut s'envisager qu'à l'horizon de six à dix ans. En somme, la construction budgétaire des projets DD reste complexe et ne peut prétendre qu'à un soutien de l'état-major. L'aide fournie par le Fonds d'investissement pour l'environnement (FIE) ne constituant qu'un appoint, la majeure partie de ces projets demeure effectivement à la charge de la base aérienne.

Le volet social

Je souhaiterais enfin aborder le volet social car cette dimension est transverse à l'ensemble des projets présentés et constitue le socle de la réforme. Avec l'arrivée de l'A400M, la réorganisation territoriale de l'armée de l'Air et le passage en BdD, la base aérienne 123 se trouve au cœur de la transformation du ministère de la Défense. De plus, de par ses trois spécificités (transport aérien militaire, commandos et forces spéciales, systèmes d'information et de communication), elle participe de façon déterminante à la projection opérationnelle de la France. Près de 300 militaires sont ainsi quotidiennement engagés sur les différents théâtres extérieurs. La conjonction de ces deux phénomènes n'est donc pas sans engendrer des inquiétudes légitimes pour ces militaires et leurs familles. C'est pourquoi j'ai mis en place, au niveau de la base aérienne, un suivi particulier destiné à limiter au maximum l'impact de ces changements sur le personnel. M'appuyant sur des initiatives personnelles, je souhaite ainsi accompagner les familles du personnel en opération extérieure. Cette politique s'articule en deux volets: d'une part, la décentralisation du soutien aux familles vers les unités elles-mêmes et, d'autre part, la fourniture d'outils concrets permettant aux commandants d'unité de remplir leur rôle en la matière. À ce titre, le circuit départ en opération extérieure impose un passage par la section condition du personnel (SCP). Celle-ci a pour mission d'informer les militaires et leur famille. Elle édite, à cette fin, un livret de famille OPEX et un guide d'information psychologique. De leur côté, les commandants d'unité envoient systématiquement aux familles un courrier contenant toutes les informations indispensables (point de contact sur la base aérienne, etc.). Le 30 janvier dernier, nous avons également invité les conjoints et les enfants de nos militaires qui sont en opérations extérieures; j'ai pu constater qu'il y avait une réelle demande dans ce domaine, demande à laquelle nous tenterons de répondre encore davantage.

Le déménagement du groupe de télécommunications (GT 10.800) vers Évreux vient s'ajouter à une refonte globale des métiers des systèmes d'information et de communication (SIC). Afin de permettre un transfert dans les meilleures conditions possibles, le commandant d'unité envisage de faire appel à une troupe de théâtre, initiative que je soutiens particulièrement. J'ai, de plus, invité mon homologue d'Évreux, le Colonel Vincent Séverin, à venir présenter les nombreuses actions qu'il a déjà engagées pour assurer la meilleure intégration du personnel concerné et de leur famille.

La bonne insertion de la base dans l'environnement local constitue aussi un facteur de stabilité et de bien-être pour le personnel de la base. Il est important que des liens se tissent dans tous les domaines, qu'ils soient institutionnels, économiques ou culturels. À titre d'exemple, j'entretiens, avec les municipalités de la garnison et celle d'Orléans, le conseil général, le rectorat, la chambre de commerce et d'industrie et de nombreux autres partenaires économiques locaux, des relations régulières qui sont de nature à mieux faire connaître la qualité des militaires de la base. Cela facilite leur insertion et celle de leurs familles. Je dois, du reste, saluer la qualité de l'accueil et du soutien réservé aux militaires dans la région d'Orléans par l'ensemble des responsables locaux.

Enfin, même si cela peut paraître anecdotique, l'organisation du meeting 2010 a permis de souder la base autour d'un projet commun, duquel elle a tiré une fierté légitime. Cette manifestation a permis de faire connaître l'environnement de travail des militaires à leurs familles et de participer au rayonnement de l'armée de l'Air dans la région Centre. 40.000 visiteurs ont ainsi été accueillis malgré des conditions météo difficiles. Tous ceux que j'ai croisés m'ont dit à quel point ils ont été frappés par le sourire de nos aviateurs.

En conclusion, la mise en place d'une politique de développement durable commence par une sensibilisation du personnel pour économiser l'énergie, polluer moins et gaspiller moins. Le changement des habitudes et des mentalités constitue le socle de la réforme. Le comportement éco-responsable que nous adoptons chez nous doit se retrouver dans notre activité professionnelle. Nous ne devons cependant pas oublier notre cœur de métier et la raison d'exister de notre institution. À l'image des entreprises, pour lesquelles la rentabilité économique constitue la clef de la survie, l'armée de l'Air se doit de conserver, à travers la base aérienne, un outil de combat opérationnel. Pour finir, les investissements dans le domaine du développement durable ne sont rien sans l'adhésion du personnel. C'est pourquoi il est indispensable d'intégrer, dès la phase amont de chaque projet, une dimension humaine à l'image de l'esprit d'équipage si cher au parrain de la base aérienne 123, le Commandant Charles Paoli.

Cette double contrainte opérationnelle et humaine forme le cadre qui doit guider notre action dans ce domaine.



Libres opinions¹



¹ Le Comité éditorial rappelle que, dans cette rubrique, les articles sont de la seule responsabilité des auteurs, mais acceptera tout article en réponse à ceux publiés ici.

Quelle éthique des nouvelles technologies dans la guerre?



Par le Chef de bataillon Xavier DUBREUIL

Alors que la recherche ne cesse de progresser dans les nouvelles technologies, il est urgent d'accroître la réflexion sur les conséquences éthiques de leur emploi dans la guerre. En effet, l'homme disparaît peu à peu de l'espace de bataille comme de la boucle décisionnelle, tandis que les difficultés liées à la discrimination et aux dommages collatéraux retrouvent toute leur acuité.

Une implication plus grande de l'État dans la recherche et la mise en place de doctrines d'emploi adaptées en corrélation avec les industriels devraient permettre de faciliter l'appréhension éthique des nouveaux équipements. En tout état de cause, le soldat doit rester au cœur du conflit et maître de l'application des feux.

application au monde militaire des nouvelles technologies telles que les nanotechnologies ou la robotique véhiculent leur lot de fantasmes, à l'image du super-soldat ou encore de la guerre virtuelle. Toutefois, beaucoup de ces fantasmes médiatisés jusqu'à maintenant par des films de science-fiction de qualité diverse sont en passe de devenir réalité. Alors que la recherche, mue autant par le besoin d'en savoir que celui d'être rentable, ne cesse de progresser, il est urgent aujourd'hui d'accélérer la réflexion sur l'impact éthique qu'auraient ces technologies employées dans la guerre.

La recherche ne peut plus s'affranchir de toute responsabilité, et les futures doctrines d'emploi doivent par ailleurs être réfléchies au plus tôt en liaison avec les industriels. Le soldat doit en tout état de cause rester l'élément central de la guerre au risque, sinon, de porter le danger sur la nation qu'il est censé protéger.

Qu'est-ce que l'éthique dans la guerre aujourd'hui, et de quelles technologies parle-t-on?

«[La] spécificité [du soldat] réside dans le fait de se trouver détenteur, au nom de la nation dont il tient sa légitimité, de la responsabilité [...] d'infliger la destruction et la mort, au risque de sa vie, dans le respect des lois de la République, du droit international et des usages de la guerre,[...]».¹

Le droit international et les usages de la guerre sont ainsi les fondements de l'éthique. Aux us et coutumes de la guerre, ont succédé le jus ad bellum (droit de faire la guerre) et le jus in bello (droit dans la guerre). Formalisés ensuite sous la forme de multiples conventions, ces règles et principes ont permis de définir un cadre légal pour limiter la violence des conflits entre États. Un troisième ensemble normatif, le jus post bellum, tente de réguler le comportement des vainqueurs à l'issue du conflit et faciliter la reconstruction des nations. La définition de notions comme les crimes de guerre a en parallèle permis de modérer le comportement des acteurs en faisant tomber le sentiment d'impunité. Cette éthique légale est néanmoins de moins en moins adaptée à des conflits contemporains ne remplissant plus les critères de guerre entre autorités étatiques légitimes. Par ailleurs, la distinction claire entre combattants et non combattants perd de sa pertinence lorsqu'un des acteurs n'est pas une armée régulière, les civils n'étant par ailleurs plus toujours de simples spectateurs.

Par conséquent, ces textes doivent impérativement être complétés par des principes déontologiques. «Maître de sa force, il respecte l'adversaire et veille à épargner les populations»². Ceux du soldat s'expriment ainsi par la notion de force maîtrisée, employée à un niveau rigoureusement suffisant et proportionnel aux effets à obtenir. Le soldat doit ainsi toujours être capable de distinguer l'intérêt de l'État qu'il sert et la préservation de l'humanité, la seconde devant *in fine* être prioritaire. La discrimination permanente entre civils et combattants doit être une de ses premières responsabilités, la population étant utilisée par tous lors des conflits asymétriques, que ce soit pour renseigner, agir, se dissimuler ou à des fins de propagande.

² Code du soldat, armée de Terre.

^{1 «}L'exercice du métier des armes dans l'armée de Terre», État-major de l'armée de Terre, janvier 1999.

Quand on parle de nouvelles technologies dans le domaine Défense, les drones et plus généralement la robotique sont le premier domaine venant à l'esprit. Il s'agit souvent de remplacer le soldat pour faire aussi bien, voire mieux, tout en protégeant la vie humaine. L'autonomie décisionnelle sera d'ailleurs vraisemblablement acquise dans moins d'un quart de siècle grâce à des progrès continus en intelligence artificielle. Viennent ensuite les modes d'action offensifs potentiels dans le cyberespace³ et le domaine spatial, telle la capacité de destruction de satellite avant le retour probable de programme d'armements espaceterre. Enfin, la nanotechnologie⁴ offre à l'échelle d'un demi-siècle de formidables possibilités militaires, limitées pour l'instant à l'amélioration de l'existant. On parle beaucoup de protection accrue du combattant ou de renforcement des capacités physiques et mentales, en attendant de mieux percevoir les nouveautés⁵ que permettra la maîtrise de l'infiniment petit.

Les nouvelles technologies soulèvent de réelles questions éthiques et morales

La dualité civilo-militaire de ces nouvelles technologies rend leur rapport à l'éthique très complexe. Peut-on encore espérer épargner les non-combattants alors que certains champs d'action comme Internet ou l'espace sont aussi fondamentaux pour l'économie civile que pour faire la guerre? À moins de limiter les actions aux rares infrastructures qui seraient à usage exclusivement militaire, les dommages collatéraux seront quasi-systématiques. Considérant que la neutralisation d'un équipement majeur d'Internet peut provoquer des milliards d'euros de perte, la comparaison des effets potentiels d'une attaque dans le cybermonde avec ceux, électromagnétiques, d'une bombe nucléaire n'est pas inopportune, avec toutefois une très grande différence: l'anonymat de l'attaquant et, *de facto*, son impunité.

En raison d'une incapacité à déceler le véritable responsable de l'action, l'anonymat offert par les nouvelles technologies est vraisemblablement l'évolution fondamentale des années à venir. Hormis des technologies ultra-pointues comme les nanotechnologies, les États pourront aisément faire porter la responsabilité, voire déléguer leurs actions, à des prestataires privés. Il est évident que les États qui seront incapables de réagir dans le même champ d'action que leur adversaire auront toutes les peines à justifier des représailles via des opérations militaires classiques, paralysant leur liberté d'action.

Outre la mise à mal de ces principes éthiques légaux, la pertinence morale de l'emploi de certains outils se pose de manière accrue avec l'éloignement progressif de l'homme de l'espace des opérations. À l'image de l'opérateur de drone qui opère en dehors du théâtre des opérations, un soldat peut aujourd'hui donner la mort sans risquer directement sa vie. Le problème éthique de délivrer la mort sans proximité est un débat qui va donc encore s'amplifier avec ces améliorations technologiques, risquer sa vie participant pleinement de la justification morale de donner la mort.

À l'inverse, il ne faut pas oublier que l'efficacité de la neutralisation d'un armement réside autant dans sa destruction matérielle que dans les pertes humaines associées. Ces opérateurs à distance, pour les drones aujourd'hui et les robots demain, finiront inévitablement par être ciblés à la place des vecteurs trop facilement remplaçables, et ce au sein même du territoire national si nécessaire. Est-ce éthique de prendre le risque d'attirer la violence au sein de sa propre population sous couvert de protéger le soldat? Parlera-t-on encore de terrorisme?

Enfin, la concurrence de l'intelligence artificielle et les capacités offertes par la nanotechnologie impacteront inévitablement le soldat. La robotique induit une double question éthique⁶, intimement liée au caractère humain du soldat. Quelle sera la capacité d'une intelligence artificielle à adapter les règles d'engagement à la réalité complexe de la guerre? Peut-on accepter le retrait d'une vie humaine par une volonté artificielle, et donc en corollaire, quelle place pour l'homme dans la décision de feu? Au vu des situations hors cadre normé courantes lors des conflits, il est difficile d'imaginer la répartition des responsabilités entre industriels et chefs militaires en cas de mauvaise décision prise par une intelligence artificielle.

De plus, le soldat amélioré demain par les nanotechnologies (et peut-être par la génétique après-demain) sera sans aucun doute la continuité logique de la mise en œuvre de ces mêmes techniques pour soigner l'homme aujourd'hui. La mise en place d'implants directement dans les muscles voire le cerveau permet de visualiser plus facilement toutes les dérives possibles, et la difficulté de dessiner les limites de l'acceptable dans le domaine. Quelle liberté de choix du soldat face à l'utilisation d'implants quand un refus mettra directement sa vie en péril dans un environnement artificiellement augmenté?

Des solutions sont possibles, sous réserve d'une description a minima nationale des limites

Première étape de l'apparition de ces technologies, la recherche ne répond plus à un besoin mais le détermine. Même si le débat philosophique de la responsabilité éthique du chercheur est éternel, la question de son encadrement se pose avec plus d'acuité. Ayant longtemps argué de la loi de Gabor⁷ pour refuser tout interdit, le chercheur ne peut plus se contenter d'opposer la neutralité de la technique qu'il étudie et l'éthique des applications qui en découlent. Il n'est pas pour autant souhaitable de se

³ Cyberespace: «espace virtuel rassemblant la communauté des internautes et les ressources d'information numériques accessibles à travers les réseaux d'ordinateurs». (Larousse). Il faut se garder de limiter ce monde à internet et prendre conscience de sa constitution en trois ensembles, chacun porteur de vulnérabilités: l'infrastructure, les applications et l'information elle-même

ensembles, chacun porteur de vulnérabilités: l'infrastructure, les applications et l'information elle-même.

⁴ Nanotechnologie: «domaine de la science dont la vocation est l'étude et la fabrication de structures dont les dimensions sont comprises entre un et mille nanomètres». (Larousse). Pour comparaison, la taille moyenne d'un cheveu est de 100.000 nanomètres.

⁵ Un rapport de l'OTAN, *Les implications des nanotechnologies pour la sécurité*, sorti en 2005, aborde par exemple leur application à la guerre

⁵ Un rapport de l'OTAN, *Les implications des nanotechnologies pour la sécurité*, sorti en 2005, aborde par exemple leur application à la guerre bactériologique et chimique.

⁶ Human Rights Watch a édité une publication très complète sur le sujet en novembre 2012: Losing humanity, the case against Killer robots.

⁷ Loi de Gabor: «tout ce qui est possible sera fait, toujours». Selon cette loi, rien ne pourra empêcher un chercheur de tenter quelque part l'expérience la plus dangereuse ou invraisemblable. Il serait donc inutile de réglementer la recherche.

réfugier systématiquement derrière le principe de précaution pour interdire toute recherche. Concernant les applications militaires, le ministère de la Défense et donc, par extension, l'État, devrait redéfinir et accroître son rôle dans la phase de R&T⁸, aujourd'hui largement négligée et abandonnée aux industriels. C'est pourtant à ce niveau de réflexion sur les risques que l'aspect éthique doit être abordé, afin de permettre la mise en place de limites sur les produits développés. Ce rôle nécessitera certainement d'en assumer parfois le coût pour éviter les dérives liées à une nécessité de rentabilité pour l'industriel.

Une doctrine d'emploi adaptée devrait permettre en complément de compenser les difficultés éthiques posées. Pour revenir sur la comparaison avec l'arme nucléaire, l'éthique liée à la dissuasion est indissociable de sa doctrine d'emploi... ou de non-emploi. Une même logique doit pouvoir s'appliquer aux armements ou moyens d'action liés aux nouvelles technologies, sous réserve d'être appliquée à grande échelle. Il est nécessaire d'entamer cette réflexion très en amont, pour pouvoir bien plus tôt qu'aujourd'hui orienter l'industrie de défense avant les phases de développements de produits.

Il faut ainsi éviter de laisser les industriels concevoir des systèmes d'une complexité telle que l'homme ne pourrait plus intervenir dans la boucle décisionnelle. Cela reviendrait à imposer *de facto* son exclusion, et donc à forcer la mise en place d'une nouvelle éthique de la guerre: automatiser la décision de tuer.

Enfin, le soldat doit rester l'élément central de la guerre, quel qu'en soit le coût humain. La guerre restant d'abord et avant tout un choc des volontés au service d'une finalité politique, il serait utopique de croire qu'elle sera gagnée de manière indolore par les États qui sauront remplacer l'homme par la technologie sur le champ de bataille. Seule la mort ou la souffrance infligée peuvent faire plier la volonté politique. Une guerre exclusivement menée par des robots n'aurait pas de sens car pas de fin, sauf asphyxie économique d'un des deux belligérants. En l'absence de soldats et d'objectifs militaires à forte valeur ajoutée sur les zones d'opérations, ce sont donc le territoire national, sa population et ses infrastructures vitales qui deviendront la cible permettant à l'adversaire, asymétrique ou pas, d'ailleurs, d'affecter d'abord l'efficacité des armements puis, *in fine*, de faire plier le pouvoir politique. C'est pourtant toute la finalité du soldat professionnel, volontaire et entraîné pour survivre, de prendre des décisions dans des situations hors-normes et d'offrir si nécessaire sa vie à la place du citoyen afin de préserver la liberté d'action politique.

* *

La supériorité tactique potentiellement apportée par les nouvelles technologies ne doit pas occulter les problèmes éthiques inhérents à leur emploi en situation de guerre, tout comme les nouvelles faiblesses stratégiques induites pour les États qui seraient incapables de lutter dans les mêmes dimensions. La déshumanisation du champ de bataille et l'anonymat de l'agresseur déplaceront sans doute la violence vers des objectifs à plus forte valeur stratégique, au détriment principalement de la sécurité du territoire national.

Une implication plus grande de l'État dans la recherche et la mise en place de doctrines d'emploi adaptées en corrélation avec les industriels devraient permettre de faciliter l'appréhension éthique des nouveaux équipements.

En tout état de cause, le soldat doit rester au cœur du conflit et maître de l'application des feux, soutenu par son éthique et sa force morale qui lui permettront de prendre la meilleure décision, au péril de sa propre vie si nécessaire. La perte d'efficacité tactique sera ainsi compensée par la préservation de la légitimité morale et donc politique de l'action militaire.

Saint-Cyrien et breveté de l'École de Guerre, le Chef de bataillon Xavier DUBREUIL suit actuellement une scolarité au sein de l'École Telecom Paristech, dans le cadre de l'enseignement supérieur de l'armée de Terre. Officier des transmissions, il a récemment été déployé au sein de l'état-major opérationnel de la Force internationale d'assistance et de sécurité en Afghanistan.



⁸ R&T: recherche et technologie; la R&T se situe entre la recherche fondamentale (CNRS, universités) où l'État, via ses financements, est très présent, et le développement de produits (R&D) piloté par les industriels. Elle consiste à valider les technologies les plus prometteuses, à étudier et lever les risques induits par leur emploi, et se concrétise souvent par des démonstrateurs technologiques.

Un principe d'externalisation: ni monopole ni monopone¹

Par le Commandant Alain MESSAGER



Le choix de l'externalisation demeure toujours fondamentalement guidé par une logique au moins de maîtrise des coûts, sinon de diminution de ceux-ci: en quoi serait-il pertinent d'externaliser une fonction plus économique lorsqu'elle est conservée en interne? Dans ce cadre, cet article se propose d'énoncer un principe simple, mais bien sûr non exhaustif et sans vocation dogmatique: pour en maîtriser les coûts, l'externalisation ne doit se faire ni en situation de monopole ni en situation de monopsone

Les comptes en désordre sont la marque des nations qui s'abandonnent», disait Pierre Mendès-France. Face à des contraintes budgétaires de plus en plus marquées, le recours à l'externalisation a pu paraître comme une panacée pour remettre de l'ordre dans les comptes publics.

Pourtant, l'externalisation n'est pas un phénomène nouveau. Elle résulte simplement d'une question que peut être amenée à se poser n'importe quelle organisation – publique, privée ou mixte: est-il plus pertinent de confier une activité à un tiers ou de la conserver en activité propre? Ainsi, à la fin du Bas-Empire, Rome confiait-elle la surveillance d'une partie de ses frontières à des tribus barbares tandis que, mille cinq cents ans plus tard, Napoléon préférait internaliser sa logistique en créant l'arme du Train pour mettre fin à l'inadaptation et la corruption des acteurs privés chargés des missions d'intendance.

Le choix de l'externalisation peut s'appuyer sur différentes réflexions telles que le recentrage sur le «cœur de métier» (avec toute la difficulté qu'il peut y avoir à définir ce concept), la notion de service public, la stratégie organisationnelle de l'entreprise ou encore le partage des risques. Mais, *in fine*, ce choix demeure toujours fondamentalement guidé par une logique au moins de maîtrise des coûts, sinon de diminution de ceux-ci: en quoi serait-il pertinent d'externaliser une fonction plus économique lorsqu'elle est conservée en interne? Dans ce cadre, cet article se propose d'énoncer un principe simple, mais bien sûr non exhaustif et sans vocation dogmatique: pour en maîtriser les coûts, l'externalisation ne doit se faire ni en situation de monopsone.

Pas de monopole

L'assertion pourrait relever du truisme. Il est effectivement évident qu'en situation de monopole, le vendeur se trouve en situation de dicter ses conditions à l'acheteur. Mais la situation de monopole n'est pas forcément si flagrante à distinguer.

Les cas les plus classiques de monopoles se retrouvent dans les secteurs de service public ou assimilés nécessitant des investissements massifs comme dans la distribution d'eau ou d'électricité ou encore dans le transport ferroviaire. Si l'on peut effectivement mettre en concurrence la commercialisation de l'eau, de l'électricité ou du transport par train, il paraîtrait aberrant de dépenser massivement (que ce soit par la dépense publique ou l'investissement privé) pour construire des réseaux électriques, ferroviaires et de distribution d'eau parallèles². Au final, les opérateurs de distribution, qui peuvent effectivement se trouver en compétition, se trouvent tous dépendants de l'unique propriétaire du réseau, de fait en situation de monopole. D'où l'importance soit de conserver celui-ci dans le giron de l'État, soit de le soumettre à une réglementation particulièrement contraignante (qui en conséquence risque d'être peu attractive pour l'investisseur privé).

Mais la situation de monopole n'est pas toujours aussi manifeste et peut résulter de la mise en œuvre de l'externalisation ellemême. Il peut ainsi paraître attirant de confier une activité nécessitant des investissements massifs à un opérateur extérieur qui répercutera ensuite l'amortissement de ces investissements dans la durée du contrat sur la facturation de l'activité ainsi externalisée. Mais, à l'échéance du contrat, il se trouvera en situation de quasi-monopole: ayant amorti son investissement initial, il pourra proposer le renouvellement du contrat à un coût bien plus faible qu'un nouvel entrant qui devra pour sa part réaliser cet investissement. Imaginons ainsi que l'État, ou une entreprise de très grande taille, confie la gestion de l'ensemble de son parc informatique (non seulement la maintenance mais aussi l'achat du matériel) à un opérateur extérieur sur un contrat de longue durée. À la fin du contrat, l'opérateur a amorti l'investissement initial massif qui consistait à acheter l'ensemble du matériel informatique. Il pourra donc proposer un nouveau contrat basé uniquement sur la maintenance de ce matériel et les prestations de service associées sans amortissement. A contrario, tout nouvel entrant se devra de racheter le parc informatique et ne pourra donc se montrer réellement compétitif.

¹ Un monopsone est un marché où un seul demandeur se trouve face à un grand nombre d'offreurs. C'est une situation assez rare, qui est symétrique de celle, plus courante, du monopole dans lequel un seul offreur fait face à de nombreux demandeurs.

² Sur ce sujet, les opérateurs de téléphonie mobile s'interrogent d'ailleurs sur la pertinence de conserver plusieurs réseaux séparés, cf. Cécile Ducourtieux, <u>Vers une mutualisation des réseaux</u>, Le Monde, 13/06/2012.

Ainsi, pour s'affranchir des monopoles, l'armée allemande a su se montrer pragmatique en créant, notamment dans le cadre de l'externalisation de ses soutiens, des sociétés mixtes dans lesquelles l'État conserve une participation importante et ne se trouve pas ainsi en situation de complète dépendance vis-à-vis d'un opérateur privé. Plutôt que d'externalisation à proprement parler, il s'agit ici plutôt «d'externalisation interne». De même, en France, l'État conserve une forte emprise sur l'industrie d'armement, domaine à tendance monopolistique par nature³.

Pas de monopsone

Ce point pourrait paraître moins évident. Il s'agit ici de s'interroger sur l'origine d'une baisse de coûts induite par l'externalisation.

Dans le cas de l'État, un raisonnement un peu simplificateur tend à imaginer que l'opérateur bénéficiant de l'externalisation, n'étant pas soumis aux statuts protecteurs de la fonction publique, pourra s'appuyer sur une masse salariale plus flexible et donc moins chère. Cette hypothèse n'est pas évidente. D'une part, pour ne pas favoriser une précarisation de l'emploi et des délocalisations qu'il entend combattre par ailleurs, le pouvoir politique impose fréquemment des critères sociaux (par exemple, reprise en emploi et sous le même statut des employés de l'activité externalisée) qui amoindrissent cette flexibilité. D'autre part, dans le cas du personnel militaire, ces économies de masses salariales sont beaucoup moins manifestes: si les revenus et charges sociales (RCS) d'un militaire sont généralement plus importants que ceux d'un employé civil à qualifications égales, le premier n'est pas soumis aux 35 heures et ne perçoit pas de revenus supplémentaires en cas de travail de nuit ou le week-end.

Un autre lieu commun relativement contestable tend à affirmer que les méthodes managériales du privé parviennent de par elles-mêmes à rationnaliser une activité auparavant soumise aux méthodes du public. Mais s'il s'agit simplement de modifier une organisation, il conviendra, avant de passer au stade de l'externalisation, de penser la réalisation de cette rationalisation en interne. En outre, et dans le même registre, il est également nécessaire de clairement définir les périmètres qui sont comparés: si la rationalisation de l'activité après externalisation consiste simplement à en réduire le périmètre (par exemple par diminution de la qualité de service), alors il ne s'agit pas réellement de rationalisation mais plutôt d'une adaptation de la prestation au besoin réel, ce qui aurait également pu être fait en interne.

On le voit bien: des baisses de coûts liées à l'externalisation par le biais d'économies sur les RCS et/ou sur la rationalisation sont amplement discutables. A contrario, si l'opérateur bénéficiant de l'externalisation dispose de plusieurs clients, il pourra réaliser des économies d'échelles que l'activité, lorsqu'elle était conservée en interne, ne pouvait précédemment obtenir. L'amortissement des investissements (de même que des marges de profit) sera ainsi réparti sur plusieurs clients, ou encore l'achat de matériels en nombre plus important permettra de faire diminuer les coûts unitaires supportés par les clients. C'est ainsi le sens de l'externalisation réalisée par l'école de l'aviation légère de l'armée de Terre, qui confie la fourniture d'heures de vol pour la formation de ses pilotes d'hélicoptères à la société Hélidax, qui elle-même loue les même hélicoptères et fournit des prestations de maintenance à d'autres clients, ce qui lui permet de faire diminuer les tarifs unitaires (à l'heure de vol) de ses prestations.

Il apparaît au final que, bien plus que des considérations sur les coûts en RCS et les rationalisations (qui doivent avant tout être menées en interne), l'absence de position de monopsone est bien plus pertinente pour envisager une externalisation.

Pour réaliser une externalisation bénéfique en termes de coûts, il est donc nécessaire de trouver un opérateur qui soit en réelle situation concurrentielle, tout en veillant à ce qu'il puisse réaliser ses amortissements sur plusieurs clients. Ni monopole, ni monopsone: ce peut donc être un principe élémentaire pour entamer une réflexion sur l'externalisation.

Bien évidemment, et tout particulièrement pour les armées, cette réflexion ne saurait se limiter à une approche par les coûts. Comme l'affirmait récemment le ministre de la Défense (Le Monde, 06 juin 2012), les réflexions sur la défense ne peuvent s'inscrire dans une simple logique comptable, car il est avant tout nécessaire de s'interroger sur l'autonomie opérationnelle des forces armées dans le cadre des missions qui leur sont confiées ainsi que sur leur capacité à réagir - voire à «pro-agir» - à d'éventuelles surprises stratégiques, ces deux points pouvant potentiellement être très fortement impactés par des externalisations.

«Seul l'imbécile confond prix et valeur», affirmait le poète espagnol Antonio Machado. Si un comptable peut toujours évaluer le prix de l'outil militaire chargé de la protection de nos concitoyens, la défense de nos intérêts mais aussi, et sans doute surtout, la préservation de nos idéaux ont une valeur inestimable.

> Saint-Cyrien de la promotion «de la France Combattante» (1997-2000), le Commandant Alain MESSAGER est issu de l'arme du Matériel. Breveté de l'École de guerre en 2012, il suit actuellement une formation de master spécialisé «management de la maintenance» à l'École nationale supérieure des Arts & Métiers dans le cadre de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique.



³ Le fabricant de véhicules de combat (chars Leclerc, VBCI, CAESAR, etc.) est entièrement dans les mains de l'État. À l'intérieur de Safran (aéronautique, aérospatial), Thales (aérospatial, technologies de l'information), DCNS (armement naval), il est actionnaire de respectivement 30%, 27%, 64%. Même dans le groupe européen EADS, la France pèse indirectement 22,5% du capital via la Sogeade (société de gestion de l'aéronautique, de la défense et de l'espace) dont elle est actionnaire majoritaire. Dans les grands groupes français, seul Dassault échappe à un actionnariat étatique.

La charia aujourd'hui: usages de la référence au droit islamique



Par le Chef d'escadron Olivier LASSALLE

La charia cristallise l'ensemble des critiques contre l'islam, au point d'être le symbole des aspects les plus rétrogrades de cette religion. Pourtant, dans son concept comme dans son application, la norme islamique est particulièrement floue. L'ouvrage dirigé par Baudouin Dupret décrit le quotidien de son application. La prise en compte de la charia est inévitable dans les sociétés où vivent des musulmans, ce qui génère de facto une intégration du droit religieux à l'ordre juridique interne, et donc une altération réciproque.

n sondage récent publié par le quotidien Le Monde révélait que 74% des Français pensent que l'islam est une religion intolérante, en citant le plus souvent le statut des femmes ou les relations avec les autres religions. Nul doute que dans l'esprit des personnes interrogées cette intolérance est une conséquence de l'application stricte par les musulmans de la charia, terme commun pour la loi islamique. Mais l'islam est plus divers que ne peuvent le laisser croire les raccourcis courants, au point qu'il n'y a pas de consensus sur ce qui constitue la charia. C'est par le biais de la réalité jurisprudentielle que Baudoin Dupret a choisi de décrire la réalité de la norme islamique aujourd'hui. «La charia aujourd'hui: usages de la référence au droit islamique»⁷ est paru en février 2012 aux éditions La Découverte, dans la collection Recherches, spécialisée dans les sciences

Baudoin Dupret est un juriste belge spécialiste de l'approche sociologique et anthropologique de la norme et du droit, en particulier dans les sociétés arabes. Il est actuellement directeur de recherches au CNRS, membre associé à l'EHESS et chargé de cours à l'école normale supérieure de Cachan. Il dirige par ailleurs le centre Jacques Berque de Rabat, institut de recherche français dépendant du CNRS, principalement orienté vers l'étude des sciences humaines et sociales au Maroc.

Le professeur Dupret étudie le processus de normativisation des sociétés, en particulier l'impact des normes religieuses sur le droit positif et les modes de vie des peuples arabes. Il a tout d'abord consacré ses recherches à l'Égypte, où il a exploré les rapports entre droit religieux et droit civil. Son champ de recherches s'est progressivement élargi au reste de la Méditerranée, en se focalisant très sensiblement sur le problème du statut personnel.

Les contributeurs à cet ouvrage sont pour l'essentiel des juristes, chercheurs et enseignants qui exercent au sein d'universités françaises, européennes et arabes. Tous ont consacré tout ou partie de leurs recherches à la charia, qu'il s'agisse d'études sociologiques sur son impact en contexte musulman ou occidental, ou de travaux juridiques sur son intégration dans le droit positif moderne.

Plus que de se limiter à la charia, l'ouvrage dirigé par Baudoin Dupret veut décrire le statut de la norme² islamique dans les sociétés contemporaines, musulmanes ou occidentales, là où la religion est une référence institutionnelle, mais aussi dans des États sécularisés, où elle est de moins en moins étrangère. Qu'est-ce qui fait la charia? Comment la discute-t-on et s'y réfère-ton? Comment devient-elle un élément de droit positif³? Au prix de quelles altérations? Pourquoi enfin la référence à la charia pose-t-elle avec autant d'acuité la question du rapport entre la liberté de l'individu et l'ordre normatif imposé par l'État?

Les normes édictées par leur religion sont une référence incontournable pour les musulmans, à titre individuel et collectif. La prise en compte de la charia est donc inévitable dans les sociétés où ils vivent, ce qui génère de facto une intégration du droit religieux à l'ordre juridique interne, quel que soit par ailleurs son degré de sécularisation.

L'ouvrage de Baudouin Dupret rassemble des contributions regroupées autour de quatre thèmes. Après un propos liminaire, la première partie présente l'état général de la charia aujourd'hui. Les contributeurs ouvrent ensuite le volet pratique de l'ouvrage, constitué de trois descriptions plus précises de l'expérience de la charia: dans les États arabes, dans les États musulmans non

¹Baudouin Dupret et al., «La charia aujourd'hui: usages de la référence au droit islamique», Paris, France, La Découverte, 2012, 301 p.,

⁽Recherches (Paris. 1994), ISSN 1258-4002).

²«Norme: terme synonyme de règle de droit, de règle juridique, générale et impersonnelle», Raymond Guillien, Jean Vincent, Serge Guinchard[et al.], «Lexique des termes juridiques», Paris, France, Dalloz, 2001, 592 p., p. 378.

³«Droit positif: Ensemble des règles en vigueur dans un État ou dans la Communauté internationale, à un moment donné, quelles que soient leurs sources. C'est le droit «posé», le droit tel qu'il existe réellement», Ibidem, p. 220.

arabes puis dans les États occidentaux.

Dès l'ouverture de l'ouvrage, B. Dupret montre que le droit islamique est une construction juridique récente, au carrefour du souci d'objectivité scientifique de l'orientalisme et de l'introduction des instruments de l'État de type occidental dans les sociétés musulmanes. De ce processus procède une réduction substantielle de l'effectivité du droit religieux, essentiellement réduite au droit civil

Ainsi, la signification du terme charia a considérablement évolué dans l'histoire. Voie vers la perfection divine, elle a longtemps été considérée comme hors de portée de l'esprit humain. Seule l'expression d'un avis, le ra'y, était permise au juriste médiéval sous réserve de le fonder sur l'idjtihād, l'étude exigeante des textes religieux. Progressivement s'est constituée une doctrine foisonnante et volontiers contradictoire: le fikh. De fait, la norme religieuse dans la foi abrahamique est porteuse d'anarchie dans l'État moderne. Elle trouve en effet sa justification dans un ordre divin transcendant, absolu et universel, dans lequel la notion de souveraineté de l'État⁴ n'est pas pertinente. Quand l'État, qui ne souffre pas de concurrence, doit intégrer la charia dans l'ordre juridique interne, se pose la question de la hiérarchie des normes. La charia est un référent symbolique incontournable pour les États arabes, comme le montrent les textes constitutionnels: si seuls la Syrie et le Liban ne portent pas l'islam au rang de religion d'État, tous considèrent le droit islamique comme étant l'inspiration parfois exclusive du droit interne, en particulier dans le domaine familial. Certains États, comme l'Égypte, ont mis en place dès 1980 un contrôle de la production législative à l'aune de la norme islamique. Dans l'Europe sécularisée, la charia porte une charge symbolique forte, mais ne produit pas les mêmes effets. Les musulmans semblent y suivre trois voies: la fidélité à la charia, ce qui suppose retour aux sources et exigence théologique; l'«orthodoxie minimaliste», c'est à dire adapter la loi religieuse pour favoriser l'intégration; l'approche mystique, qui prone de se servir de l'islam comme d'un guide vers le dépassement de la religion. En tout état de cause, au Royaume-Uni ou en France, la charia n'est pas ignorée dans l'ordre juridique interne, surtout en droit civil ou commercial. Pour autant, au Maghreb comme au Mashreq, la charia dans la politique est à la fois un système d'action et une source de respectabilité; au point que la référence à l'islam est à même de geler le débat public ou parlementaire par la solidarité «négative» autour de convenances religieuses.

Qu'en est-il de la pratique de la charia dans les États arabes? Partout, elle infuse le droit, même si l'influence du droit napoléonien a considérablement éloigné le *fiķh* du droit civil depuis le XIX^{ème} siècle. D'ailleurs, la jurisprudence est établie aujourd'hui par des juges formés avant tout au droit positif. En Égypte, la montée des groupes islamistes dans les années 1970 a remis en question cette sécularisation. Pourtant, en un siècle, en codifiant le droit hanafite, d'autres écoles et le fikh, l'État était parvenu à faire progresser la condition féminine et à prendre le contrôle du droit familial. Aujourd'hui, si le droit islamique est opposable à tout Égyptien, chaque communauté demeure libre d'adopter les usages de sa religion, en particulier en termes matrimoniaux. Le système pluricommunautaire libanais suit le même principe. La charia, essentiellement fondée sur le code civil ottoman de 1917, ne s'impose qu'aux musulmans et, en termes de statut personnel, chaque communauté produit le droit qui lui est opposable. Mais le maintien de l'applicabilité de la charia au Liban permet de justifier l'autonomie juridique des autres communautés. En Syrie voisine, baathiste et laïque, les symboles de la pratique religieuse gardent leur importance. Pour autant, la conception centralisatrice de l'idéologie et du régime ont amené à dissoudre les juridictions islamiques et à les remplacer par des structures étatiques, tout en contrôlant l'intégration du droit religieux au droit positif. Au Maghreb, le Maroc présente un paradoxe: la charia y est marginale alors que le régime tire pourtant sa légitimité de la religion. Ceci s'explique en partie par la conception du droit, non exclusif de la diversité de la norme islamique, par la formation des juges, plus juridique que religieuse, mais surtout par le prestige de la commanderie des croyants, qui ne peut être soupçonnée d'agir à l'encontre de l'islam. La Tunisie est au contraire laïque, au moins de jure. Comme en Égypte, l'État y a été précurseur en termes de sécularisation du droit, processus qui a abouti à un statut personnel et un droit de la famille très éloignés des normes religieuses. Pour juguler la montée islamiste des années 1970, le régime a tenté de trouver une voie moyenne qui a abouti à ce que la charia soit aujourd'hui une source auxiliaire du droit par validation des jugements rendus en référence au fikh.

Au-delà du monde arabe, dans les États où l'islam est une religion majoritaire, l'application de la charia n'est pas homogène et la norme religieuse compose toujours avec l'ordre juridique moderne et avec ce que les peuples sont capables d'accepter. L'Iran en est un excellent exemple. De 1906 à 1978, le régime a tenté d'extirper, par le compromis juridique puis par la voie réglementaire, une norme islamique jugée rétrograde. Cette «désislamisation» par le haut, qui a froissé le sentiment religieux des Iraniens, a été un échec. La réislamisation par la théocratie ne connaît pas plus de succès puisqu'elle en vient à gêner l'État dans la pratique du pouvoir, tout en faisant peser une contrainte excessive sur la société. Le compromis est indispensable. Régi jusqu'à son indépendance par un droit «anglo-mohamédien», le Pakistan sunnite avait trouvé sa voie, entre laïcisme et islamisme, en intégrant la charia par le Coran, la s*unna* et l' *i<u>dj</u>tihād plutôt que par le <i>fikh*. Ceci a longtemps permis de garantir la conformité du corpus juridique national à la charia, sans toutefois nuire au modernisme institutionnel. La faiblesse de l'État démocratique a cependant récemment permis aux groupes islamiques d'imposer le retour au fikh. L'Indonésie est le pays au monde qui compte le plus de musulmans. Pour autant, l'application de la charia est depuis l'indépendance cantonnée à la sphère privée et n'a eu longtemps aucune pertinence hors de ce domaine. Pour autant, suite à la montée de la revendication islamiste et face à un certain désordre sociétal, il a fallu fonder des instances judiciaires islamiques d'État compétentes en droit matrimonial et, de fait, intégrer la norme islamique à l'ordre juridique interne. Au Sénégal, le droit oscille entre trois pôles: celui, traditionnel, du soufisme porté par les confréries; le recours au droit islamique encouragé par la France au profit des chefs tribaux; et la laïcité, depuis Léopold Sédar Senghor. Dans la pratique du code de la famille, qui équilibre ces trois tendances, les usages révèlent toutefois une forte influence de la charia en particulier du fait des juges, fortement influencés par leur religion et du fait de l'opinion, en cours de réislamisation depuis les années 1970.

.

⁴«Souveraineté de l'Etat: Le pouvoir étatique lui-même, pouvoir de droit (en raison de son institutionnalisation) originaire (c'est à dire ne dérivant d'aucun autre pouvoir) et suprême ([...] il n'a pas d'égal dans l'ordre interne ni de supérieur dans l'ordre international, où il n'est limité que par ses propres engagements et par le Droit international). [...]», Raymond Guillien[et al.], *op. cit.*, p. 521.

En Occident, la charia est prise en compte par le biais du droit international privé et par l'application aux musulmans du principe de liberté de culte et d'opinion, qui implique la libre observation des prescriptions religieuses. En somme, les sociétés occidentales intègrent la charia par effet indirect de leur logique démocratique, tout en imposant une individualisation de l'islam. Par ailleurs, au gré des naturalisations et des conversions, la charia est de moins en moins du ressort du droit international. Il s'agit de lui trouver une place dans l'ordre juridique interne. L'approche belge est celle du compromis. La coutume islamique peut être appliquée selon les principes de la constitution de 1830, mais sans s'imposer à l'État, pourvu que les prescriptions suivies par les citoyens soient fondées et sincères. En droit, le respect de la charia ne saurait être le résultat que d'un choix individuel et non d'une contrainte collective. L'approche des Pays-Bas et de l'Allemagne sont plus volontiers communautaires. Les Pays-Bas conjuguent les traditions de tolérance religieuse du traité d'Utrecht de 1579 à un contact ancien avec le monde islamique en Indonésie. L'effectivité du droit de pratiquer la religion de son choix implique que l'État le rende possible. Ainsi, des subventions publiques sont accordées depuis longtemps aux mosquées et aux institutions religieuses islamiques. De même, l'intégration du droit étranger au droit néerlandais a souvent été particulièrement favorable à la charia, en particulier en droit matrimonial. Cependant, depuis la série d'assassinats perpétrés au début des années 2000 et la montée des partis nationalistes, l'opinion est de moins en moins favorable à ce que l'islam soit traité sur un pied d'égalité avec les autres religions. En Allemagne, le rôle de la religion est particulièrement encadré par la constitution de 1919, reprise in extenso dans la Grundgezetz: il est possible aux citoyens de s'associer au sein de structures religieuses qui pourront, à la discrétion des Länder, lever l'impôt, siéger dans diverses institutions publiques, dispenser l'instruction religieuse, pour peu que leur religion soit reconnue, ce qui n'est pas le cas de l'islam. En ce qui concerne les individus, le juge allemand n'est pas hostile à l'application de la charia, sachant que son principe directeur sera toujours la prévalence du droit national. En Amérique du Nord, où la gestion des questions religieuses n'est pas nouvelle, s'opposent deux approches divergentes. Le premier amendement de la constitution des États-Unis écarte radicalement l'État des affaires religieuses. Le principe de non-établissement d'une religion par l'État et la logique spécifique du droit interne imposent que le droit islamique soit adapté au droit américain et non l'inverse. Au Canada, au contraire, le droit interne a pour effet de reconnaître indirectement la charia, en reconnaissant la validité des arbitrages rendus par des instances islamiques en matière familiale entre 1991 et 2005. Le désir de certains juristes musulmans de construire un véritable droit communautaire a conduit à un raidissement de l'opinion publique et à l'abrogation de la loi sur l'arbitrage de 1991, sans toutefois que la pratique juridique canadienne suive cette tendance.

L'ouvrage se ferme sur une conclusion qui oppose la «charia dans l'État» à la «charia sans l'État». Dans le premier cas, le problème est celui de la légitimité du pouvoir d'interprétation de l'État face à Dieu. Dans le second, la question de l'intégrabilité du droit islamique dans l'ordre occidental est centrale. Quel que soit le contexte, et au delà des évidences, c'est la question de l'acceptation d'un droit religieux à vocation universelle dans l'ordre politique, juridique et social contemporain qui pose problème. Les contributions se cantonnent parfois au cadre du statut personnel et du droit de la famille, en particulier sa branche matrimoniale. Particulièrement révélateur de la pertinence de la problématique générale, ce cadre permet en outre de rendre compte du problème identitaire profond qui sous-tend l'intégration des principes de l'islam dans la mondialisation. En outre, et malgré une évocation dans le quinzième chapitre, le rapport du droit français à la charia n'est que très peu évoqué, ce qui est regrettable à plus d'un titre. D'abord parce que la France est le pays d'Europe qui comprend le plus de musulmans et que, de ce fait, l'actualité des trente dernières années a été riche en débats autour de la charia. Ensuite parce que, comme l'ont d'ailleurs souligné les contributeurs, la codification du droit des pays arabes est d'inspiration française. Enfin parce que l'application de la charia à une partie des citoyens remet en question le principe d'égalité entre les citoyens tel qu'il est proclamé par la Constitution.

Cet ouvrage collectif dirigé par Baudoin Dupret, sans doute unique en son genre, donne toutefois un très bon panorama de ce qu'est la réalité de la charia au quotidien des sociétés confrontées aux prescriptions de l'islam. Le besoin d'opinions objectives dans l'effervescence du débat actuel en fait un livre particulièrement nécessaire aujourd'hui.

Issu de la promotion «de la France combattante» (1997-2000) de l'École spéciale militaire, le chef d'escadron Lassalle a servi au 8ème régiment d'artillerie et à l'état major de la 2ème brigade blindée. Lauréat du concours de l'École de guerre en 2009, breveté de l'enseignement militaire supérieur en 2011, il étudie la langue arabe à l'INALCO. Il réalise à l'université d'Auvergne une thèse de doctorat en sciences politiques portant sur les spécificités du rapport politico-militaire dans l'État arabe.



La France doit sauver la FINUL

Retour Sommaire



Par le Chef d'escadrons Antoine MEZAN de MALARTIC

Le constat n'est pas neuf. Il a été formulé il y a deux ans par le chef d'état-major des armées: «La FINUL¹ est arrivée au bout de ce qu'elle pouvait faire militairement»². Au terme d'une lutte d'influence opposant les tenants du désengagement aux partisans du maintien d'une présence militaire, le président de la République choisissait en début d'année une solution de compromis: réduire d'un tiers le contingent français sur le sol libanais. Cette décision reconnaît implicitement la faillite de la FINUL qui, six ans après son vote, ne parvient toujours pas à faire respecter son mandat. Mais la France ne peut en rester là: elle doit à présent lancer une réflexion internationale sur la mission des casques bleus au Liban. Sans celle-ci, la FINUL continuera à cristalliser une situation sécuritaire précaire, où la seule vraie perdante demeure la population du sud-Liban.

Une force militaire paralysée et décrédibilisée

Certes, l'action de la FINUL n'est pas inutile, loin s'en faut.

Sur le plan sécuritaire, tout d'abord, où ses soldats jouent au moins le rôle de «témoins qualifiés» de la cessation des hostilités entre le Liban et Israël: ces pompiers en béret bleu empêchent que la dizaine d'incidents frontaliers comptabilisés quotidiennement n'allument un nouveau conflit.

Sur le plan socio-économique, ensuite, où la contribution directe (déminage, construction, éducation, santé) ou indirecte (contrats) de la FINUL se chiffre en plusieurs dizaines de millions de dollars⁵.

Sur le plan politique, enfin, grâce au mécanisme tripartite, où l'ONU réussit à faire asseoir à une même table deux pays qui ne se parlent officiellement pas. Lors de cette réunion mensuelle, les responsables militaires peuvent échanger sur leurs préoccupations sécuritaires et trouver parfois un accord sur la délimitation de la «ligne bleue», la frontière provisoire qui sépare de facto les deux pays depuis juin 2000⁶.

Las, six ans après le vote de son nouveau mandat, la FINUL «renforcée» peine toujours à convaincre. Sur les six tâches assignées par la résolution 1701, seules deux peuvent être considérées comme remplies: la surveillance de la trêve et la fourniture d'une aide humanitaire. Les autres missions, qui constituent le cœur de son mandat, visent à démilitariser la zone d'opérations (des milices du Hezbollah) et aider les forces régulières libanaises à y asseoir leur autorité. Or, en la matière, les résultats sont plus mitigés. Le dernier rapport⁷ du secrétaire général de l'ONU confirme, comme les précédents, la présence

¹ La Force intérimaire des Nations unies au Liban est créée en 1978. Suite à la guerre de juillet-aout 2006 entre Israël et le Hezbollah, son mandat et ses structures sont renforcées, donnant parfois lieu à l'appellation de FINUL renforcée ou FINUL II

² Audition le 6 octobre 2010 de l'Amiral Guillaud devant les députés de la commission de la défense nationale et des forces armées

³ Expression employée par le Général (2S) Pellégrini dans «*Un été de feu au Liban 2006. Les coulisses d'un conflit annoncé*». Éditions Économica 2010, p.29

⁴ Les deux pays se sont accordés sur les termes d'une cessation des hostilités mais n'ont toujours pas signé de cessez-le-feu

⁵ Les chiffres tournent autour de 70 millions de dollars par an, selon le Général (2S) Pellégrini, *op. cit.*, p.154

⁶ La *Blue line* a été tracée en quelques semaines par les géographes de l'ONU lors du retrait israélien du sud-Liban en juin 2000. Le tracé fait l'objet de contestations de la part des deux parties

Rapport S2012/502 en date du 28 juin 2012 sur l'application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, paragraphe 21, p. 5

«d'armes et d'éléments armés prêts à les utiliser dans la zone». De son côté, Israël reconnaît que ses drones violent quotidiennement l'espace aérien libanais.

Les causes de cette faillite? Elles sont au moins doubles.

En premier lieu, la volonté politique qui a présidé à la régénération de la FINUL s'est évaporée. Les capitales européennes ont très tôt enterré les dispositions qui permettaient l'adoption de règles d'engagement dites robustes, c'est-à-dire plus contraignantes vis-à-vis des protagonistes. Ont-elles eu peur du Hezbollah? Personne ne peut l'affirmer, mais on se souvient que son leader Hassan Nasrallah avait clairement édicté le désarmement de sa milice en ligne rouge. Le fait est que, bien qu'autorisée à «prendre toutes les mesures nécessaires» pour mener à bien sa mission, la FINUL a opéré une interprétation extrêmement prudente de la résolution 1701, s'abritant derrière le volet de l'assistance aux forces armées libanaises. Résultat, alors que le mandat lui donnait toute latitude juridique pour faire pression sur les parties, la Force est aujourd'hui à 100% tributaire de leur bon vouloir.

Mais les politiques ne sont pas les seuls responsables de cette reculade; la faillite est aussi militaire. Testée dès l'automne 2006, la nouvelle FINUL s'est rapidement décrédibilisée auprès de l'ensemble des acteurs. Vis-à-vis de Tsahal, dont les chasseurs F15 n'ont jamais été inquiétés même lorsqu'ils ont simulé des attaques¹¹ au sol de postes ONU. Vis-à-vis du Hezbollah, dont les factions ont pu constater qu'une poignée d'adolescents suffisait à bloquer une patrouille blindée, subtiliser leur matériel et, pour peu que la leçon ne se soit pas révélée suffisante, molester leur personnel s'il s'obstinait à pénétrer dans les zones interdites. Vis-à-vis des forces armées libanaises, qui ont vite compris que la FINUL, malgré sa légitimité juridique et l'énormité de ses moyens, se contenterait d'être un partenaire docile et généreux. Discrédit, enfin et surtout, vis-à-vis de la population libanaise, auprès de laquelle la FINUL a perdu en quelques semaines son image d'acteur puissant et résolu. Or, dans ce type de mission où le soutien d'une partie de la population ne peut être acquis, c'est bien la crédibilité de la Force qui constitue son centre de gravité.

Au bilan, et sans rien nier de ses apports humanitaires ou sociaux, difficile de contester que le rôle sécuritaire de la FINUL se limite aujourd'hui à celui d'un observateur de la trêve, d'un «honest broker», entre Libanais et Israéliens, bien loin de ses ambitions initiales.

En réduisant son contingent, la France reconnaît implicitement la faillite de la FINUL

Tel n'était pas le vœu du président Chirac qui, en en 2006, fort du soutien américain, avait tenté de transformer la zone d'opérations de la FINUL en une véritable zone tampon sous strict contrôle d'une force calquée sur le modèle de la FIAS ¹² déployée en Afghanistan. Face au refus libanais, la France avait dû se contenter d'un renforcement, certes significatif ¹³, des effectifs de la force onusienne et de sa structure de commandement ¹⁴, largement inspirée des standards OTAN. Plus maladroitement, elle annonçait en septembre 2006 l'envoi de chars lourds et de canons d'artillerie supposés apporter un surcroît de crédibilité. Geste maladroit, car en plus d'être inadaptés au terrain, ces matériels se révélaient à la fois trop lourds pour une mission de surveillance et trop peu nombreux pour dissuader le voisin israélien.

Incapable de renforcer tant la Force que son mandat, la France s'est progressivement résignée à l'idée de son déclin. Depuis le départ du Général Pellégrini, elle n'a pas plus proposé de *Force Commander*, dont la double-casquette de commandant des troupes et de chef de mission permet pourtant de peser sur la stratégie de la Force¹⁵. Elle a pris acte de la disparition de la cellule militaro-stratégique et s'est débarrassée au printemps 2011 des chars Leclerc dont l'utilité¹⁶ n'avait jamais pu être démontrée dans le contexte libanais. Le coup de grâce est intervenu en mai 2012 avec le retrait de 400 soldats sur les 1.300

 $^{^{8}}$ Expression consacrée par l'ONU pour qualifier principalement les milices du Hezbollah

⁹ L'article 12 de la résolution 1701 rappelle dans son préambule que la FINUL agit en vertu d'une demande d'appui de la part du gouvernement libanais (et donc sous chapitre VI de la charte de l'ONU qui implique la coopération des parties), mais autorise expressément la Force «à prendre toutes les mesures nécessaires dans les secteurs où ses forces sont déployées et, quand elle le juge possible dans les limites de ses capacités, de veiller à ce que son théâtre d'opération ne soit pas utilisé pour des activités hostiles de quelque nature que ce soit, de résister aux tentatives visant à l'empêcher par la force de s'acquitter de ses obligations dans le cadre du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, et de protéger le personnel, les locaux, les installations et le matériel des Nations unies, d'assurer la sécurité et la liberté de mouvement du personnel des Nations unies et des travailleurs humanitaires et, sans préjudice de la responsabilité du gouvernement libanais, de protéger les civils exposés à une menace imminente de violences physiques». Selon Alexandra Novosseloff, ces termes permettent l'emploi de la force sans qu'une mention au chapitre VII soit nécessaire. «Chapitre VII et maintien de la paix, une ambiguïté à déconstruire», *Bulletin du maintien de la paix* n° 100, octobre 2010, p.4

paix n° 100, octobre 2010, p.4

10 «UNIFIL prefers to interpret its mandate in a very narrow way. The UN's resolution gives it the right to use force and to ensure that its territory is not used for hostile purposes», dans Experts: Unifil stronger but still lacking, Brooks Tigner, ISN ETH Zurich, 15 mars 2007

¹¹ Cet incident du 30 octobre 2006 fut toutefois condamné par la France à la tribune de l'ONU, Général (2S) Pellégrini, op. cit. p. 140

¹² Force internationale d'assistance et de sécurité

 $^{^{13}}$ La résolution 1701 autorise la FINUL à porter le nombre de ses casques bleus à 15.000, contre environ 2.000 avant le conflit de 2006

¹⁴ Notamment par la création d'une cellule militaro-stratégique censée assurer une meilleure traduction militaire des directives politiques.

¹⁵ En tant que chef de mission, le *Force Commander* de la FINUL est l'interlocuteur direct du secrétaire général des Nations unies (bien que ce rôle soit en pratique délégué au responsable du département pour les opérations de maintien de la paix) et des plus hautes autorités libanaises. Fin 2010, les désaccords stratégiques entre Paris et Madrid sur la conduite du mandat, les Français reprochant aux Espagnols leur posture trop «passive», faillirent coûter au *Major General* Alberto Asarta le renouvellement de son mandat

¹⁶ Certains contradicteurs argumenteront que le char Leclerc n'était pas une arme à vocation tactique, mais une arme politique de dissuasion, au même titre que la composante nucléaire. Il eût fallu pour cela que sa menace d'emploi fût crédible, ce qui ne fut jamais le cas

que comptait son contingent. Paris a bien tenté de minimiser la portée de son désengagement¹⁷, le message n'en a pas été moins clair: la FINUL n'était et n'est plus à ses yeux un outil susceptible de contribuer au règlement du différend israélo-libanais.

Ce faisant, la France reconnaît implicitement la faillite de la FINUL telle qu'elle l'avait ambitionnée en 2006. Mais elle ne met pas fin au jeu de dupes auquel participent tous les partisans du *statu quo*. Car en définitive, qui souhaite sincèrement que la FINUL remplisse son mandat? Certainement pas le Hezbollah qui fait mine d'avoir retranché ses armes au nord du Litani, mais que tous les rapports soupçonnent de maintenir une ligne de défense avancée au sud-Liban et de phagocyter les services de renseignement locaux. Certainement pas non plus le gouvernement libanais qui, préoccupé par d'autres fronts, se satisfait du calme précaire qui règne à sa frontière sud, ne cesse de repousser l'échéance de sa prise d'autorité effective dans la zone d'opérations et voit avant tout dans la coopération¹⁸ avec la FINUL le moyen de réclamer des matériels militaires aux pays contributeurs. Encore moins Israël qui, comble de l'ironie, justifie ses survols quotidiens du Liban par l'incapacité de la FINUL à faire respecter un mandat qu'il contribue à affaiblir. L'ONU non plus n'est pas dupe: ses rapports semestriels appellent inlassablement les parties à respecter son mandat. En d'autres mots, personne n'est dupe: la FINUL est nue et bien incapable de remplir son mandat. Mais, comme de raison, aucun État ne veut dénoncer la supercherie auquel il participe. Dès lors, que faire?

La France doit mettre fin au jeu de dupes

En premier lieu, comprendre que l'intérêt de la paix au Liban ne réside pas dans le maintien de cette illusion sécuritaire. Reconnaître, comme l'écrivent et le pensent la plupart de ceux qui se sont frottés à la réalité libanaise, que la situation actuelle réunit à nouveau les conditions¹⁹ qui ont conduit Israël à envahir le Liban à quatre reprises en moins d'une génération²⁰.

En deuxième lieu, tenir un langage de vérité. Traduire en parole politique le constat des praticiens: quelles qu'en soient les causes, la FINUL n'a plus les moyens de remplir le mandat pour laquelle elle a été prévue. La France doit cette franchise à son ami libanais, avec qui elle a tissé des liens d'amitiés anciens et solides. Plus largement, elle doit cette cohérence aux populations arabes qui veulent continuer de croire en la patrie des droits de l'Homme et oublier l'attitude de Paris lors des «printemps» tunisiens et égyptiens.

Troisièmement, il est essentiel de proposer des solutions, pour lesquelles il faut bien avouer que la marge de manœuvre est étroite. Si l'on exclut le *statu quo*, deux options sont toutefois envisageables.

La première serait la plus difficile à mettre en œuvre. Elle constituerait néanmoins la solution la plus pérenne, la plus susceptible de mettre un terme à l'instabilité chronique que subit la frontière israélo-libanaise. Il s'agirait en somme de reprendre le plan initial de 2006 et d'appeler au vote d'une nouvelle résolution qui établirait le long de la «ligne bleue» une zone tampon sous stricte responsabilité de l'ONU. Les opposants au projet expliqueront que l'arsenal balistique du Hezbollah rend d'ores et déjà obsolète ce type de zone démilitarisée. Ils oublient de voir que ce sont moins les roquettes que les multiples incidents frontaliers qui maintiennent un état de tension permanent entre les parties et servent de prétexte à la rhétorique sécuritaire de chaque camp. Obtenir une zone tampon permettrait d'empêcher les provocations de chaque côté de la frontière, de prévenir leur cortège de représailles, accélèrerait le marquage de la «ligne bleue» et lèverait un obstacle considérable au règlement du litige territorial de Ghaiar²¹.

La seconde option serait moins complète mais plus réaliste. Elle nécessiterait non pas l'écriture d'un nouveau mandat mais la révision des règles d'engagement de la Force. Ces règles, qui sont négociées entre l'ONU et les parties, permettraient à la FINUL de patrouiller sans devoir en informer à l'avance les forces armées libanaises, d'installer des *check-points* autonomes et de fouiller à tout moment les habitations qu'elle jugerait suspectes. Trois types de missions aujourd'hui parfaitement impossibles à planifier sans l'autorisation formelle des Libanais. Accorder à la FINUL ce degré d'autonomie, en veillant à inclure systématiquement les forces armées libanaises dans la conduite des opérations, permettrait d'établir sur le terrain un vrai partenariat entre les deux forces. Il ferait voler en éclat les faux-semblants, disparaître les agendas cachés et obligerait les deux forces à établir des rapports de confiance fondés sur la transparence. Paradoxalement, la FINUL forcerait le gouvernement libanais à accélérer sa prise de responsabilité au sud-Liban. Sans démentir son statut de premier résistant à Israël, ni rien contester de son emprise politique et sociale sur la région, elle persuaderait le Hezbollah de poursuivre son processus de

¹⁷

¹⁷ La France s'est en cela appuyée sur les conclusions de la *Revue stratégique* de la FINUL (mars 2012), à la formulation desquelles elle n'était pas étrangère et qui préconisaient, entre autres mesures, une réduction des effectifs de la Force afin de disposer d'une Force plus légère mais pas moins efficace et une accélération du transfert de responsabilité en direction des forces armées libanaises (FAL) (http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/liban/la-france-et-le-liban/evenements-4386/article/liban-revue-strategique)

¹⁸ Initiée en 2010, cette coopération, qui porte le nom de «Dialogue Stratégique», a pour but «de procéder à une analyse des forces terrestres et des moyens maritimes et de définir une série de critères reflétant la corrélation entre les capacités et responsabilités de la FINUL au regard des capacités et responsabilités des forces armées libanaises afin d'identifier ce dont ces dernières ont besoin pour mener à bien les tâches prescrites dans la résolution 1701 (2006)», selon la résolution 2004 du 30 août 2011. En pratique, le dialogue se résume souvent à une discussion des revendications matérielles que les FAL adressent aux pays contributeurs

¹⁹ Sur les possibilities d'un nouveau conflit libano-israélien, on pourra lire «Drums of war: Israel and the Axis of resistance», Middle East Report N 97, ICG, 2 Août 2010 ou «A third Lebanon war», Contingency Planning Memorandum N.8, Center for Preventive Action, Council on Foreign Relations, juillet 2010

²⁰ 1978 «opération Litani», 1982 «opération Paix en Galilée», 1996 «opération Raisins de la colère» et 2006 «opération Changement de direction»

²¹ Les Israéliens utilisent principalement l'argument sécuritaire (protection des villageois qui ont obtenu la citoyenneté israélienne) pour mettre fin à l'occupation militaire de la partie nord du village de Ghajar, coupé en deux par la «ligne bleue»

normalisation institutionnelle²². Enfin, elle participerait à la résolution du dilemme de sécurité en ôtant à Tel-Aviv la justification officielle de ses survols quotidiens et au Hezbollah celle du maintien de ses armes au sud du Litani.

Si tant est qu'elle inscrive sa politique étrangère dans le temps long, la France a tout intérêt à faire cesser le jeu de dupes de l'ONU au sud-Liban. Elle peut convaincre ses partenaires européens²³, qui constituent toujours la colonne vertébrale de la FINUL, que l'Union européenne ne doit plus admettre un *statu quo* qui érode sa crédibilité d'acteur de paix. Elle peut faire pression sur les Libanais, qui demeurent farouchement attachés au maintien d'une force d'interposition au Liban, et conditionner le maintien de cette force à la révision de son mandat ou de ses règles d'engagement. Elle peut convaincre la nouvelle administration du département d'État américain d'influencer l'État hébreu, qui a tout intérêt à stabiliser son front nord, pour qu'il cesse ses violations en contrepartie d'un renforcement de la FINUL.

En refusant les compromis de court-terme, en faisant le choix de la vérité envers ses partenaires et de la cohérence avec ses propres valeurs, en proposant des solutions audacieuses mais pérennes, la France ne choisirait certes pas le chemin de la facilité. Elle en sortirait d'autant plus grandie.

Saint-cyrien et cavalier, le chef d'escadrons Antoine MEZAN de MALARTIC a successivement servi au 2ème régiment de hussards et au 4ème régiment de dragons. Suite à l'obtention de son brevet d'état-major de l'École royale militaire (Bruxelles), il est envoyé à Genève pour suivre une spécialisation dans le domaine des relations internationales. Il y suit actuellement les cours du Geneva Center for Security Policy, un centre de formation international dédié aux questions de sécurité. Il a été projeté au Kosovo, en République de Côte d'Ivoire et à deux reprises au Liban, en tant que commandant d'escadron Leclerc (2008), puis comme assistant militaire du Force Commander (2011).



²² Sous la pression internationale, (résolution 1559 de 2004), le Liban s'est résolu à engager un «dialogue national» qui vise à désarmer l'ensemble des milices présentes sur son territoire (en particulier le Hezbollah) et à se conformer ainsi aux accords de Taëf qui ont mis fin à la guerre civile (1975-1989)

²³ L'Italie (1.205 personnes), l'Espagne (993) et la France (909) constituent les trois principaux contributeurs européens de la FINUL (site officiel de la FINUL, http://unifil.unmissions.org, 3 novembre 2012)

Retour Sommaire

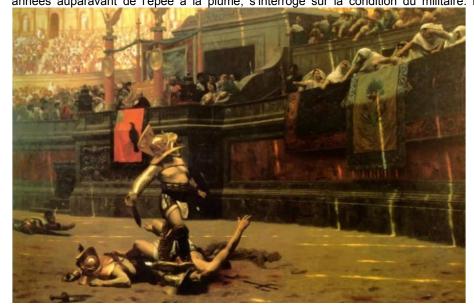
Armée française: le syndrome du gladiateur? «Morituri te salutant»

Par le commandant Guillaume Allaire



L'absence de menace directe, la professionnalisation, la réduction du budget de la Défense, la succession des réformes et l'essoufflement du sentiment patriotique ont provoqué une disparition physique et culturelle du soldat dans la société française. Cette évolution est de nature à métamorphoser la nature même du soldat. Nouveaux gladiateurs, nouvelles arènes... Il existe pourtant des pistes de réflexion pour rénover le lien armée-nation et enrayer cette tendance pernicieuse.

Dans le Livre Premier de son célèbre « Servitudes et Grandeurs Militaires » paru en 1835, Alfred de Vigny, passé quelques années auparavant de l'épée à la plume, s'interroge sur la condition du militaire. Décu par la vie de garnison et par les



errements politiques de l'époque, il dresse le constat suivant: «Que de j'ai senti ma conscience s'indigner de cette condition inférieure et cruelle! Que de fois j'ai comparé cette existence à celle du gladiateur! Le peuple est le César indifférent, le Claude ricaneur auquel les soldats disent sans cesse en défilant: Ceux qui vont mourir te saluent». Selon Vigny, plus que l'incarnation de la nation en armes, le soldat serait donc devenu ce combattant professionnel de l'arène risquant sa vie, malgré lui ou pas, en quête de récompenses ou d'une parcelle de gloire, sous l'œil amusé et détaché du public. Au-delà pessimisme qui caractérise l'œuvre de cet auteur romantique, ce sombre tableau interpelle aujourd'hui encore. Pratiquement absentes de la sphère politique comme sociétale,

considérations relatives au fait militaire ne semblent plus être la préoccupation que d'un cercle restreint de spécialistes, alors même que 80% des Français ont une opinion favorable de leur armée ¹. Peut-on dès lors parler d'un syndrome du gladiateur? Entretenue par l'essoufflement du sentiment patriotique, cette perception est globalement vraie. Derrière la médiatisation de façade, comment ne pas constater cet effacement progressif du fait militaire sur notre territoire, dans notre culture, dans les consciences même?

La professionnalisation et les réformes récentes ont engendré une disparition du soldat dans l'espace national. Dans un pays qui s'est façonné à coups d'épée et dont l'histoire se confond avec celle de son armée, cette disparition pose la question de la capacité des mondes civil et militaire à échanger pour se reconnaître. Pour autant, certaines initiatives sont déjà en œuvre pour rénover l'esprit de défense. D'autres peuvent encore être développées vers cette même finalité.

La disparition de l'armée française

Décidée parce qu'il n'y avait plus de raison stratégique d'offrir des poitrines à d'autres poitrines, la suspension du service militaire en 1997 répondait également à des impératifs économiques et de modernisation de l'outil de défense. Cette

¹ Baromètres annuels de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD).

professionnalisation portait toutefois en elle une rupture majeure: celle du «lien charnel» unissant chaque Français à son pays et à son armée. Cette période marquait durablement la conscience de l'appelé et conférait un référentiel militaire commun à de nombreuses générations. «L'armée est la grande patronne qui nous baptise tous français» chantait Paul Déroulède dès 1871. Au-delà des raisons qui avaient justifié ce choix, la suspension de la conscription marquait l'abandon d'un puissant catalyseur de cohésion sociale pour le service du pays.

Le soldat professionnel vient quant à lui se mettre en gage, comme certains gladiateurs venaient volontairement choisir une vie risquée en échange des récompenses promises et de la considération du public. Désormais conduites loin du théâtre national, les opérations extérieures auxquelles la France participe sont les nouvelles arènes autour desquelles le public s'attroupe par l'entremise nécessaire de la caméra. Même si la majorité des interventions militaires restent globalement approuvées par les Français², le contexte de ces engagements s'est complexifié, troublant ainsi leur compréhension. Ainsi, les principes universalistes³ souvent invoqués pour légitimer un engagement opérationnel ne permettent pas d'établir un état final recherché toujours clair pour les militaires. Cela engendre des interventions longues et coûteuses auxquelles l'opinion n'adhère pas spontanément. Ce sentiment est amplifié par la complexité des coalitions au sein desquelles la France s'engage. L'un des objectifs annoncé du renforcement des moyens français engagés en Afghanistan, *circus maximus* de ce début du XXI^{ème} siècle, consistait à participer plus efficacement à l'effort collectif de l'OTAN après le retour de la France au sein du commandement Intégré de l'Alliance. Cette intention est difficilement recevable et compréhensible pour le monde civil. Il en résulte une déconnection progressive entre les intérêts directement perceptibles de la France et le sens réel des engagements militaires, au risque de faire de nos soldats une force plus légale que légitime, une société militaire publique, à l'image de ces gladiateurs de la Rome antique se professionnalisant et exerçant leur art sous le contrôle du Sénat.

Cette disparition de l'armée est également physique. La suppression de garnisons participe à l'effacement physique d'une armée sur son propre territoire: «La disparition de la caserne signifie celle d'un lieu de vie porteur d'une mémoire collective qui s'estompe instantanément»⁴, car cette présence militaire structurait les espaces et acculturait les esprits. Au début du XX ^{ème} siècle, il fallait des milliers de casernes pour loger les quelques 500.000 soldats de l'armée d'active: cette présence militaire, jusque dans les plus petites villes de province, faisait prendre conscience d'une vie militaire réelle. Elle a longtemps contribué à entretenir l'esprit de défense, tout en consolidant le tissu socio-économique local, faisant ainsi remplir à l'armée une mission d'aménagement du territoire, «élément constitutif de la défense globale»⁵, quoiqu'on en dise. Cette présence, la cinquantaine de bases de défense émaillant aujourd'hui les villes et campagnes françaises ne pourra jamais la compenser: des pans entiers de la France sont désormais déconnectés de toute vie militaire, les gladiateurs n'entrant plus en scène que dans de trop rares *ludi...*

Enfin, cette disparition progressive est sous-tendue par la diminution inexorable des budgets accordés à la Défense. La nouvelle répartition des «dividendes de la paix» a entretenu une logique selon laquelle, la menace n'étant plus aux frontières, le budget de la Défense pouvait devenir la variable d'ajustement de celui de l'État⁶. Dans le contexte actuel de crise, cette même logique conduit à estimer que la Défense, comme les autres ministères, doit participer à l'effort de réduction du déficit public. Une telle logique est sournoise car elle s'affranchit des vraies menaces qui persistent encore, et parce qu'à terme elle prive le soldat des instruments nécessaires pour remplir son rôle ultime: la défense de son pays. Savoir que les principaux fondements de réflexion du futur Livre blanc sont essentiellement de nature budgétaire⁷ ne devrait pas être de nature à rassurer le citoyen, qui paye pourtant un impôt en vue d'être défendu⁸.

Le risque existe de ne faire du soldat français qu'un professionnel «apatride», spécialiste des armes projeté d'une arène à une autre en fonction de l'urgence politique et financière du moment. Ce soldat devient un nouveau gladiateur des temps modernes devant un public plutôt indifférent à ces changements structurels.

Monde militaire et monde civil: un dialogue de sourds?

Aux yeux des dirigeants politiques, les hécatombes de la Première Guerre Mondiale, la débâcle de 1940 puis les guerres d'Indochine et d'Algérie ont contribué, chacune à leur manière, à jeter le discrédit sur les militaires. Quant à l'humiliation de 1940, elle porte la marque de la défaite intellectuelle de chefs du moment, ces «officiers naphtaline» décriés par l'opinion publique. Par la suite, la réflexion stratégique s'axant essentiellement sur la dissuasion nucléaire, elle ne permettra pas la diffusion et la vulgarisation de la pensée militaire. Ces deux constats cachent un handicap: celui du «complexe de l'autruche» diagnostiqué par Pierre Servent qui évoque ainsi la fâcheuse tendance française à vouloir adapter le réel aux mots et aux concepts¹⁰ et non l'inverse. Difficile alors de transmettre un message qui soit intelligible et pris en considération. La disparition totale des militaires de la sphère politique en est l'une des conséquences les plus visibles¹¹. A contrario, les élites civiles ne

² Sondage Ipsos, 24-25 janvier 2013

³ Lutte contre l'obscurantisme, instauration de la démocratie, rétablissement des droits de l'Homme,...

⁴ Frédéric Guelton, *La disparition de l'armée de l'espace national*, La Revue des Deux Mondes, mars 2010.

⁵ Frédéric Guelton, *Ibidem*.

⁶ En valeur relative: budget de la défense en 1991 représente 3,3% du PIB, contre 1,7% en 2010. Martial Foucault, *Les budgets de la défense en France: entre déni et déclin*, Ifri, Focus Stratégique, 2012.

⁷ Alain Ruello, *Livre blanc de la défense: où est la réflexion stratégique*, Les Échos, 7 mai 2013.

⁸ En France: 478 €/habitant (hors pension) en 2012 (Royaume-Uni: 762 € ; États-Unis : 1868 €).

⁹ Pierre Servent, «Le complexe de l'autruche: pour en finir avec les défaites françaises», Perrin, 2011.

¹⁰ L'illusion de la fiche parfaite!

¹¹ Fonctions exécutives: Colonel Jacques Soufflet (armée de l'Air): dernier militaire ministre de la Défense (mai 1974-février 1975); Général Bigeard: secrétaire d'État à la Défense (février 1975-août 1976). Fonction électives: au cours de la IIIème République, 220 officiers députés sur

montrent plus d'intérêt marqué pour la chose militaire, la plupart n'ayant plus qu'une connaissance superficielle et technocratique de la spécificité militaire.

Fruit d'un cloisonnement excessif, cette méconnaissance réciproque est entretenue par un développement et une diffusion de la pensée militaire qui demeurent bridés aujourd'hui encore. Au-delà du devoir de réserve, l'armée française peine à encourager l'expression d'une culture qui ne soit pas uniforme. Certains officiers, sur des initiatives personnelles et grâce aux possibilités offertes par les nouveaux media, parviennent à s'affranchir d'un certain conformisme, revers de la médaille pour toute structure fortement hiérarchisée. Pour louables qu'elles soient, ces initiatives 12 n'en sont qu'à leurs prémices, à l'inverse de ce que l'on peut observer outre-Manche et outre-Atlantique. Or, «il est bon qu'il y ait des hérétiques» 13: l'émergence et la diffusion d'une pensée militaire audacieuse et pragmatique ne peut se faire sans une certaine liberté de ton.

Cantonnés dans leur sphère d'expertise, les gladiateurs développent en outre une culture du vivre ensemble bien loin des standards du moment. Loin de cette repentance d'État qui place sous le boisseau certaines des plus belles pages de leur histoire, les militaires célèbrent le passé pour mieux forger l'esprit de corps de demain en vue de l'engagement. C'est tout le défi des dernières campagnes de recrutement de l'armée de Terre, mettant l'accent sur l'épanouissement du soldat par sa capacité à franchir les obstacles ou, plus récemment, sur le sens de l'engagement. Or, dans une société hédoniste et matérialiste où de simples mots comme «mort», «guerre» mais encore «patrie», «devoir» ou «respect» paraissent constituer des entraves au plaisir individuel, les valeurs prônées par le code du soldat semblent provenir d'une époque dépassée.

Le monde civil, légitimement préoccupé par les impératifs du moment, ne montre que peu de réceptivité aux évolutions du monde militaire ainsi qu'à ses préoccupations. Combien de Parisiens font-ils l'effort de rendre hommage aux soldats français tombés au champ d'honneur? Combien de cursus universitaires font-ils la part belle aux problématiques de défense? Combien d'élus locaux s'investissent véritablement dans un partenariat avec l'unité stationnée dans leur circonscription? Combien s'insurgent réellement devant la baisse constante des budgets militaires? Trop peu, malheureusement. Entre la «grande muette» et le «César Indifférent», le dialogue est souvent compliqué.

Vers un renouveau du lien armée-nation

Dans ce débat, la recherche de solutions novatrices doit pourtant faire écho à la «mélancolie du soldat» 14 autant qu'à l'«amilitarisme » 15 de la nation. Face à une conjoncture inédite, dans un contexte de réforme particulièrement mouvementé, la permanence d'une armée nationale et perçue comme telle reste un effort à maintenir. Par des actions ciblant la jeunesse, les élites et les consciences, ce syndrome du gladiateur peut être dépassé pour rénover l'esprit de défense, fondement de la capacité de résilience de la nation.

La jeunesse doit clairement être une priorité. Au-delà des actions de jumelage qui peuvent exister¹⁶, il faut renforcer les initiatives de partenariat gagnant-gagnant grâce auxquelles le monde de l'éducation et celui de la défense apprennent à se connaître, tout en profitant des possibilités de chacun. Ce type de synergie est envisagé par le biais des trinômes académiques ou de l'«IHEDN Jeunes». Il mériterait d'être encouragé par une meilleure connaissance des enseignants sur l'éducation à la défense¹⁷ autant que par des réalisations concrètes¹⁸ dans les villes de garnison.

La jeunesse représentant les forces vives d'une nation, il faut aussi envisager que la défense prenne à nouveau le rôle structurant qu'elle jouait lors de la conscription. Naturellement, ce rôle doit être adapté aux réalités du moment. Considérant cet enjeu, il ne semble pas du tout inconcevable que les armées puisse encadrer cette partie grandissante de la jeunesse française privée de repères et de qualifications. En effet, les militaires disposent des compétences et de l'expérience requises pour s'acquitter de cette mission cruciale pour l'avenir de la France. La Défense a démontré son savoir-faire en matière d'insertion sociale et professionnelle lors de la mise en œuvre du projet «Jeunes en équipes de travail» (JET) 19 ou encore avec les engagés initiaux de courte durée dans la Marine. En plus des 20.000 jeunes qu'elle recrute chaque année, la Défense poursuit aujourd'hui encore sa mission de formation et d'insertion au travers des unités de service militaire adapté (SMA), dont l'esprit a inspiré la création des établissements publics d'insertion de la Défense (EPID). Un tel chantier mériterait que des moyens à la hauteur des enjeux lui soient attribués. Le philosophe Henri Hude l'explique: «les armées sont une matrice et un lieu d'expérimentation nécessaires à la formation d'un nouveau pacte social. D'un point de vue civique et politique, c'est le plus haut des rôles sociaux des armées, aujourd'hui et demain dans la République française».

^{4892; 14} sous la IV^{ème} République; 5 sous la V^{ème} République; Aujourd'hui, seul sur 920 parlementaires, Yves Fromion, député depuis 1997 et ancien officier de carrière. Au parlement européen: Généraux Lacaze (1989-1994) et Morillon (1999-2009). En 2008, sur la commission chargé d'élaborer le Livre blanc de la Défense, on ne compte que cinq militaires (sur 42 personnalités) et six dans l'actuelle commission (sur 46).

Colonel Goya: La Voie de l'épée; Colonel Kempf: EGEA; Colonel Chauvancy: Défense et Sécurité ...

¹³ Marc Bloch, «*L'Étrange Défaite. Témoignage écrit en 1940*», Franc-Tireur, 1946.

¹⁴ Charles de Gaulle, «**Le Fil de l'épée**», 1932.

¹⁵ Selon le Commandant Esquerre, cet «a-militarisme» caractériserait la «bienveillante indifférence» des Français envers leur armée; dans «Replacer l'armée dans la nation», Commandant Hugues Esquerre, Économica, collection Guerres et Opinions, 2012.

16 Type Solidarité Défense, dont le principe pourrait être mis en pratique à l'échelon local, avec les écoles de l'académie concernée.

¹⁷ L'éducation à la défense est d'ailleurs prescrite dans le Code de l'éducation.

¹⁸ Par exemple: formation au secourisme pour les élèves, soutien scolaire pour les militaires engagés dans un cycle d'examens.

¹⁹ Chantiers JET (1986-2002): phase d'insertion professionnelle de quatre mois pour des jeunes délinquants encadrée par des militaires. Si les résultats ont été mitigés, l'expérience recèle néanmoins d'enrichissants enseignements.

Ce même effort doit également cibler les élites civiles et militaires. Ainsi, un service civique orienté vers la défense pourrait ainsi être rendu obligatoire pour les grandes écoles publiques²⁰, à l'instar du modèle en vigueur à l'École Polytechnique. Le partenariat liant Saint-Cyr à HEC (et plus récemment le partenariat École de Guerre – ENA – HEC) constitue un modèle qui doit être encouragé. La possibilité d'un passage sur des responsabilités interministérielles pourrait être systématisée pour les officiers brevetés. Le député Yves Fromion envisage ainsi la possibilité d'un «service alterné» par le bais duquel les militaires participeraient à la vie civile²¹. Effectivement, ces initiatives sont de nature à décloisonner les élites et à apprendre aux futurs grands décideurs les réalités de leur environnement réciproque. De la même manière, les élus devraient tous suivre une formation minimale (type IHEDN) sur les problématiques de défense et sur les enjeux majeurs de cette fonction régalienne. Aussi, à l'heure où les formats se réduisent, il serait pertinent de voir et d'encourager la reconversion des militaires comme une opportunité d'amorcer une stratégie de réseau. Ceux d'entre eux s'orientant vers des hautes responsabilités civiles constitueraient ainsi d'efficaces relais d'influence.

Enfin, pour enrayer cette tendance vers la gladiature, il faut continuer à donner du sens à l'action militaire. Autrement dit, faire fi de tout «irénisme» mal venu et se fonder sur le principe de réalité pour présenter aux Français les menaces actuelles et les outils dont ils souhaitent doter leurs forces pour anticiper et contrer ces menaces. Cette participation élargie pourrait prendre différentes formes, du simple débat citoyen (timidement mis en œuvre lors de l'élaboration du dernier Livre blanc) à la consultation nationale. Si 66% des Français ne sont pas favorables à une réduction du budget de défense²², ramener cet effort de 1,5 à 2% du PIB (seuil minimal prôné par l'OTAN pour ses États membres, hors pensions) en l'y sanctuarisant serait plus responsable encore. Soutenu par une large communication, cet effort pourrait être rendu acceptable dans la mesure où il sortirait les gladiateurs de leurs arènes pour qu'ils soient plus visibles sur le territoire national, et donc perçus comme plus utiles par les citoyens. Ce faisant, le nouvel élan que pourrait prendre les réserves opérationnelle et citoyenne constituerait une caisse de résonance efficace du monde militaire vers le monde civil (et *vice versa*).

Creusé principalement par des restrictions budgétaires et les réformes qu'elles imposent, un fossé s'élargit entre l'armée française et sa nation. Derrière les défilés, les annonces de principe, les vrais mais fugaces motifs de satisfaction en opération, la réalité est plutôt celle d'une fonction régalienne nationale se métamorphosant en corps expéditionnaire spécialisé. Si le soldat se perçoit déjà comme un gladiateur, combien de temps faudra-t-il avant qu'il ne devienne un mercenaire d'État ? Or la défense d'un pays ne peut pas n'être qu'une affaire de spécialistes: c'est dans une réflexion et une interaction entre l'armée et la société civile qu'elle doit nécessairement être envisagée.

Victimes – parfois consentantes – de cette évolution pernicieuse, le soldat-gladiateur et le citoyen-spectateur peuvent donc enrayer conjointement cette tendance. C'est de la cohésion du pays, de la résilience de la nation et donc de la souveraineté de la France dont il est ici question.

«Ce gladiateur, qui n'a plus même les applaudissements du cirque, a besoin de prendre confiance en lui-même, et nous avons besoin de le plaindre pour lui rendre justice parce qu[...]'il est aveugle et muet; jeté où l'on veut qu'il aille, en combattant aujourd'hui telle cocarde, il se demande s'il ne la mettra pas demain à son chapeau». Avec Vigny, gageons que cette triste perspective peut être évitée si chacun, soldat, citoyen, chef et politique, considère cet enjeu avec la conscience que son honneur exige.

Saint-cyrien (1999-2002; filière relations internationales) et actuellement stagiaire au Cours supérieur d'état-major, le Commandant ALLAIRE a occupé les fonctions de chef de section, officier adjoint et commandant d'unité de maintenance aéroportée au 3ème régiment du matériel. Engagé à deux reprises au Kosovo (2005, 2007) puis au Tchad (2009), il a effectué sa dernière projection (août 2012-janvier 2013) en Afghanistan au sein de l'état-major de la Task Force Lafayette puis du Nato Training Mission in Afghanistan.



Retour Sommaire

²² Sondage Ipsos, 24 janvier 2013.

²⁰ École nationale d'administration, École nationale de la magistrature et École normale supérieure.

²¹ Préface de Replacer l'armée dans la nation, Commandant Hugues Esquerre, Ibidem.

La tentation technologique

Retour Sommaire



Par le Commandant Thierry KUNTZMANN

Les investissements dédiés aux équipements militaires de haute technologie permettent aux hommes de moins s'exposer à l'ennemi tout en continuant à lui infliger des dommages de plus en plus importants. Cependant, aussi séduisantes que puissent paraître les avancées technologiques, elles génèrent de nouvelles problématiques tant sur le plan économique et logistique que dans le rapport à l'humain, pouvant au final conduire le militaire à s'interroger sur son action. Il ne s'agit pas de nier l'intérêt et la nécessité de moderniser les capacités technologiques des armées, mais d'en cerner les limites dès lors que la technologie appliquée aux armées se veut un substitut à la confrontation entre les hommes

Le système d'arme LECLERC pèse chaque année lourdement sur le budget alloué au maintien en condition opérationnel. Le système FELIN pèse quant à lui sur les épaules de nos soldats engagés en opération. Les drones armés, dont la France n'est certes pas encore dotée, pèsent sur l'appréciation de l'action militaire tant dans l'opinion publique que parmi les populations bénéficiant de l'intervention militaire. Au final, la place qu'occupe la technologie n'est pas neutre pour les armées.

Certes les investissements consentis pour doter l'armée française en équipements de haute technologie permettent aux hommes de moins s'exposer à l'ennemi tout en continuant à lui infliger des dommages de plus en plus importants. Aussi séduisantes que puissent paraître les avancées technologiques, elles génèrent cependant de nouvelles problématiques tant sur le plan économique et logistique que dans le rapport à l'humain. L'effet de distanciation procuré par les nouvelles technologies crée en effet un nouveau rapport à la guerre tant dans l'opinion publique que parmi les soldats en dépersonnalisant l'adversaire, en particulier dans une confrontation «du fort au faible». De sorte que le militaire peut en arriver au final à s'interroger sur son action.

Il ne s'agit bien évidemment pas de nier l'intérêt et la nécessité de moderniser les capacités matérielles des armées, mais de s'interroger sur les limites dès lors que la technologie appliquée aux armées se veut un substitut à la confrontation entre les hommes.

* *

La technologie au service de la puissance militaire

Guerre et technologie sont indissociables. Il suffit pour s'en convaincre de se référer à l'histoire passée ou récente. D'un côté, la volonté de puissance inhérente à l'existence d'une force armée ne s'affirme que par la maîtrise d'outils permettant la domination de l'autre. De l'autre, la recherche du succès militaire, dont la survie d'un État a parfois dépendu, représente un formidable moteur dans la quête vers l'innovation technologique. Les innovations trouvent alors souvent par la suite des applications dans le secteur civil. Il suffit de constater les bonds technologiques dont les tragiques épisodes des deux conflits mondiaux ont été les accélérateurs, en favorisant notamment le développement de l'aéronautique (durant le premier) ou de la puissance nucléaire (au cours du second). Il n'est dès lors pas surprenant de voir se renforcer un tropisme technologiste, tant ses atouts semblent répondre aux exigences de puissance à la fois de manière directe et indirecte.

Directement d'abord, car il renforce la conviction d'emporter la décision rapidement. La technologie répond précisément au double enjeu qui consiste à frapper l'adversaire en limitant sa propre exposition aux coups ennemis. Que ce soit les *longbows*¹ anglais à Crécy en 1346 ou la GBU-12² en Afghanistan, l'idée reste la même. Cette plus-value technologique destinée à surpasser l'adversaire se retrouve également dans les moyens ISR³, qu'il s'agisse de satellites, d'avions ou de drones. La puissance démultiplicatrice que procure directement la technologie n'est donc plus à démontrer.

En outre, à l'heure de l'hypermédiatisation, le recours à la technologie permet de minimiser la part de l'impondérable humain. Un missile lancé depuis un drone n'est-il pas plus sûr qu'un assaut mené au sol? D'une part, le risque de pertes amies est écarté, lesquelles s'avèrent de plus en plus difficiles à faire accepter à l'opinion publique. D'autre part, ce choix met à l'abri d'éventuels comportements choquants et destructeurs pour notre action, tels ces soldats américains urinant sur les cadavres de rebelles en Afghanistan. Autrement dit, le recours à la technologie réduit le risque de dérapage du «caporal stratégique» dans la guerre médiatique en l'écartant de la «scène».

Indirectement, le caractère dissuasif des équipements de haute technologie est à même d'apaiser les ardeurs bellicistes d'un adversaire potentiel. La démonstration de savoir-faire technologiques appliqués à la puissance militaire constitue ainsi une assurance contre toute confrontation directe. La maîtrise du nucléaire en est une parfaite illustration.

Investir sur la technologie militaire s'apparente ainsi à une assurance-vie pour l'État. Elle lui fournit à la fois une capacité dissuasive et une réserve de puissance en cas d'engagement. Pour autant et aussi paradoxal que cela puisse paraître, le tropisme «technologiste» porte en lui les germes de l'affaiblissement militaire, s'il n'est pas borné.

Le handicap technologique – le mieux, l'ennemi du bien

Le choix de la sophistication se justifie en partie pour deux raisons: conserver l'ascendant technologique sur l'adversaire potentiel, et fournir à ses hommes les outils les plus aptes à leur apporter la victoire. *A contrario*, ce choix crée un nouveau carcan qui représente *in fine* une entrave au succès militaire.

N'échapperont à personne les visées économiques des entreprises militaro-industrielles nationales, dont l'objectif est autant d'équiper les forces nationales que de remporter des marchés à l'exportation. Le premier marché: les armées nationales, servant de vitrine technologique favorisant des débouchés beaucoup plus lucratifs à l'extérieur. Les performances du Rafale lors des opérations Harmattan en Libye et dans une moindre mesure Serval au Mali finiront-elles par vaincre les dernières réticences des Émirats arabes unis et assurer le contrat avec l'Inde? Si la qualité des savoir-faire français en la matière est remarquable (que ce soit le char Leclerc, l'hélicoptère Tigre ou dernièrement le système FELIN), il n'en demeure pas moins qu'elle a un coût. Le budget de la Défense étant ce qu'il est, il est évident que l'acquisition de matériels extrêmement sophistiqués se fait au détriment d'autres besoins. Or il est bien plus porteur en termes d'exportations pour l'État de valoriser le savoir-faire technologique de la France à travers le développement d'un Rafale ou d'un Leclerc plutôt que d'un successeur au VAB (pourtant entré en service en 1976). Faut-il que l'appétit technologique obère certaines capacités militaires à travers le non-renouvellement de matériels dont l'intérêt et l'usage intensif ne se sont pourtant pas démentis durant les dernières décennies? Le prestige français et notre fierté nationale doivent-ils trouver satisfaction dans la détention d'un char technologiquement «en pointe» mais finalement peu déployé en opération, alors que dans le même temps les véhicules logistiques terrestres n'ont pas bénéficié (jusqu'aux cinq dernières années et encore, à doses homéopathiques et pour un théâtre précis) de la plus élémentaire des protections blindées? Dans la confrontation asymétrique (qui correspond à la forme des engagements actuels), il n'y a pas à chercher longtemps pour déterminer nos faiblesses et savoir quels sont, pour nos adversaires, les objectifs les plus rentables en termes d'image, mais également pour désorganiser la manœuvre de l'avant. Ce n'est par exemple pas remettre en question l'utilité d'une composante blindée lourde, qui demeure incontournable, que de s'interroger sur une répartition plus équilibrée de l'effort technologique. C'est bien cet équilibre qui doit nous permettre de couvrir le spectre d'engagements le plus large, depuis la guerre conventionnelle jusqu'au conflit asymétrique. Le risque est donc celui d'une ambition technologique qui, confrontée au réalisme budgétaire, conduirait à la fragilisation de certaines capacités militaires jugées non prioritaires.

Cela est d'autant plus pertinent qu'une fois un matériel de pointe livré, les implications de ce choix ne s'arrêtent pas là. Viennent à l'esprit les problématiques de coût du soutien, dont la PEGP⁴ tente tant bien que mal de venir à bout en regroupant les matériels et en rationalisant leur maintenance et leur emploi. La comparaison entre le coût de l'heure de vol d'une Gazelle et celui, dix fois supérieur, d'un Tigre est bien connue. Plus pénalisant est l'impact de ces matériels dernier cri une fois déployés en opération. Ces nouveaux matériels induisent une empreinte logistique alourdie. Ils rendent le soutien de théâtre plus délicat et plus coûteux compte tenu des spécificités techniques requises.

Autre dérive liée à la détention de matériels sophistiqués: leur nature même. Pour ces matériels onéreux à l'achat et à l'emploi, les décideurs politiques et militaires ne réfléchiront-ils pas à deux fois avant de les engager en opérations, dès lors que nos intérêts vitaux ne sont pas directement en jeu? Lorsque les matériels et les budgets sont comptés, la question n'est-elle pas

³Intelligence, Surveillance and Reconnaissance

¹ arc médiéval très puissant, d'environ deux mètres de long.

² bombe guidée laser.

⁴ Politique d'emploi et de gestion des parcs

susceptible de se poser, aussi saugrenue qu'elle puisse sembler au premier abord ? La vitrine technologique ne sera-t-elle pas condamnée à un rôle purement dissuasif en se trouvant plus fréquemment cantonnée au territoire national?

Le dilemme est d'autant plus grand qu'en parallèle la supériorité technologique rassure autant le politique qu'elle satisfait le militaire en renforçant la confiance en la victoire. Tandis que les effectifs militaires diminuent, que les menaces demeurent, la technologie ne va-t-elle pas s'imposer toujours plus comme un palliatif donnant l'illusion du maintien de nos capacités à un niveau égal? De ce fait, la supériorité technologique ne va-t-elle pas s'affirmer insidieusement comme la finalité, prenant le pas sur la réflexion stratégique? Cette confiance excessive dans la supériorité procurée par la technologie n'est pas sans rappeler «l'autisme stratégique» dont ont fait preuve les États-Unis avec la *Revolution in Military Affairs* (RMA). La France n'en est pas là, mais n'y a-t-il pas eu de précédent chez nous? La maîtrise de cet instrument technologique de puissance absolue qu'est l'arme nucléaire n'a-t-elle pas limité la réflexion stratégique militaire durant quelques décennies?

C'est pourtant tout l'inverse qu'il faut rechercher, c'est-à-dire subordonner la technologie à nos besoins réels. Comme en toute chose, il est nécessaire de distinguer l'essentiel du superflu et donc de maintenir la réflexion concernant la typologie de nos engagements futurs. Tandis que nos budgets sans cesse réduits déterminent ce que pourront être nos capacités, la réflexion stratégique doit tenir toute sa place pour définir nos justes besoins technologiques. Il faut probablement accepter des matériels certes modernes mais plus rustiques, autrement dit moins sophistiqués et donc moins onéreux à l'achat comme à l'emploi. À cela s'ajoutent les avantages d'une formation moins complexe et donc moins longue pour le personnel servant ces matériels ainsi que pour les maintenanciers, ce qui là encore se traduit en économies budgétaires. L'idée est de sortir d'une course à la technologie qui s'autoalimente sous la pression d'États dotés de budgets de défense bien supérieurs au nôtre, pour allouer nos moyens au maintien des effectifs et à l'entraînement. Le soldat doit rester au centre de nos préoccupations. De lui dépend le succès tactique, mais également stratégique, par son action directe contre l'adversaire comme indirecte sur la population locale et l'opinion publique nationale.

Un rapport à l'engagement militaire altéré

L'intrusion du facteur technologique dans la conduite d'un conflit ne peut pas être neutre, tant il modifie la nature de celle-ci. La puissance, la capacité à frapper à distance, la précision, la discrétion sont autant d'éléments bouleversant la vision de la guerre. La mise en avant des capacités technologiques donne une vision tronquée de la mission des armées et plus particulièrement des risques liés à l'engagement de leurs hommes. La valorisation de l'apport technologique contribue à nier le facteur de risque inhérent à la confrontation, cette dernière apparaissant moins directe. Les protections, les capacités d'observation et de frappe à distance ainsi que la puissance détenue ne donnent-elles pas l'illusion d'une moindre exposition au danger, lorsque l'adversaire ne dispose pas, quant à lui, de ces mêmes atouts? Nous sommes loin de l'idée du zéro mort, cependant ne faut-il pas s'interroger sur la capacité démythificatrice de la technologie? En rassurant notre population quant à la préservation du potentiel humain de son armée, la technologie n'écorne-t-elle pas la notion de sacrifice? Ne donne-t-elle pas une vision erronée du risque, faisant de la perte d'un soldat l'exception liée à une faille dans l'attirail technologique, au lieu de mettre en avant le courage et le dévouement face à un danger toujours réel? En somme, l'attachement que peut ressentir un peuple pour ceux qui sont prêts au sacrifice ne risque-t-il pas de s'émousser jusqu'à aller à l'indifférence?

À l'inverse, cette même approche «technologiste» rend l'acceptation des morts au combat plus difficile pour l'opinion publique, trompée par des discours rassurants. Sa capacité à interférer dans la gestion politique d'un conflit n'en devient que plus grande. La poursuite des opérations militaires peut en être remise en cause.

En dehors de la seule sphère nationale, le recours toujours plus important aux moyens technologiques n'amène-t-il pas le militaire à se couper davantage de la population au service de laquelle il intervient? Le soldat français est connu pour sa capacité à entretenir le contact avec la population dans les pays où il est engagé. Pourtant, l'armement moderne et les moyens de détection et de renseignement permettent aisément de se couper de la population et de s'épargner les risques d'une interaction avec la population. Mais, même pour une population libérée, la présence de cet ami invisible qui vient détruire et reste enfermé dans ses bases n'est-elle pas a minima frustrante? «Gagner les cœurs» passe par une interaction avec la population, ce qui ne va pas de soi lorsque les écoutes téléphoniques, les drones ou les bases isolées favorisent le maintien à distance et le repli sur soi. Si la technologie est un atout en phase d'intervention, elle peut donc se transformer en handicap en phase de stabilisation en éloignant l'un des acteurs essentiels au succès durable de l'opération.

Enfin, qu'il s'agisse de cette distance établie à l'égard de la population à laquelle il vient en aide ou de l'effet pervers de la minimisation du risque auprès de l'opinion publique, le soldat ne risque-t-il pas de s'interroger sur le sens de son engagement? Confronté d'une part à une population locale pouvant en arriver à le considérer comme un envahisseur, d'autre part à une population nationale qui ne mesure pas les risques encourus, il peut s'ensuivre un questionnement sur le sens de son engagement qui ne bénéficierait ni du soutien national espéré ni de celui du peuple au profit duquel l'armée interviendrait. Pour ceux dont le succès est garanti par leur capacité à frapper en sûreté et dont la prise de risque est inexistante, tels les opérateurs de ces drones armés, le questionnement n'est-il pas pire, avec en toile de fond l'idée qu'«à vaincre sans péril, on

^{5 «}La guerre au XXIème siècle»; Colin Gray

triomphe sans gloire»? Le doute du soldat quant à la mission confiée serait alors la marque de l'affaiblissement de nos armées, mais plus encore de notre nation.

* *

L'exemple américain, dont la doctrine reste fondée sur la supériorité de l'outil militaire et donc sur la suprématie technologique, témoigne de ces dérives qui font de la technologie une finalité. Pourtant, confrontés lors de leurs engagements en Irak et en Afghanistan aux limites de ce modèle symbolisé par la RMA, ils ont entamé ces dernières années une réflexion sur la place de la technologie. Si la France ne semble pas être exposée à un tel risque compte tenu des moyens budgétaires alloués à la Défense, le tropisme technologiste n'en demeure pas moins attractif. Il est cependant nécessaire d'aborder la question technologique dans ce qu'elle peut apporter en complément à l'action du soldat. Ce dernier reste «l'instrument premier du combat» dans une logique qui d'emblée place la technologie dans la position qui doit être la sienne, à savoir celle d'une subordination tant vis-à-vis de la pensée stratégique que de la réflexion tactique.

Enfin, s'il fallait encore s'en convaincre, les conflits actuels de nature asymétrique viennent nous rappeler que la guerre est avant tout l'affrontement de deux volontés. Dans ceux-ci, le facteur humain reste central tant il contribue à équilibrer le rapport de forces entre les belligérants, en particulier alors que la bataille décisive est désormais souvent médiatique.

Saint-cyrien de la promotion «Bicentenaire de Saint-Cyr» (1999-2002) le Commandant Thierry KUNTZMANN a servi au 1^{er} RMAT de Woippy avant de commander la compagnie de maintenance de la 13^{ème} DBLE à Djibouti. Affecté à la division emploi opérations du SMITer en 2010, il a rejoint le CSEM en 2013 en tant que stagiaire à l'issue d'une projection à Kandahar au sein de l'état-major du RC-sud.



Le smartphone militaire: avenir ou utopie?

Retour Sommaire



Par le Chef d'escadron Arnaud MARTIN

Les smartphones présentent des dangers, mais aussi des inconvénients dans leur mise en œuvre. Pour autant, faut-il écarter cette technologie d'un usage militaire?

rogramme d'armement majeur de l'armée de Terre, le système FELIN (fantassin à équipements et liaisons intégrées) vise à accroître l'efficacité du combattant en améliorant certaines capacités telles que la protection ou l'observation. S'intégrant pleinement dans la numérisation de l'espace de bataille (NEB), l'apport majeur de ce système réside dans ses capacités nouvelles de communication. Par exemple, il permet au chef de transmettre des ordres ou encore de localiser ses subordonnés; le subordonné peut aussi transmettre des données images à son chef, lui prodiguant une meilleure connaissance de la situation tactique du moment. Cependant, ces nouvelles capacités présentent quelques inconvénients - surplus de poids ou autonomie limitée, par exemple - d'autant plus prégnants que la NEB tarde à produire les effets escomptés du fait de systèmes peu intuitifs, d'une part, et de problèmes techniques, d'autre part. Malgré tout, le monde militaire ne peut pas s'affranchir des nouvelles technologies. Si les voies explorées jusqu'ici ne débouchent pas, peut-être convient-il d'en chercher de nouvelles? Reprenons: transmission d'images, de vidéos ou d'ordres, géolocalisation... Et pourquoi n'utiliserions-nous pas

De prime abord, l'idée de smartphones militaires peut paraître saugrenue, d'autant plus que le ministère de la Défense a diffusé en mai 2012 un Guide du bon usage des médias sociaux qui montre bien la méfiance qui existe à l'encontre des smartphones. Il est vrai que ces derniers présentent des dangers mais aussi des inconvénients dans leur mise en œuvre. L'augmentation des risques d'intrusion liés à la mobilité fut d'ailleurs le thème central des douzièmes assises de la sécurité 1

Le smartphone est une innovation encore récente. Comme toute nouveauté, il provoque la méfiance, voire la peur, car il reste méconnu. Technologie ultraportable ergonomique, complète et complexe, le smartphone induit plusieurs problèmes.

- Le premier d'entre eux tient au fait qu'il dépend d'un réseau de téléphonie mobile. À défaut de créer des unités tactiques capables de déployer un tel réseau sur le terrain, il faut donc s'appuyer sur un opérateur de téléphonie mobile pour pouvoir utiliser ces appareils. Se pose alors la question de savoir si l'échange de données via un opérateur civil de téléphonie mobile est envisageable. Les transmissions militaires classiques pouvant toujours être localisées, brouillées et/ou interceptées, force est de constater qu'aucune transmission de données n'est sûre à 100%. Partant, l'échange de données par smartphone, via un opérateur civil, est donc envisageable mais doit faire l'objet d'une étude afin de déterminer un risque calculé acceptable.
- Le second problème réside dans la connexion permanente possible du smartphone avec internet. Au travers de ce réseau, la navigation sur des sites non sécurisés peut conduire au téléchargement de «maliciels»² qui viseraient par exemple à collecter des données telles que listes de contacts ou mots de passe. En effet, les plate-formes mobiles présentent de nombreuses vulnérabilités que les cybercriminels cherchent à exploiter³. C'est souvent par le biais d'applications que les smartphones peuvent être infectés par des «maliciels». Une fois téléchargées, ces applications peuvent par exemple géolocaliser les utilisateurs à leur insu. Ces smartphones pourraient mettre en péril de nombreuses opérations par cette simple géolocalisation. Si on y ajoute la capacité à pouvoir s'exprimer à tout instant sur les réseaux sociaux, avec des mots comme avec des photos, le risque de compromission des opérations s'en trouve alors démultiplié.

Ainsi, la technologie du smartphone présente des inconvénients majeurs aussi bien liés à sa nature qu'à sa mise en œuvre. Cette technologie peut cependant être envisagée à condition d'accepter un risque, la défiance et le capitonnage n'ayant que des effets limités dans le temps. Un des meilleurs palliatifs consiste probablement à s'engager pleinement dans la nouveauté smartphone. C'est en maîtrisant la «bête», en se l'appropriant qu'on s'en préservera le mieux. À l'image du principe de risque calculé sur lequel l'Amiral Nimitz fondait son action au cours de la campagne du Pacifique, il s'agit donc de minimiser au maximum les risques, afin que ces derniers soient les plus acceptables possibles.

Pour autant, faut-il écarter cette technologie d'un usage militaire?

² Logiciels malveillants.

³ À titre d'exemple, la société Trend Micro a recensé environ 100.000 attaques de tout type pour la seule plate-forme Android au cours des trois premiers trimestres 2012.

Les différentes technologies utilisées jusqu'alors via les réseaux informatiques d'infrastructure ont permis de gagner beaucoup de délais. Il est désormais temps de passer à l'étape suivante: s'approprier la technologie portable afin de s'affranchir des limites physiques de l'accès au réseau d'infrastructure. C'est ce que permettrait l'usage des smartphones. Certes, en matière militaire, tout reste à imaginer. Cependant, les Américains ont ouvert la voie à l'utilisation des smartphones dans le cadre militaire.

D'abord, ils ont entrepris des actions sur le système d'exploitation afin de préserver les données vitales de l'appareil et d'empêcher l'accès malveillant à des données particulières. Ainsi, ils ont développé un logiciel qui permet de chiffrer les données sensibles (localisation, contacts...). Ce logiciel rend l'accès à ces données impossible par les applications non autorisées. Par ailleurs, en cas de perte du smartphone, le cryptage de données telles que les contacts peut être activé à distance⁴. De son côté, la division sécurité informatique de THALES a développé une application logicielle et une puce qui permettent, sur un même smartphone, de rendre étanches les domaines privé et professionnel. Il pourrait être également envisagé d'attribuer des clés de chiffrement type ACID à chaque appareil, augmentant ainsi la sécurisation des flux de données.

Ensuite, les Américains ont commencé à développer des applications mobiles à usage militaire. Par exemple, l'application CCALC-I, développée par Northrop Grumman, est disponible sur Apple store depuis le 19 juin 2012. Cette application, destinée aux logisticiens et planificateurs, permet de calculer rapidement des besoins en vecteurs logistiques pour un ravitaillement en vivres et en eau. En fonction des quantités demandées, l'application propose différents types de conditionnement afin de prendre en compte les différents vecteurs d'acheminement possibles (aériens comme terrestres)⁵. Dans le domaine de l'artillerie, pourquoi ne pas créer une application de calcul des IT (interventions type) par rapport aux UF (unités de feu) disponibles, calcul souvent inintelligible pour le profane? À l'image de la consultation des comptes bancaires, des applications sécurisées par identifiant et mot de passe pourraient être envisagées afin de visualiser un ordre d'opérations par exemple. On peut créer quantité d'applications qui peuvent constituer une réelle aide au commandement. À l'instar de l'élaboration d'une manœuvre tactique, la seule limite semble bien être celle de notre imagination.

Le risque associé aux dangers inhérents à la technologie des smartphones semble donc pouvoir être minimisé par des techniques de chiffrement des transmissions de données et de protection des données, mais aussi par l'utilisation d'applications sécurisées.

Si le risque associé à cette nouvelle technologie est alors considéré comme acceptable, il est donc possible de bénéficier d'avantages indéniables liés au smartphone.

Le premier d'entre eux serait lié à son usage. En effet, les différents réseaux actuels sont peu efficaces car ils sont considérés comme très techniques d'emploi et peu conviviaux. Or le smartphone est un véritable phénomène générationnel. La grande majorité des militaires possède aujourd'hui un smartphone, les plus jeunes étant d'ailleurs devenus nomophobes⁶. Leur simplicité d'utilisation couplée à la convivialité des applications permettrait probablement de rendre des réseaux pleinement opérationnels plus rapidement.

De plus, l'ergonomie du smartphone constitue un avantage non négligeable en comparaison aux systèmes actuels. En effet, ces derniers sont à la fois plus encombrants et possèdent une autonomie plus limitée. À une époque où l'équipement individuel alourdit considérablement le combattant et grève par conséquent sa mobilité et sa capacité à durer, l'utilisation du smartphone permettrait un gain de poids considérable (deux cents grammes contre plusieurs kilogrammes) d'une part, et verrait, d'autre part, l'autonomie en énergie s'allonger (vingt-quatre heures environ en pleine utilisation contre douze).

Par conséquent, la technologie liée aux smartphones permettrait d'augmenter l'efficacité des combattants du fait de sa simplicité d'utilisation et de son ergonomie notamment.

Finalement, il apparaît que les dangers des smartphones sont aujourd'hui difficilement contournables. Les progrès technologiques actuels permettent d'atténuer ces risques mais pas de les faire disparaître. Dès lors, l'utilisation du smartphone à des fins militaires ne deviendrait possible qu'à condition d'accepter un certain niveau de risque. Cela constituerait alors un bond technologique qui augmenterait notamment la mobilité et la capacité à durer des combattants.

Mais voilà, ceci n'est bien encore qu'un doux rêve! En effet, le secret des opérations et leur conduite ne sauraient être tributaires d'un réseau de téléphonie mobile. De plus, les technologies maîtrisées aujourd'hui ne permettent probablement pas de développer de telles compétences. Un expert de la société IMPERVA⁷ estime d'ailleurs qu'«il n'y a pas grand-chose à faire et il va falloir plusieurs années pour disposer de vraies solutions»⁸. Et surtout, le contexte budgétaire particulièrement tendu ne pourrait probablement pas supporter de telles dépenses.

⁴ «U.S. military hunts for safe smartphones for soldiers», New York Times, 22 juin 2012.

⁵ www.45enord.ca/2012/09/northrop-grumman-lance-une-application-mobile-pour-les-logisticiens-de-la-defense/

⁶ La nomophobie désigne ici la peur excessive d'être séparé de son téléphone mobile. Ce terme vient de la contraction de l'expression anglaise «no mobile-phone phobia». Inventé en février 2008, le terme fait suite à une étude réalisée en Grande-Bretagne, qui révélait que 76% des jeunes de 18 à 24 ans ont tendance à être anxieux quand leur téléphone est perdu, à court de batterie ou qu'ils n'ont pas de couverture réseau.

⁷ Société spécialisée dans la protection de données implantée dans le monde entier.

⁸ «Le boom des mobiles et tablettes, un eldorado où s'engouffre le cybercrime», AFP, 3 octobre 2012.

L'utilisation des smartphones dans le domaine des opérations militaires semble donc bien être une utopie à court terme. En revanche, comme le rappelle le tout récent Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (LBDSN)⁹, les armées ne peuvent pas faire l'impasse sur cette révolution technologique majeure. S'engager aujourd'hui sur cette voie offrira demain les solutions techniques permettant une utilisation à des fins militaires. Par ailleurs, les adversaires que nos troupes combattent aujourd'hui utilisent la technologie de téléphonie cellulaire. La parfaite maîtrise de cette technologie augmentera également nos capacités à pouvoir les désorganiser et donnera donc à nos troupes un avantage décisif dans les conflits modernes.

Quoi qu'il en soit et comme le préconise le LBDSN¹⁰, seule une étude technique poussée permettra d'anticiper les transformations majeures que la technologie des smartphones engendrera.

Saint-cyrien de la promotion «Chef d'escadrons RAFFALLI» (98-01), le Chef d'escadron Arnaud MARTIN rejoint l'école d'artillerie de Draguignan en 2001. Il sert successivement au 12ème régiment d'artillerie d'Haguenau puis au 35ème régiment d'artillerie parachutiste de Tarbes. Projeté à plusieurs reprises en opérations extérieures, il rejoint le CSEM en 2012 en tant que stagiaire.



⁹ «La croissance continue de la menace, l'importance sans cesse accrue des systèmes d'information dans la vie de nos sociétés et l'évolution très rapide des technologies imposent de franchir une étape supplémentaire pour conserver des capacités de protection et de défense adaptées à ces évolutions», livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, p.105, 28 avril 2013.

^{10 «}Une veille technologique permanente doit [...] inclure dans son champ les technologies civiles à usage militaire potentiel», Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, p.125, 28 avril 2013.

De la numérisation de l'espace de bataille à l'info-valorisation: gagner la confiance des utilisateurs tactiques

Retour Sommaire



Par le Capitaine Cyril BEDEZ

La numérisation de l'espace de bataille (NEB), lancée dans les années 2000 dans l'armée de Terre, devait avoir atteint sa maturité dix ans plus tard, non seulement en équipant les forces, mais aussi et surtout en s'assurant de l'adhésion des utilisateurs grâce aux gains tactiques obtenus.

En 2012, alors que la réflexion sur le passage à l'étape de l'info-valorisation (étape suivante de la numérisation visant à l'optimisation des informations recueillies) se profile, le niveau de confiance des utilisateurs tactiques de la NEB est faible. Cette tendance est confirmée par les analyses d'exercice de niveau 2 à 5 et par les différents audits commandés sur les résultats de la numérisation.

Après dix ans d'investissements financiers, technologiques et humains, le constat est amer et la tentation chez les utilisateurs tactiques de la NEB de la jeter aux orties et de considérer l'info-valorisation comme un ultime gadget technologique sans plus-value pour le groupement tactique interarmes (GTIA) ou le sous-groupement tactique (SGTIA) est grande.

Même si la perception actuelle repose sur une réalité crue et parfois difficile à accepter, il est nécessaire, à travers une analyse lucide des manquements actuels, de regagner la confiance des utilisateurs tactiques, et de proposer les axes d'amélioration d'une capacité cruciale sur le plan tactique.

La réussite du passage de la numérisation à l'info-valorisation ne doit pas simplement être considérée comme un phénomène technique, mais surtout comme un problème humain pour lequel une réflexion et une action qui s'apparenteraient à celles menées au sein de grandes structures institutionnelles du type «accompagnement du changement» sont nécessaires et doivent être menées sans tabou ni ménagement.

Après être revenu sur le bilan contrasté de la NEB et le manque de confiance induit, l'auteur propose son point de vue sur les solutions possibles pour rétablir la confiance et s'engager résolument vers un passage à l'info-valorisation.

La numérisation de l'espace de bataille: du démon de l'inventivité à la fragilité humaine

Le constat actuel sur la numérisation dans l'armée de Terre ne peut être qu'amer au regard du niveau atteint aujourd'hui et du niveau d'ambition affiché initialement. Cette situation tient à deux causes principales: la dérive technologiste et les fragilités humaines. La conséquence est la perte de confiance des utilisateurs dans les outils mis à leur disposition.

La situation actuelle de la numérisation et sa complexité d'utilisation reposent d'abord sur le développement d'outils répondant plus à des soucis de mise en valeur de capacités technologiques et industrielles dé-corrélées des besoins de l'armée de Terre. La dérive technologiste et le «démon de l'inventivité» ne sont jamais très loin lorsqu'on aborde le sujet de la numérisation. Ainsi, ce phénomène est parfaitement décrit par M. Henrotin dans son ouvrage «*La technologie militaire en question*». À partir de l'exemple américain, la question de la finalité des technologies développées pour les armées est posée. Développons-nous des outils répondant à des attentes et à des besoins tactiques ou développons-nous des produits qui ont pour vocation unique de servir de faire valoir et de vitrine technologique?

La situation de l'armée de Terre française est à ce titre assez éloquente. En effet, le manque de cohérence de l'architecture numérique de nos systèmes de commandement est un frein majeur à leur efficacité. Ainsi, si l'utilisation des outils numériques donne satisfaction quant à la conception et à la conduite de la manœuvre au niveau de la division, les difficultés restent importantes pour les subalternes et en particulier pour le groupement tactique interarmes (GTIA) et le sous-groupement tactique interarmes (SGTIA). Le niveau de cohérence et d'effort de notre système se situant autour du GTIA, cette situation ne peut rester sans conséquence lourde sur notre efficacité.

Ainsi, l'utilisation au cours des phases d'entraînement et d'exercice est effective en raison du volontarisme du commandement, mais ne convainc pas pour l'utilisation en opération en raison de problèmes d'interopérabilité avec nos alliés et de manque de flexibilité. Un bon exemple de ce manque de flexibilité est donné par les contraintes de prise en compte logistique des unités nécessitant l'entrée manuelle des données propres à chaque unité. Ces données (DQP ou données quasi permanentes) sont

¹ Info-valorisation: exploitation optimale des ressources informationnelles autorisée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

indispensables à l'alimentation du système, mais nécessitent une manipulation fastidieuse rendant de fait tout déploiement ou réorganisation dans l'urgence impossible.

Ces contraintes techniques accentuent les fragilités humaines qui tiennent aux difficultés à instruire puis à entretenir le niveau de formation. Ces difficultés débouchent inévitablement sur une perte de la confiance des utilisateurs alors que celle-ci devrait constituer le cœur de cible des systèmes de numérisation.

Pour commencer, il ne faut pas perdre de vue que ces outils sont d'abord destinés à être utilisés par de jeunes soldats qui constituent le premier chaînon nécessaire à l'alimentation de la chaîne de commandement numérique. Et, contrairement à ce que laisse présupposer l'appartenance de nos jeunes militaires du rang, sous-officiers et officiers, à la fameuse génération Y, ceux-ci ne sont pas «numérico-compatibles» d'emblée avec les systèmes en dotation dans l'armée de Terre. Loin de là, ils y sont même plutôt allergiques en raison de leur familiarité avec des systèmes civils très ergonomiques de type application Androïd ou Appstore. Les applications du système d'information régimentaire (SIR) et du système d'information et de commandement des forces (SICF) étant, il faut bien le reconnaître, assez éloignées de ce monde, le sentiment de rejet et d'incompréhension ne doit pas être sous-estimé.

À cette première fragilité quasi anthropologique, il faut ajouter l'instabilité liée à la formation et aux mutations. Ainsi, dans nombre d'états-majors ou de régiments, la compétence numérique repose toujours sur un nombre limité de personnes. Les maîtres de NEB (sous-officiers supérieurs qualifiés, chargés de suivre les systèmes de numérisation ainsi que leur mise en œuvre opérationnelle dans les régiments des forces) restent les chevilles ouvrières de la numérisation dans les unités. Le maître de NEB est bien souvent l'homme sur les épaules duquel la numérisation d'une unité repose, mettant ainsi les formations à la merci d'un plan de mutation peu favorable. La réorganisation territoriale récente nous rappelle cette fragilité. Ainsi, des changements de localisations géographiques d'états-majors de brigade ou de régiments des forces ont pu provoquer un turnover allant jusqu'à 60% de leur effectif, impliquant une remise en cause de leurs aptitudes numériques pendant plus d'un an et nécessitant un fort investissement de formation interne pendant des cycles de projection particulièrement denses (crise ivoirienne / HARMATTAN / Afghanistan).

La banalisation de la numérisation est donc encore bien fragile, au regard des contraintes techniques perçues par les utilisateurs de base attendant un outil avant tout pratique, aussi bien que de par les fragilités humaines liées à la formation et à l'entretien des connaissances techniques

La numérisation ne constituant que la première étape menant à l'info-valorisation, il est donc nécessaire de voir la vérité en face, mais surtout de prendre le problème sous le bon angle afin d'y apporter une solution adaptée.

Regagner la confiance des utilisateurs tactiques

L'auteur de ces lignes, au vu de son expérience en régiment et en état-major de brigade, considère que l'aspect humain est primordial pour réussir le passage à l'info-valorisation. Bien entendu, les améliorations techniques sont indispensables, mais le déficit de confiance, voire la défiance des utilisateurs de base, doivent impérativement être surmontés par une prise en compte humaine du problème. Il ne s'agit pas seulement d'un aspect technique, mais bien d'un souci de commandement qui ne doit pas échapper des mains du chef.

Ainsi, de nombreuses études menées sur la mise en place de systèmes informatiques complexes concluent sur le fait que l'échec de l'appropriation de ces systèmes repose au moins autant sur des facteurs techniques que sur des facteurs humains. La numérisation est avant tout un changement culturel qu'il faut accompagner par un plan d'ensemble ne se contentant pas d'introduire un nouvel outil. Ce plan d'ensemble ne peut que reposer sur la prise en compte du facteur humain se résumant à trois mots: simplification, concentration et communication.

Tout d'abord, la simplification. Le soldat, tout comme son chef, est un utilisateur de base pour qui la rapidité d'accès à une fonction et son utilité tactique sont primordiales. Une amélioration dans ce domaine est la première façon de regagner sa confiance.

L'automatisation des tâches chronophages et ne nécessitant pas l'appréciation d'un être humain doit être développée. C'est le cas avec le projet SCORPION², qui intègre la vétronique³ dès la conception des plates-formes. Cette évolution majeure permettra ainsi de suivre la situation logistique, partagée automatiquement avec les unités de soutien dédiées. L'intégration initiale des capteurs mécaniques et logistiques permettrait donc de s'affranchir de la fastidieuse entrée des données quasi permanentes (les fameuses DQP évoquées précédemment), qui affecte grandement l'utilisation logistique actuelle de notre numérisation et qui, surtout, la prive de réactivité lors d'un déploiement d'urgence de type GUÉPARD.

Le deuxième axe d'effort à développer pour regagner la confiance des utilisateurs est la concentration des futurs outils numériques sur les trois seules fonctions essentielles que sont la cartographie, la géolocalisation et le travail collaboratif pour les états-majors. La concentration sur ces fonctions principales a pour corollaire un besoin relativement modeste en terme de débit et donc le maintien d'une capacité de transmission en phonie en parallèle de la transmission de données non prioritaires (le problème s'est posé en Afghanistan avec la projection de bataillons FÉLIN). Ce choix serait donc cohérent avec les supports physiques et les capacités de débit en notre possession. Il pourrait être une solution à l'écrasement des niveaux de commandement et à l'entrisme des niveaux opératifs vers les niveaux tactiques, favorisé inévitablement par la transmission de données.

_

² SCORPION: synergie du contact renforcée par la polyvalence et l'info-valorisation.

³ Vétronique: «néologisme qui désigne l'architecture électronique des véhicules militaires modernes, que ce soit pour les véhicules neufs ou les rétrofits: interface homme-machine multimédia, distribution de l'information, contrôle réparti, architecture des fonctions mobilité et de communication, entraînement intégré...» TTU n°540 du 18 mai 2005

Ces fonctions répondent à la satisfaction du juste besoin et correspondent à des ambitions réalistes au regard des contraintes budgétaires de plus en plus lourdes imposées au développement des nouveaux programmes militaires. La concentration sur ces fonctions serait de nature à accroître la crédibilité autant en interne qu'en externe en replaçant nos ambitions dans un cadre réaliste.

Mais l'axe le plus important et surtout le plus efficace pour regagner la confiance des utilisateurs est la communication sans fard sur la perception réelle de la numérisation et sur les choix effectués pour l'avenir. En effet, la conduite du changement, puisque c'est bien à cela que correspond la numérisation de l'armée de Terre, ne peut être effective sans ce volet communication. Celuici est d'autant plus important que le capital confiance est entamé.

Communiquer, cela veut dire exposer clairement le choix qui a été fait de rompre avec les NEB du présent et du passé pour s'assurer une info-valorisation ciblée et exploitable pour l'avenir. Une démarche pédagogique et volontariste doit être menée vers les échelons subalternes afin de dire clairement que la NEB développée jusqu'à présent était une première étape imparfaite avec laquelle l'armée de Terre a décidé de rompre.

Seule une clarification de cette nature permettra de rétablir le lien de confiance avec les utilisateurs tactiques. Aujourd'hui, assez peu d'utilisateurs de cette numérisation imparfaite savent quels sont les grands choix de l'armée de Terre dans le domaine de l'info-valorisation. Comment le sauraient-ils si une communication institutionnelle n'est pas développée? La vérité est quelque fois difficile à dire lorsque les résultats d'ambitions déçues doivent être étalés au grand jour.

Cela reste néanmoins capital pour trouver une adhésion déterminante dans un projet d'avenir conditionné par la réussite d'actions de formation lourdes et par la volonté des individus d'entretenir des savoir-faire au quotidien.

Pour conclure...

Comme le disait le Général Poirier: «l'arme n'est qu'une prothèse de l'homme». Ainsi, la numérisation, et encore plus l'infovalorisation, ne se feront pas sans une adhésion des soldats. Les actions de formation et l'entretien de ces formations ne seront efficaces dans la durée qu'à la condition que les usagers y trouvent un intérêt. On peut le déplorer, mais cela reste un fait.

La situation imparfaite de la NEB du présent est connue et prise en compte sur le plan technique. C'est essentiel, mais pas suffisant pour garantir l'avenir. La bataille de la confiance est le véritable enjeu de l'info-valorisation. Il serait illusoire de croire qu'une crise de confiance ne se résout qu'avec une amélioration de la situation matérielle ou technique. Tout changement culturel dans un milieu professionnel doit être soutenu ou, au minimum, accompagné par un plan d'ensemble reposant sur une communication efficace jusqu'au plus bas échelon (l'utilisateur de base).

Reste la question de savoir jusqu'où la numérisation est utilisable pour assurer une évolution efficiente de la tactique. Ose raiton imaginer à l'avenir un nouveau système tactique reposant sur une architecture technique minimaliste, dans un pays avec de larges ambitions, de puissants intérêts industriels, mais aussi avec des moyens consentis de plus en plus modestes conjugués à des choix de partenaires européens singulièrement différents sur ces questions de numérisation du champ de bataille?

Le Capitaine Cyril BEDEZ est fantassin. Après avoir servi comme officier de réserve en situation d'activité (ORSA) de 1997 à 2000 au 16ème bataillon de chasseurs, il intègre l'École militaire interarmes en 2000. Il rejoint ensuite le 152ème régiment d'infanterie où il sert successivement comme chef de section, officier adjoint puis commandant d'unité; puis il est affecté en 2008 à l'état-major de la 2ème brigade blindée comme officier traitant au bureau emploi. Projeté en opérations à plusieurs reprises au Tchad, au Kosovo, au Liban et en Guyane, le Capitaine BEDEZ a été témoin et acteur de la mise en place de la numérisation de l'espace de bataille au sein des forces. Il est actuellement stagiaire au CSEM



Un chef dans l'action



Retour Sommaire

Le Maréchal de Rochambeau:

Aux origines du lien transatlantique et de l'approche globale, par un succès décisif dans la guerre d'indépendance américaine (1775-1783)



Par le Chef de bataillon COURTIAU

Le Maréchal de Rochambeau: une personnalité exemplaire mais, aux yeux de l'auteur, peu connue dans nos armées. Le Chef de bataillon Courtiau nous décrit avec talent et enthousiasme la vie de ce chef militaire exemplaire ayant su également se montrer un citoyen éclairé en cette période troublée de la fin du XVIIIème siècle

La guerre d'Indépendance américaine allait fournir à l'armée française l'occasion de prouver qu'elle reprenait le premier rang». Le Général de Gaulle souligne dans cette affirmation l'importance de la campagne américaine pour une France humiliée par la guerre de Sept ans.

Cette campagne représente effectivement un succès politique et stratégique. Et pourtant, celui qui l'a orchestrée à la tête du corps expéditionnaire, le Maréchal de Rochambeau, demeure peu connu dans nos armées

Tant citoyen actif que chef militaire exemplaire, le Maréchal de Rochambeau mériterait d'être mieux connu au sein de notre institution, car il a incarné et promu toute sa vie les plus belles valeurs militaires, lesquelles expliquent son action décisive lors de la campagne d'Amérique (1780-1782).

En premier lieu s'impose l'évocation d'une carrière exemplaire, avant de dévoiler l'officier-citoyen moderne et actif au cœur d'une société en mouvement, pour enfin comprendre comment, il y a 230 ans, ce général a si bien réussi dans la campagne d'Amérique, en combinant approche globale et excellence de la conduite des opérations.



Mérite et détermination au cœur d'une riche carrière militaire exemplaire

De son passage dès 15 ans à l'École royale militaire à Paris à son élévation à la dignité de maréchal de France à la veille de ses 67 ans en 1791, Rochambeau a multiplié les combats et responsabilités.

• La guerre de Succession d'Autriche (1740-1748): une période de formation dense et exigeante

Après à peine 6 mois passés en académie militaire, il débute comme simple cornette dans le régiment de cavalerie commandé par le marquis de Saint-Simon. Promu capitaine en 1743, il participe aux combats de Wissembourg, d'Haguenau, de Fribourg, aux sièges de Mons et de Charleroi. En 1746, à l'armée du Maréchal de Saxe en Flandre, il se conduit de façon brillante lors du siège et de la prise de Namur. En 1747, il est nommé colonel du régiment d'infanterie de la Marche. Pendant la bataille de

Lawfeld le 2 juillet 1747, il est blessé par deux fois à la tête de son régiment lors d'une des cinq charges meurtrières ayant abouti à la prise de la ville.

Un professionnel aguerri dans la guerre de Sept ans: 1756-63

Rochambeau fait partie de l'expédition amphibie de Minorque sous les ordres du Maréchal de Richelieu, et s'y signale lors de la prise de Port-Mahon en 1756. À tout juste 31 ans, il est nommé brigadier d'infanterie et chevalier de Saint-Louis. En Allemagne, la brigade Rochambeau s'empare par la ruse de la forteresse réputée imprenable de Regenstein, scellant la conquête du Hanovre. Il est nommé colonel du régiment d'Auvergne en 1759 et, sous le Marquis de Castries, il résiste avec son régiment à une division de grenadiers anglais lors de la bataille de Clostercamp le 16 octobre 1760, où il est blessé. Remarqué pour son action décisive lors de ces combats, il se voit promu en 1761 au grade de maréchal de camp, puis inspecteur général de l'infanterie.

Un général qui ne baisse pas la garde dans une période plus calme: 1763-1779

Ses vertus militaires sont reconnues à travers ses promotions dans l'ordre de Saint Louis: commandeur en 1766, puis grandcroix en 1771. Gouverneur de Villefranche en 1776, il est placé sous les ordres du Maréchal de Broglie en 1778, commandant de l'armée du roi sur les côtes de Normandie et de Bretagne, préparant l'invasion de l'Angleterre. De Broglie organise de grandes manœuvres au camp de Vaussieux, visant à démontrer la pertinence des principes qu'il préconise, en appliquant la thèse de l'ordre profond, contre le règlement en vigueur de l'ordonnance de 1776, choisissant l'ordre «linéaire» de Guibert. Rochambeau est désigné pour commander la brigade «de comparaison» face au maréchal et, par sa maîtrise totale de la manœuvre, remporte tous les duels tactiques. En 1779, le Lieutenant-général Comte de Vaux succède au Maréchal de Broglie. Il confie le commandement de son avant-garde à Rochambeau. Mais fin septembre, le projet d'invasion est abandonné.

• Le stratège de la campagne d'Amérique devient maréchal de France: 1780-1792.

Promu lieutenant-général et surtout commandant en chef du corps expéditionnaire français en mars 1780, Rochambeau conduit la campagne d'Amérique de mai 1780 à janvier 1783, couronnée par la victoire de Yorktown le 19 octobre 1781. Il commande alors 7.800 Français aux côtés de Washington (8.000 «continentaux américains» et 3.100 hommes des milices), face à 6.000 Anglais et 4.000 mercenaires allemands ou tories américains (s'appuyant sur 5.000 esclaves noirs réquisitionnés en Virginie). Cette victoire constitue un succès stratégique car elle aboutit de manière décisive à la signature des traités de Paris (hispanobritannique) et de Versailles (franco-britannique) le 3 septembre 1783, qui reconnaissent l'indépendance des Treize Colonies.

À son retour en France en 1783, le roi lui remet le cordon bleu de l'ordre du Saint Esprit et le fait gouverneur de Picardie et de l'Artois. Admiré par l'armée entière, il est considéré comme un interlocuteur autorisé par les différents ministres de la Guerre. En 1791, il prend le commandement de l'armée du nord. Le 28 décembre 1791, l'Assemblée constituante le nomme à la distinction de maréchal de France. Il démissionne enfin définitivement de l'armée en 1792, âgé de 71 ans, fatigué par ses blessures et ses infirmités. Napoléon l'élève à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur en 1804.

Un officier qui rayonne par ses valeurs morales, citoyen actif au cœur d'une société agitée

• Un chef ferme et réfléchi, plaçant l'homme au cœur de ses préoccupations

Fermeté avisée et intelligence de situation sont deux qualités qui habitent Rochambeau. C'est parce qu'il exerce une ferme autorité, tout en restant juste, qu'il se voit confier le commandement du réputé régiment Royal-Auvergne en 1759, mais dont la discipline s'était relâchée. Quant à son intelligence de situation, elle se manifeste à l'occasion de la cérémonie de reddition des Britanniques à Yorktown, lorsque le Général O'Hara, second de Cornwallis absent pour maladie, veut remettre son épée à Rochambeau, celui-ci lui désigne Washington afin que les Anglais reconnaissent la victoire des «Insurgents».

Ayant appris les bases du métier auprès des vieux soldats, Rochambeau conservera toujours une certaine proximité avec la troupe, qu'il soit colonel, inspecteur de l'infanterie ou commandant d'armée. Lors de son retour d'Amérique, il écrit ainsi que parmi toutes les récompenses qu'il reçoit, il est surtout fier d'obtenir du roi les marques de reconnaissance demandées pour ses soldats.

Un officier novateur

Rochambeau n'hésite pas à développer des nouveautés dans quatre domaines principaux. Dans son *Traité à l'usage de l'infanterie*, Rochambeau développe dès 1758 la mise en place d'une compagnie de voltigeurs par bataillon, encadrée par les meilleurs officiers et chargée de sortir des lignes pour «les découvertes et les patrouilles». Le Maréchal de Broglie applique ensuite ce principe pour chaque régiment, tandis que cette nouveauté sera encore développée sous Napoléon.

En matière d'artillerie, il est le premier, avec le siège de Yorktown, à employer en campagne des canons Gribeauval, révolutionnaires par leur mobilité, leur cadence de tir et leur portée. Ils seront ensuite utilisés à grande échelle durant les guerres napoléoniennes.

L'intendance aussi intéresse Rochambeau, qui institue en 1759 un conseil d'administration pour gérer les finances du régiment, mettant un terme aux assemblées de corps tumultueuses qui étaient alors en usage. Le ministre de la Guerre, Choiseul,

reprend cette idée dans son ordonnance du 10 décembre 1762. Par ailleurs, Rochambeau introduit dans l'ordinaire militaire le haricot sec. Légume rustique, calorifique, bon marché, simple de conservation et de transport, son succès ne se dément pas.

Enfin, Rochambeau démontre une bonne compréhension de l'utilisation des moyens amphibies. Au débarquement en 1780 à Newport (Rhode Island), en bonne intelligence avec les marins, il élabore un système défensif comportant un dispositif d'appui feu à terre, complétant l'interdiction de la rade par les canons de l'escadre de l'Amiral de Grasse. «L'interarmisation» est si poussée que l'artillerie des terriens se trouve renforcée de canons de marine et d'équipages de frégates. En dépit d'un rapport de trois contre un, face à ce dispositif, les Britanniques n'osent plus attaquer.

Un homme des lumières défendant en société son point de vue original

Rochambeau découvre en Amérique ce qu'il avait lu concernant la liberté, l'égalité et la propriété. De retour en France, et participant à la seconde assemblée des notables qui se tient à Versailles en 1788, il fait partie d'une minorité prônant une double représentation du tiers-état au lieu du maintien d'une simple représentation datant de 1614. Inspiré par les nouveaux systèmes politiques anglais et américains, il constate la place prépondérante du tiers-état dans le commerce maritime ou les manufactures. Avec les États généraux de 1789, il écrit combien il est persuadé qu'une subordination à une monarchie limitée aurait pu réellement fonctionner si les deux premiers ordres avaient concédé une partie de leurs avantages et fait preuve de réalisme au moment opportun.

Un notable courageux qui impose respect et mesure

Rochambeau désapprouve, en 1791 et alors qu'il commande l'armée du Nord, l'émigration massive de la plupart des officiers de son armée et même de son état-major. Il est très déçu par la tentative d'évasion manquée de Louis XVI en juin 1791. Il doit passer à l'offensive dans la vie publique pour se défendre lui-même dans une période ou appartenir à la noblesse devient extrêmement dangereux.

Dans ses mémoires, il décrit en s'en inquiétant la montée en puissance du comité de salut public et critique vivement Robespierre, qu'il observe devenir un dictateur accaparant tous les pouvoirs et livrant la Terreur aux «haines individuelles et [aux] passions particulières de tout [son] parti».

Alors qu'il aurait pu s'échapper lors de son arrestation, pour ne donner aucune prise à de quelconques soupçons et parce qu'il assume son statut et ses positions il choisit de ne pas fuir et est emprisonné à la Conciergerie le 21 avril 1794. Il passe un an en captivité, et échappe de peu à la guillotine.

Un «terrien» pratiquant intelligemment une approche globale, et conduisant les opérations avec excellence

Rochambeau, à la tête de son «expédition particulière» en Amérique, prend en compte un certain nombre de facteurs stratégiques et déploie des talents tactiques.

• Les prémices de l'approche globale

Tant le contexte géopolitique que les aspects économiques et culturels de cette campagne s'avèrent stratégiques. La France soutient les Américains de Washington depuis la signature du traité d'alliance (1778). Elle a ainsi envoyé de l'argent, des armes et du matériel aux colons, et des officiers français, tel La Fayette, servent sous les ordres de Washington. Elle veut prendre sa revanche sur l'Angleterre après le désastreux traité de Paris (1763) sanctionnant la guerre de Sept ans, qui lui fait perdre une partie de ses colonies.

L'importance de l'économie dans cette campagne revêt principalement deux formes. La première concerne le soutien financier des éléments français. Cette armée, qui stationne près de trois années, doit payer tout ce dont elle a besoin: alimentation, bois de construction ou de chauffage... Par ailleurs, Washington dépend également des ressources financières françaises pour équiper et entretenir son armée. L'enjeu commercial constitue le second aspect économique: il s'agit bien, en soutenant les «Insurgents», d'appauvrir les Britanniques en les privant des richesses naturelles ou des impôts qu'ils tiraient des Treize Colonies.

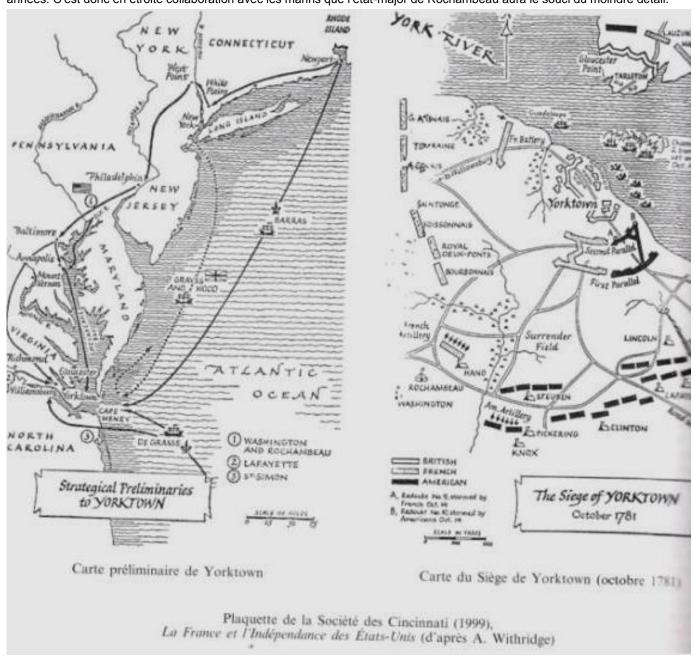
Enfin, le dernier facteur stratégique est culturel. En effet, Rochambeau a bien compris la prégnance d'un enjeu de perceptions. Tout d'abord, cette campagne suscite en France, dans le même élan que la montée des Lumières, un réel engouement qui a abouti au traité d'alliance de 1778. Une forte attente existe donc dans l'opinion française et l'entourage de Louis XVI, qui favorise la satisfaction du soutien financier et matériel. De plus, dans cette campagne «multinationale», une véritable confiance mutuelle doit unir les combattants américains et français. Or ces derniers tendraient à considérer les Américains comme des amateurs inexpérimentés, tandis que les «Insurgents» perçoivent les Français comme vaniteux et même piètres soldats en référence à de précédents combats. Les deux généraux imposeront à leurs subordonnés, par la fermeté et l'exemplarité, un respect mutuel qui sera scellé par la victoire de Yorktown. Par ailleurs, en exprimant de manière argumentée ses idées stratégiques et tactiques, à force de persévérance et en dépit de nombreuses péripéties, Rochambeau convainc Washington que le véritable objectif est bien la saisie de Yorktown, plutôt que celle de New-York, certes à haute valeur symbolique mais véritable place forte britannique, et le général américain s'appuiera finalement sur lui en toute confiance pour la suite des

opérations. Les bases d'une relation particulière entre Français et Américains venaient d'être posées. Cette relation alterne ainsi depuis 230 ans entre admiration mutuelle enjouée et méfiance suspicieuse.

• La conduite de la campagne par un général expert de la guerre

Concernant la conduite de la campagne, il apparaît intéressant de souligner trois points: l'organisation du commandement, la logistique, et l'application des principes de la guerre. En matière de commandement, comme fixé par les instructions du roi à Rochambeau, ce dernier, bien que plus expérimenté et gradé, doit se placer sous la subordination de Washington, et les troupes françaises doivent se comporter en «auxiliaires». Par ailleurs, «l'interopérabilité» de la force franco-américaine est assurée par le rôle «d'officier de liaison» que va jouer le Major général Chevalier de Chastellux, qui sera très apprécié par Washington.

La campagne des Amériques représente une véritable prouesse logistique: un corps expéditionnaire de 5.000 hommes soutenu à 5.000 km des côtes françaises par une «armée navale», celle des Chefs d'escadre de Grasse et Barras, pendant près de trois années. C'est donc en étroite collaboration avec les marins que l'état-major de Rochambeau aura le souci du moindre détail.



Enfin, l'application de certains principes de la guerre doit également être soulignée. Force est de constater que la concentration des efforts représente la caractéristique principale de cette campagne. Rochambeau arrive ainsi à rassembler en octobre 1781 à Williamsbourg aux abords de Yorktown: sa propre armée «de terre» renforcée, d'une part, de l'artillerie de siège de Newport convoyée par Barras, et, d'autre part, des régiments des Antilles du Marquis de Saint-Simon convoyés par de Grasse; «l'armée

Le Maréchal de ROCHAMBEAU

navale» de de Grasse qui, exploitant sa «victoire des caps», interdit à l'entrée de la baie de Chesapeake tout renfort naval britannique, isolant pour la première fois les troupes de Cornwallis à Yorktown et Gloucester sur les rives sud et nord de l'embouchure de la rivière York; et enfin les forces américaines de Washington dont les troupes de La Fayette. Il y est notamment parvenu en pratiquant l'approche indirecte. D'une part un dispositif défensif minimal a été maintenu sur Newport, lieu de stationnement pendant onze mois du corps expéditionnaire, afin de laisser penser que cette place reste inexpugnable. D'autre part, aux abords de New-York, une efficace action de déception simule le maintien sur place de nombreuses troupes. Un «rideau» de soldats reste stationné, et Rochambeau a fait construire un énorme four à pain pour tromper les Anglais. En plus de cette concentration des efforts, le principe de sûreté a été appliqué par le maintien patient des troupes sur Newport, tant que les renforts en troupes et la supériorité navale n'étaient pas acquis. Quant à la liberté d'action de Rochambeau à la tête de sa force expéditionnaire, elle découle des relations qu'il a su instaurer avec Washington et les chefs d'escadre français pour obtenir l'adhésion à ses projets, et de son succès à conserver discipline et combativité des troupes françaises dans la durée malgré treize mois et demi sans véritable combat avant ceux de Yorktown. Au final, en trois semaines, en combinant une période de siège puis des assauts coordonnés, les forces combinées de Washington et de Rochambeau vont prendre en tenaille les troupes britanniques au sud à Yorktown et au nord à Gloucester.

De la concentration des efforts à la liberté d'action, en passant par la sûreté ou l'approche indirecte, il apparaît clairement que le Maréchal de Rochambeau maîtrise parfaitement les fondements de la tactique.

Ainsi, les succès de Rochambeau dans cette campagne d'Amérique sont effectivement liés à sa capacité à mettre une conduite des opérations sans faille au service d'une approche qui pourrait être caractérisée de globale.

Ayant vécu une carrière exceptionnelle et exemplaire, tout en ayant été un citoyen présent dans les débats de société, le Maréchal de Rochambeau, dernier maréchal de France de l'Ancien Régime et premier général de la République, s'est particulièrement illustré par une maîtrise tactico-stratégique des opérations lors de la campagne d'Amérique. Une meilleure connaissance de cet acteur fondamental de la relation particulière entre la France et les États-Unis d'Amérique apparaît donc essentielle, au moins au sein des armées.

Et la devise de sa famille ne peut pas manquer de séduire tout militaire: «Vivre en preux, y mourir».

Saint-cyrien, le Chef de bataillon COURTIAU a exercé des commandements de section puis de compagnie au 21^{ème} régiment d'infanterie de marine de Fréjus de 2001 à 2004 puis de 2006 à 2008. Il a également servi à Tahiti au régiment d'infanterie de marine Pacifique-Polynésie (2004-2006) et à Lille au sein de l'état-major opérationnel Terre de 2009 à 2012. Il a découvert le Maréchal de Rochambeau en emménageant récemment à 300 mètres du lieu où ce grand homme repose, à Thoré-La-Rochette (41100).



Nouvelles d'Amérique



Retour Sommaire

La continuelle montée en puissance des drones aux USA

Par le Colonel Patrick TEYSSERENC, Chef du détachement liaison Terre

Dans cette courte lettre, le Colonel Teysserenc nous fait part de la formidable montée en puissance des «systèmes de drones» dans l'Army, et du bouillonnement doctrinal qui l'accompagne

e phénomène des *Unmanned Aerial System* (UAS) grandit très rapidement aux États-Unis. Les frappes de drones d'attaque en Afghanistan sont passées de 74 pour l'ensemble de l'année 2007 à 33 par mois en 2012. Le nombre total de drones pour l'*US Army* atteint maintenant 4.000 et pourrait doubler dans les cinq prochaines années. Parce qu'essentiellement subordonné à la technologie et associé aux opérations, cet accroissement pose aux forces terrestres américaines des questions de compréhension opérationnelle, d'organisation et même d'éthique.

Dans ce qui devient désormais une «armée de préparation», le potentiel des drones reste à comprendre et à formaliser. Un exemple frappant est celui de la coopération drone/hélicoptère (MUMT Manned UnManned Teaming) en cours d'expérimentation opérationnelle en Afghanistan. Le drone se place d'ores et déjà en partenaire efficace de l'hélicoptère et, si différents modes d'actions sont possibles, il reste encore à trouver les solutions les plus pertinentes. Cela nécessitera le développement d'une culture commune des équipages de drones et d'hélicoptères. Or ceux-ci ne sont pas formés au même endroit.

En effet, au sein du TRADOC, plusieurs centres d'excellence (équivalents de nos écoles d'armes) doivent coopérer. L'Aviation (Fort Rucker) a pris officiellement la main sur le domaine notamment pour la doctrine, mais la coordination avec le renseignement et les autres fonctions opérationnelles reste à parfaire. L'instruction est répartie entre Fort Huachuca (Intelligence) et Fort Benning (Maneuver et Special Forces) pour les petits drones. La préparation de la lutte anti-drone incombe à Fort Sill (Artillery), alors que la doctrine de lutte anti-drone par les hélicoptères d'attaque est également en cours de rédaction à Fort Rucker...

Au-delà de la tactique et de l'organisation s'ouvre aussi un débat juridique, voire éthique, sur l'emploi de ces machines. Ce débat est surtout lié à la politique de neutralisation de dirigeants terroristes, dont la mise en œuvre repose principalement sur les drones. Ces derniers semblent s'affranchir plus aisément du droit que les troupes au sol. De plus, l'exemple de ces drones armés qui agissent en toute impunité pourrait inspirer certains adversaires des États-Unis. Enfin, se pose la question de l'«effet Nintendo» des opérateurs de drones qui, agissant à partir d'un environnement dénué de risque physique, pourraient perdre la notion de la gravité de leurs actes.

Dans ce domaine, il ne fait nul doute que l'*Army*, comme l'*US Marine Corps* courent en tête de peloton. L'observation des réponses à toutes ces questions permettra d'éviter des erreurs, à l'heure des choix qui vont s'imposer à notre armée de Terre.



La prolifération des drones est prise très au sérieux. La possibilité d'en acquérir à bas coûts et leur utilisation par des acteurs non gouvernementaux comme le Hezbollah sont perçues comme des menaces

Nouvelles du Royaume-Uni



Retour Sommaire

L'armée de Terre britannique de 2013 en quelques tableaux

Par le Colonel BAYLE, Attaché de défense Terre près l'Ambassade de France à Londres

Le Colonel Kolodziej nous avait brossé dans le numéro 29 des Cahiers un tableau en demi-teinte d'une armée de Terre britannique très marquée par 10 ans d'engagements intensifs en Irak et en Afghanistan, et subissant les premiers effets de lourdes coupes budgétaires.

Le Colonel Bayle, son successeur, actualise aujourd'hui de manière complète et détaillée ce tableau. Les lecteurs des Cahiers ne pourront pas ne pas faire la comparaison avec les évolutions futures de l'armée de Terre française...

Mon prédécesseur titrait très justement son article l'année dernière: «l'armée de Terre britannique à la croisée des chemins». Il faut croire que ce titre est encore d'actualité tant les défis, et les inconnues qui leur sont liées, sont nombreux, ce dont elle n'a évidemment pas l'apanage dans cette ère d'incertitude.

Pour faire simple, ces défis sont de trois ordres: organisationnels d'abord, puis opérationnels et enfin psychologiques. Nous les détaillerons en y ajoutant un paragraphe sur l'état de notre coopération bilatérale.

La revue stratégique de défense et de sécurité¹ de 2010 a totalement réorganisé l'outil de défense britannique. Cet exercice très politique – juste après l'accession au pouvoir de la coalition Conservateurs et Libéraux-démocrates – s'est fait sous très forte pression budgétaire. On a parlé à l'époque d'un «trou noir» de 50, puis 60, puis 70 milliards de livres, ce qui amenait très simplement à dire que la pente n'était pas soutenable. Des économies très substantielles étaient donc indispensables sur la période 2010-2020.

Seul le poids de cette pression peut permettre de comprendre les décisions dures prises par le gouvernement Cameron ainsi que la dichotomie entre l'analyse stratégique des menaces², exercice brillant et lucide de l'état du monde en 2010, la SDSR, parue le jour d'après, et la loi de programmation militaire³, parue, elle-même, le surlendemain.

Pour faire rentrer le pied dans la chaussure, il a fallu d'abord réduire drastiquement les effectifs. À partir de 102.000 hommes, un format à 95.500, puis 82.000 militaires d'active a été décidé⁴, car il était le seul accessible financièrement. Cette **déflation** de 20.000 personnels est planifiée en cinq tranches, les trois premières venant de se jouer avec l'objectif de garder la cohérence d'ensemble. La pente de déflation est donc progressive et maîtrisée en qualité⁵, avec un équilibre des spécialités et une pyramide d'ancienneté et de grade préservée⁶.

Nous ne dissimulerons pas que l'*Army* vit là un traumatisme majeur, au moment même où elle est lourdement engagée en Afghanistan⁷, en pleine transformation d'organisation et qu'elle doit continuer à recruter pour assurer une base viable à sa pyramide. Les chiffres de **recrutement** sont donc actuellement médiocres car la population a du mal à comprendre qu'une armée se sépare d'un personnel qui n'a pas démérité alors que, dans le même temps, elle en recrute de plus jeune⁸.

La problématique des **réserves** est aussi sensible dans le sens où une armée d'active de 82.000 hommes a absolument besoin d'être appuyée par une force de réserve mieux entraînée, mieux équipée et mieux intégrée. Le fait que ses effectifs soient portés à 30.000 hommes – contre 15.000 actuellement – a entraîné beaucoup de scepticisme, autant dans l'opinion, dans la presse que chez les politiques, alors que le ministère de la Défense met toute son énergie à la réussite du projet. Malgré cela, la gestation est difficile, avec un nouveau Livre blanc sur les réserves qui a tardé⁹ du fait qu'il était compliqué de convaincre, voire de contraindre les employeurs des éventuels réservistes. Une série de mesures nouvelles a été décidée, qui vont dans le bon sens mais qui laissent encore une grande part d'incertitude quant à l'atteinte des objectifs. Les premiers chiffres de

¹ Strategic Defence and Security Review

² National Security Strategy.

³ Comprehesive Spending Review.

⁴ Cet objectif, qui représente une déflation de 20%, est à atteindre pour 2018.

⁵ Pour conserver les meilleurs.

⁶ Il faut noter que, notamment pour la tranche 3, le nombre global de volontaires au départ était supérieur au volume ciblé, même si, pour des raisons de profil, seulement 85% des départs finalement agréés par le MOD ont été des départs volontaires.

⁷ Voir infra

⁸ On a pu lire dans la presse britannique des situations de soldats engagés en Afghanistan recevant leur décision de mise en position de retraite.

⁹ Annoncé pour l'automne 2012, il a été finalement publié en juillet 2013.

recrutement sont d'ailleurs très en-deçà des espoirs et le MOD étudie des mesures d'urgence pour redynamiser ce recrutement. Par ailleurs, les questions du stationnement, de l'entraînement et de l'équipement des réserves sont en cours d'étude alors qu'un budget de 1,7 milliard £ a été provisionné.

Ce combat pour atteindre les formats se double d'un **chantier organisationnel complexe** puisqu'il s'agit de passer d'une armée unique et théoriquement polyvalente¹⁰ à une armée duale, pour ne pas dire à deux vitesses. Séparée en deux catégories, une armée de réaction à quatre brigades¹¹ pour les engagements du court terme et une armée d'adaptation à sept brigades pour les engagements dans la durée et ceux du long terme¹², l'armée de Terre doit trouver une nouvelle cohérence et assurer à tous des profils de carrière attractifs¹³. Une porosité entre les deux corps a été mise en place et un projet d'emploi promet à ceux qui ne bénéficient pas des priorités en termes d'entraînement et d'équipement – typiquement l'armée de réaction – un plan d'emploi de nature à assurer leur motivation et à les fidéliser.

Ce chantier se double bien évidemment d'un **chantier de redéploiements** compliqué par, à la fois, le retour des forces d'Allemagne¹⁴ et le retrait d'Afghanistan. L'objectif de l'*Army* est donc de concentrer l'armée de réaction, ses appuis et ses soutiens autour de Salisbury Plain dans des casernements fonctionnels proches des espaces d'entraînement, et de répartir l'armée d'adaptation sur l'ensemble des régions en utilisant au mieux les casernements existants, de manière à être en mesure d'assurer un certain nombre de missions de sécurité et d'assistance aux populations. Ce projet de relocalisations a été officialisé récemment, mais il est l'objet d'un certain nombre de réactions d'élus locaux et de collectivités et son financement¹⁵ est toujours incertain, au point que le CEMAT britannique, le Général Peter Wall, en fait sa priorité 2.

La priorité 1 reste **l'Afghanistan** qui est, depuis le retrait d'Iraq en 2009, le seul engagement d'ampleur de l'armée de Terre britannique. Le gouvernement de Sa Majesté a annoncé en 2012 le retrait quasi-total¹⁶ de ses troupes pour la fin 2014. Cela signifie de passer, en bon ordre, progressivement et en sécurité, d'un contingent de 7.500 hommes aujourd'hui à quelques dizaines en moins de dix-huit mois et d'assurer une transition la plus lissée possible aux forces de sécurité afghanes.

Le retrait total d'Afghanistan ouvre **une nouvelle ère pour l'***Army*, enferrée depuis 2002 dans des seules opérations de contreinsurrection dans des régions connues et reconnues. Ce retrait la fait rentrer dans l'inconnu dans les domaines doctrinaux, organisationnels, d'entraînement et d'équipement car, dès 2014, il en sera terminé des plans de projection et d'entraînement bien huilés à échéance de 48 mois ¹⁷. Ce nécessaire retour à une posture d'alerte stratégique ¹⁸ est extrêmement complexe car, en délais extrêmement contraints, l'*Army* doit redécouvrir et réinventer les opérations expéditionnaires, pour se mettre en phase avec les missions que la SDSR 2010 lui a fixées. Elle doit donc se réinventer complètement et redécouvre des choses qu'elle n'a plus pratiquées depuis plus de dix années.

Sans rentrer dans le détail de cette reconstruction mais pour en caractériser l'ampleur, il est édifiant d'observer le seul **plan d'équipement**. Le défi du CEMAT est d'assurer, avec 12,3 milliards \mathfrak{L}^{19} sur les dix prochaines années, la transition de son armée afghane vers une armée de type européen. Pour cela, il doit rapatrier et remettre en état ses matériels – qu'il doit parfois racheter au Trésor²⁰ – les mettre aux normes de leurs nouvelles missions²¹, tout en développant les plans long-terme de possession et de formation associés et, accessoirement, assurer le développement et l'achat des matériels futurs. Ce seul chantier est titanesque et, pour qu'il puisse le mener, le ministre lui a donné l'ensemble des pouvoirs capacitaires²².

Ces chantiers permettent de bien comprendre la position de l'armée de Terre britannique dans la période. C'est pourquoi la **coopération avec la France** tombe à point nommé, notamment dans une période dans laquelle les Américains entendent se désengager d'Europe et du Proche-Orient pour consacrer plus de leurs moyens dans le sud-est asiatique.

Sans revenir sur le détail des traités de Lancaster House de 2010, on peut rappeler que la coopération des armées de Terre est renforcée. Le point emblématique en est la **force expéditionnaire conjointe interarmées**²³, qui ambitionne d'être opérationnelle en 2016, et vers laquelle toutes les énergies convergent. Après dix-huit mois de travaux intenses de rapprochement entre la 11^{ème} brigade parachutiste et la 16 *Air Assault Brigade*, brigades «éclaireuses» du travail d'interopérabilité, les chefs d'état-major des armées de Terre ont signé le 27 juin une déclaration conjointe d'opérationnalité d'une force expéditionnaire Terre intérimaire du niveau brigade. Le travail est maintenant passé au niveau divisionnaire ²⁴, qui est forcément plus complexe car il nécessite la participation des appuis interarmées et réclame un effort plus particulier sur les problématiques SIC, logistiques et de partage du renseignement. Un fort travail de rapprochement doctrinal, d'entraînement, d'emploi, d'équipement et d'acculturation se fait au quotidien sur la base d'échanges permanents entre organismes fonctionnels et unités²⁵. Dans le domaine des **équipements**, on peut citer des convergences sur le canon de 40 mm²⁶, sur le drone

¹⁰ One Army.

¹¹ 3 brigades mécanisées et la 16 *Air Assault Brigade* (auxquelles il faut ajouter la 3 *Commando brigade*, qui est hors BOP Terre) sous les ordres d'un état-major de division.

¹² Sous les ordres également d'un état-major de division.

¹³ New Employment Model.

¹⁴ Le retour des 16.000 hommes d'Allemagne – et leurs familles - à échéance de 2019 se fera en 2 vagues équivalentes, dont une première d'ici à 2015.

^{15 1,8} milliards de £.

¹⁶ Hors l'école de formation des officiers afghans, l'EM ISAF et la mission militaire de l'ambassade de Kaboul.

¹⁷ Le dernier engagement sur préavis date de 2001 au Sierra-Leone, qui était une RESEVAC plus.

¹⁸ Return to Contingency.

¹⁹ Ce budget étant évidemment soumis à de nombreux aléas.

²⁰ Ce sont les fonds du Trésor, qui financent l'achat d'équipements acquis pour les besoins d'un théâtre.

²¹ Return into Core Programme.

²² Processus dit d'*Empowerment* des chefs d'états-majors d'armées, qui se verront confier les budgets afférents à partir du 1^{er} janvier 2014.

²³ Combined Joint Expeditionary Force.

²⁴ Entre les EMF3, puis EMF1, et la 3 UK DIV.

Partenariats entre brigades et entre régiments.

²⁶ Appelé à équiper les Scout et Warrior, côté britannique, et l'EBRC, côté français.

Watchkeeper, sur certains véhicules du Génie²⁷ ou de combat²⁸ et sur bien d'autres capacités en C-IED, NRBC, armements et munitions, pour ne citer que celles-là. Pour appuyer ce travail, les armées de Terre ont renforcé leur dispositif dans le pays partenaire. Les réseaux d'officiers de liaison ont été sanctuarisés, voire renforcés, et un certain nombre de postes d'officiers d'échange ont été créés²⁹.

Au bilan, nous pouvons retenir que notre partenaire, tout comme nous, mais avec des paramètres parfois très différents, est très impliqué dans son changement de posture vers une armée de puissance moyenne du XXI^{ème} siècle. Beaucoup de choses nous rapprochent, à commencer par un certain niveau d'ambition car nos deux pays ont des intérêts vitaux qui dépassent très largement notre horizon proche, et beaucoup d'intérêts partagés.

La très forte demande de retour d'expériences de l'opération Serval a clairement révélé que, dans l'esprit de l'*Army*, Serval est le *benchmark* vers lequel elle veut tendre. En termes de coopération, notre objectif court-terme à tous deux pourrait être d'être en mesure, à l'horizon 2016, d'utiliser le CJEF pour des opérations de ce type. Beaucoup de travail nous sépare encore de cette capacité, mais c'est bien vers cela que nous tendons, conjointement, par-delà la Manche.

Saint-cyrien de la promotion «Lieutenant-colonel Gaucher», le Colonel BAYLE est officier de l'ALAT. Il y a servi dans la majorité des unités, avant de commander le 1er régiment d'hélicoptères de combat. Il a effectué plusieurs séjours en état-major et a derrière lui une riche expérience opérationnelle (Kosovo, Tchad, Afghanistan, Lybie). Ancien auditeur du Royal College of Defence Studies et titulaire d'un Master Degree en Stratégie Internationale avec mention du King's College London, il est l'actuel attaché de défense-Terre à Londres.



²⁷ Capacité Module d'Appui au Combat – MAC – avec le Terrier.

²⁸ VBCI, VBMR ..

²⁹ Côté français à la 3 Commando brigade, à la 16 Air Assault brigade et à la 3 UK Division.

On a aimé



Retour Sommaire

Les guerres de partisans et les nouveaux conflits¹

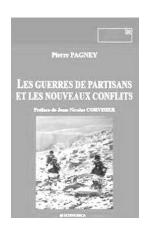
De Pierre PAGNEY

Le Lieutenant-colonel (h) Pierre PAGNEY, professeur émérite de géographie à la Sorbonne et membre de l'ANORI, s'était déjà signalé en 2008 par son livre «Les climats, la bataille et la guerre».

Dans ce nouveau livre il se consacre à l'étude des guerres opposant des armées régulières à des groupes armés irréguliers dans le cadre de conflits asymétriques.

Passant en revue ces conflits, parfois peu connus, depuis le XVII^{ème} siècle, menés par des partisans lorrains, franc-comtois, par les camisards, par les chouans, mais également par les Russes et les Espagnols contre Napoléon I^{er}, par les francs-tireurs français de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, il en dégage les principales caractéristiques, dont on retrouve encore les éléments à l'heure actuelle.

Il étudie ensuite les guerres de partisans de l'époque contemporaine: Indochine, puis Vietnam, Algérie, Cuba, Afghanistan (contre les Russes) et Mali, ainsi que les exemples des FARC, de l'IRA, de l'ETA, du Hezbollah et des talibans (contre les Américains et leurs alliés). Il dépeint également les maquis de la Deuxième Guerre mondiale en France (Glières, Vercors, Auvergne) pour en tirer les leçons.



Décrivant les stratégies propres aux guérillas révolutionnaires et, en conséquence, celles des contre-guérillas, Pierre PAGNEY en analyse les limites d'emploi, tout en montrant l'importance de ces groupes qui s'opposent au pouvoir établi ou aux grandes puissances. Il insiste sur les atouts et les contraintes qu'apportent les diverses zones géographiques. N'oubliant pas l'actualité, ses développements sur le Mali sont particulièrement intéressants.

Il ressort de son étude qu'il faut désormais parler de «nouveaux conflits» et que, s'il y a des constantes depuis les origines dans les guerres de partisans, il se produit maintenant une évolution avec le rôle des équipements de haute technologie et du recours aux trois dimensions pour la contre-quérilla.

Finalement, il convient de faire le constat que si de telles guerres n'apparaissent pas généralement gagnables par les grandes puissances, ces dernières ne les perdent pas. Il faut aussi retenir que dans ces conflits le rôle de la géographie peut être déterminant, qu'«au centre, il y a l'homme: le combattant!» et qu'«une guerre révolutionnaire est avant tout une guerre d'infanterie».

Ce livre mérite d'être lu par tous ceux qui s'intéressent aux stratégies actuelles.



Retour Sommaire

67

¹ Éditions ÉCONOMICA